



HAL
open science

Valognes (50), La Victoire, La Chasse de la Croix Varin. Rapport de fouille archéologique programmée

Vanessa Brunet, Aurélien Piolot, Mélanie Demarest, Xavier Husson,
Alexandra Gasson, Pierre-Marie Guihard

► To cite this version:

Vanessa Brunet, Aurélien Piolot, Mélanie Demarest, Xavier Husson, Alexandra Gasson, et al.. Valognes (50), La Victoire, La Chasse de la Croix Varin. Rapport de fouille archéologique programmée. [Rapport de recherche] Eveha; SRA Normandie. 2016. hal-02133431

HAL Id: hal-02133431

<https://normandie-univ.hal.science/hal-02133431v1>

Submitted on 18 May 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

VALOGNES (50)

La Victoire

La Chasse de la Croix Varin

Sondages programmés

section AS

parcelles 07 et 08

Rapport final d'opération 2015

Vanessa BRUNET

Aurélien PIOLOT

avec la collaboration de

Mélanie DEMAREST

Xavier HUSSON

Alexandra GASSON

Pierre-Marie GUIHARD



La Victoire – La Chasse de la Croix Varin, Valognes (50)

Sondages programmés

Section AS, parcelles 07 et 08

RÉSULTATS SCIENTIFIQUES

Vanessa Brunet

Aurélien Piolot

avec la collaboration de

Mélanie Demarest

Xavier Husson

Alexandra Gasson

Pierre-Marie Guihard

Février 2016

« L'utilisation des données du rapport de fouilles est régie par les dispositions du code de la propriété intellectuelle concernant la propriété littéraire et artistique. Les prises de notes et les photocopies sont autorisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L 122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courte citation, avec les références exactes et complètes de l'auteur et de l'ouvrage.

Toute utilisation des données du rapport à des fins lucratives est interdite en vertu de l'article 10 de la loi modifiée du 17 juillet 1978 relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Le non respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal¹.

¹*Loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, article 10 « les documents administratifs sont communiqués sous réserve des droits de propriété littéraire et artistique. L'exercice du droit à la communication (...) exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués ».*

Sommaire

<i>DONNÉES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES</i>	7
1 Fiche signalétique.....	9
1.1 Terrain.....	9
1.2 Opération.....	9
1.3 Mots clefs.....	9
2 Générique des intervenants.....	10
2.1 Suivi scientifique.....	10
2.2 Équipe de terrain.....	10
2.3 Équipe d'étude post-fouille.....	10
2.4 Autres intervenants.....	11
3 Résumé scientifique.....	12
4 État du site.....	13
5 Localisation cartographique.....	14
6 Copie des arrêtés.....	17
<i>PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SITE ET DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE</i>	18
1 Présentation générale du site.....	20
1.1 Cadre géographique, géologique et topographique.....	20
1.2 Cadre historique et archéologique.....	22
2 Présentation de l'intervention archéologique.....	25
2.1 Contexte de l'intervention.....	25
2.2 Méthodologie.....	26
2.2.1 Déroulement de l'opération.....	26
2.2.2 L'enregistrement des données.....	28
2.2.3 Bilan technique.....	29
<i>LES RÉSULTATS</i>	30
1 État de conservation des vestiges.....	32
2 Une occupation laténienne.....	33
2.1 Un dépôt secondaire de résidus de crémation.....	33
3 Une occupation du Haut-Empire.....	35
3.1 Le bâtiment de la tranchée 1.....	35
3.1.1 Les maçonneries.....	36
3.1.1.1 Le mur 139.....	37
3.1.1.2 Le mur 152.....	39
3.1.1.3 Les maçonneries 138, 140 et 153.....	39
3.1.1.4 Le mur 151.....	41
3.1.1.5 Les maçonneries 141 et 154.....	41

3.1.1.6	Les tranchées de récupération 113 et 163.....	43
3.1.1.7	Synthèse sur le bâtiment de la tranchée 1.....	45
3.1.2	Le puits 128.....	47
3.1.3	Le niveau de démolition us 127.....	47
3.2	Des fosses d'extraction puis dépotoirs.....	49
3.3	Un réseau parcellaire antique.....	51
4	Une occupation médiévale.....	54
4.1	Des structures fossoyées.....	54
5	Les autres vestiges non datés.....	54
5.1	Des fossés.....	54
5.2	Des vestiges en creux.....	55
<i>MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE ET ÉTUDES SPÉCIALISÉES.....</i>		<i>58</i>
1	Inventaire de la céramique.....	60
2	étude des monnaies.....	60
3	Inventaire de la faune.....	62
4	Étude anthropologique.....	62
4.1	Glossaire.....	62
4.2	Description de la structure 149.....	62
4.3	Protocole de fouille <i>in situ</i>	62
4.4	Données anthropologiques.....	64
4.4.1	Le poids des restes.....	64
4.4.2	Le N.M.I.....	64
4.4.3	L'âge au décès.....	65
4.4.4	La diagnose sexuelle.....	65
4.4.5	Les modalités de dépôt.....	65
4.4.6	L'intensité de la crémation.....	66
4.4.7	La datation.....	66
4.5	Le mobilier associé.....	68
4.6	Synthèse.....	68
5	Étude de la Terre Cuite.....	69
5.1	Description.....	69
5.2	Bilan.....	71
6	Inventaire Instrumentum et scories.....	72
<i>SYNTHÈSE GÉNÉRALE.....</i>		<i>76</i>
	l'époque gauloise.....	78
	L'époque antique.....	78
	Les époques médiévales et modernes.....	79
<i>SOURCES DOCUMENTAIRES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....</i>		<i>80</i>

<i>ANNEXES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES</i>	86
1 Arrêté d'autorisation et de désignation.....	88
2 Attribution des subventions.....	90
3 Formulaires d'autorisations délivrés par les propriétaires.....	92
4 Formulaires d'autorisations délivrés par les exploitants.....	94
5 Inventaires techniques.....	96
5.1 Inventaire des structures.....	96
5.2 Inventaire du mobilier archéologique.....	98
5.3 Inventaire de la documentation graphique.....	102
5.4 Inventaire de la documentation photographique.....	102

Données administratives et techniques

1 FICHE SIGNALÉTIQUE

1.1 TERRAIN

- LOCALISATION DU SITE

Région : **Basse-Normandie** Département : **Manche** Commune : **Valognes**

Lieu-dit / adresse : **La Victoire, La Chasse de la Croix Varin**

Code Insee commune : **50700**

N° de l'entité archéologique : **163657**

Coordonnées Lambert II zone étendue : X **49°50'43** Y **1°45'60** Z **33 m NGF**

- RÉFÉRENCES CADASTRALES ACTUALISÉES

Commune : **Valognes** Année du cadastre : **1955**

Section : **AS** Parcelle(s) : **07 ; 08**

Lieu-dit : **La Victoire, La Chasse de la Croix Varin**

Propriétaire du terrain : Le propriétaire de la parcelle AS 07 est M. René Lepigeon domicilié à la résidence Le Mont Rouge à Valognes (50). La parcelle AS 08 appartient quant à elle à Mme Yvonne Marie domiciliée au 24 rue des Capucins à Valognes (50).

- STATUT DU TERRAIN AU REGARD DES LÉGISLATIONS SUR LE PATRIMOINE ET L'ENVIRONNEMENT

Néant

1.2 OPÉRATION

Code opération : **163657**

Arrêté de prescription : **n° 16-2015-108 du 15 avril 2015**

Arrêté d'autorisation de l'opération et de désignation du responsable : **n° 16-2015-108 du 15 avril 2015**

Responsable : **Vanessa Brunet (Éveha, Caen), Aurélien Piolot (Éveha, Caen)**

Dates d'intervention sur le terrain : **du 29/06/2015 au 10/07/2015**

1.3 MOTS CLEFS

- CHRONOLOGIE

La Tène finale, Antiquité, Moyen-Âge, Époque moderne.

- INTERPRÉTATION DES VESTIGES IMMOBILIERS

Bâtiment, dépotoir, fosse, fossé, crémation, démolition

- INTERPRÉTATION DES VESTIGES MOBILIERS **CÉRAMIQUE, FAUNE, OS HUMAINS, MÉTAL, TERRE CUITE ARCHITECTURALE**

2 GÉNÉRIQUE DES INTERVENANTS

2.1 SUIVI SCIENTIFIQUE

- M. Karim GERNIGON, Conservateur régional de l'archéologie de Basse-Normandie.

2.2 ÉQUIPE DE TERRAIN

- *RESPONSABLE D'OPÉRATION*

- Vanessa BRUNET, Aurélien PIOLOT.

- *ÉQUIPE DE FOUILLE*

- Jean GUÉRIEL, conducteur de la pelle mécanique ;
- Xavier HUSSON, topographe ;
- Jean-Luc LAMACHE ;
- Sarah LE JACQUES ;
- Aurélie MICHAUX ;
- Charlène PERON ;
- Louis PIRAT ;
- Valentine POIRIER ;
- Hasret YILMAZ ;

2.3 ÉQUIPE D'ÉTUDE POST-FOUILLE

- *NETTOYAGE ET RECONDITIONNEMENT DU MOBILIER*

Aurélien PIOLOT, Vanessa BRUNET, Valentine POIRIER.

- *ÉTUDE ET DESSIN DU PETIT MOBILIER*

Mélanie DEMAREST.

- *DESSIN, INFOGRAPHIE*

Xavier HUSSON, Vanessa BRUNET.

- *ÉTUDE NUMISMATIQUE*

Pierre-Marie GUIHARD.

- *ÉTUDE DE LA FAUNE*

Aurélien PIOLOT.

- *ÉTUDE DE LA CÉRAMIQUE ANTIQUE*

Alexandra GASSON.

- **ÉTUDE ANTHROPOLOGIQUE**

Vanessa BRUNET.

- **ENREGISTREMENT INFORMATISÉ DES DONNÉES, RÉDACTION DU RAPPORT**

Vanessa BRUNET, Aurélien PIOLOT.

2.4 AUTRES INTERVENANTS

- **RELEVÉ ORTHOPHOTOGRAPHIQUE**

Arnaud POIRIER, société ARPANUM.

- **PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES**

Sylvain CORBIN, Manche Drone Production.

Nous tenons tout d'abord à remercier l'équipe de bénévoles sans qui cette opération n'aurait pu se dérouler ainsi que l'ensemble des personnes qui ont contribué de près ou de loin au montage et au bon déroulement de cette intervention : Laurent et Laurence, duo de choc, Jean et sa bonne humeur, Marion Massault, Loïc Darot et Mélanie Demarest d'Éveha, Alexandra Gasson, Pierre-Marie Guihard du CRAHAM, les prospecteurs bénévoles, M. Léonard et M. Robert, la dame de l'Intermarché de Valognes, la ville de Valognes, le département de la Manche et le Ministère de la Culture.

3 RÉSUMÉ SCIENTIFIQUE

Le bilan dressé en 2011, à la demande du Ministère de la Culture, par le groupe « Antiquité en Basse-Normandie » faisait état de la rareté des informations relatives au domaine funéraire antique que ce soit en ville ou dans les campagnes (Coulthard *et al.* 2011). Ces lacunes justifient la réalisation d'un travail de repérage, d'identification et d'évaluation de nécropoles urbaines antiques afin d'analyser, à travers l'évolution des usages funéraires, le processus d'acculturation des cités nord-occidentales de la Gaule Lyonnaise.

Depuis 2012, l'ancienne cité antique d'*Alauna*, actuelle Valognes dans le département de la Manche (50), fait l'objet de prospections géophysiques et archéologiques afin d'en définir les limites, connaître la conservation des vestiges et leur organisation ainsi que la chronologie (Jeanne *et al.* 2012, Paez-Rezende *et al.* 2013 et 2014). L'ajout d'une problématique funéraire au travail déjà mené sur place est apparu évident afin de créer une dynamique scientifique autour de la compréhension de cette ancienne agglomération antique.

Ainsi, après concertation avec l'équipe de chercheurs déjà en place, le projet actuel a été élaboré à partir des dernières découvertes sur le réseau viaire de l'ancienne cité. Les ensembles funéraires antiques prennent généralement place le long des voies de communication principales et secondaires mais surtout hors de la ville, bien à l'écart de l'espace urbain.

L'opération menée aux lieux-dits de La Victoire – La Chasse de la Croix Varin en juillet 2015 est localisée aux abords supposés du *decumanus maximus* reliant *Alauna* en direction de Portbail (possible *Grannonna*) mis en évidence en 2014 par les sondages mécaniques et en 2012 par la géophysique. Les deux parcelles investies sont situées au niveau du *suburbium* de la cité antique, dans sa partie occidentale.

Un total de 13 tranchées placées perpendiculairement au tracé supposé de la voie décumane a été réalisé. Cette opération de sondages programmés s'est avérée négative en termes de découvertes d'indices funéraires antiques. De plus, cet axe de communication attendu sur ces parcelles ne passe finalement pas à l'endroit supposé.

Si les informations obtenues lors de cette campagne n'ont pas permis d'apporter des éléments de réponse à la problématique funéraire, elles viennent renseigner les modalités d'occupation du sol dans un secteur considéré comme une zone périurbaine de la cité d'*Alauna*.

Cette occupation se manifeste par la mise au jour d'un bâtiment maçonné et cloisonné d'une vingtaine de mètre de long, de fosses dépotoirs et de structures fossoyées. La densité de vestiges s'amenuise à mesure que l'on s'éloigne du centre urbain. Les indices archéologiques identifiés dans la partie occidentale des parcelles sont peu nombreux et prennent la forme de fossés peu profonds et non anthropisés. L'étude du mobilier céramique permet de situer l'occupation principale du site aux II – III^e siècles de notre ère. Un important « bruit de fond » médiéval et moderne a été observé .

4 ÉTAT DU SITE

L'ensemble des 13 tranchées réalisées a été rebouché au cours de la deuxième quinzaine de juillet et remise en état par un paysagiste. Les parcelles sont à nouveau exploitables que ce soit pour la culture ou bien le pâturage (III.1).



Illustration 1: Vue aérienne des parcelles AS 07 et 08 en cours de rebouchage. Photo : Manche Drone Production ©

5 LOCALISATION CARTOGRAPHIQUE



Illustration 2: Extrait de la carte topographique au 1/250000e. Carte IGN ©



Illustration 3: Extrait de carte topographique au 1/25000e. Carte IGN ©.



Illustration 4: Extrait cadastral au 1/2000e. Cadastre.gouv.fr

6 COPIE DES ARRÊTÉS

Voir en annexe à la fin de ce volume.

Présentation générale du site et de l'intervention archéologique

1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SITE

1.1 CADRE GÉOGRAPHIQUE, GÉOLOGIQUE ET TOPOGRAPHIQUE

VANESSA BRUNET, AURÉLIEN PIOLOT

La ville antique d'Alauna est située à 1,6 km au sud-est de l'actuelle commune de Valognes. D'un point de vue topographique, cette ancienne cité gallo-romaine est localisée sur le plateau de la rive sud des sources du Merderet et sur son rebord nord-ouest.

Le secteur de Valognes se situe aux confins du Bassin Parisien. Le substrat naturel se compose à la fois de calcaires, d'argiles et de marnes reposant sur des formations essentiellement du Trias, soient des couches à galets de grès, de sables arkosiques et de poudingues (Ill.5). Ces différents matériaux sont utilisés dans les aménagements de la cité antique que ce soit d'un point de vue architectural ou pour le réseau viaire.

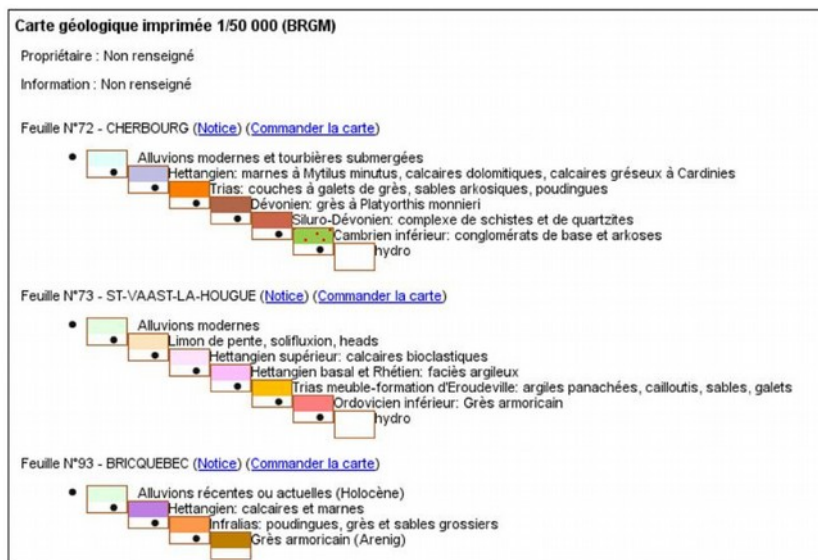
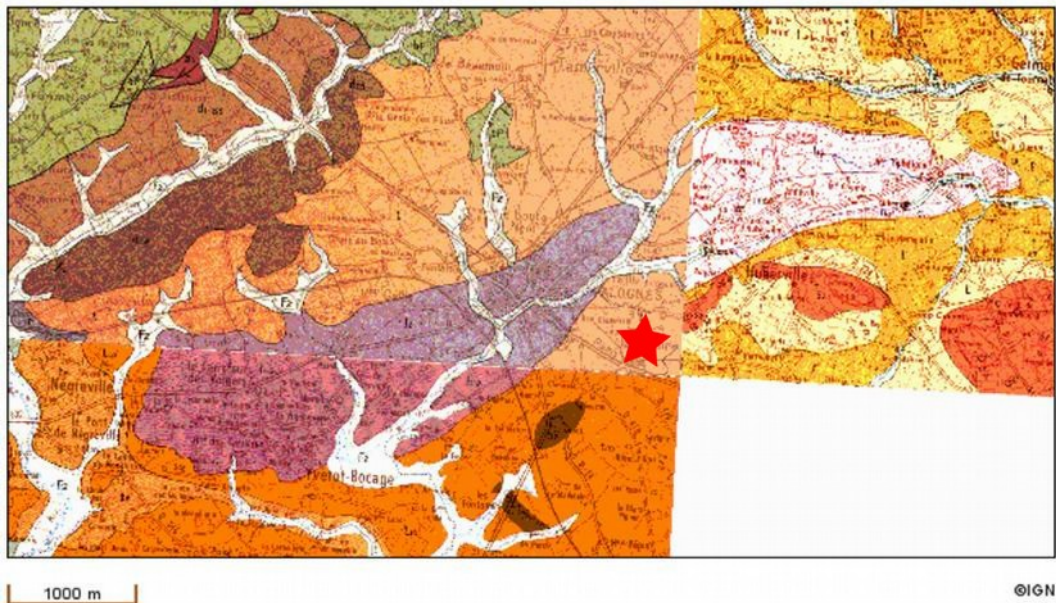


Illustration 5: Extrait de la carte géologique au 1/50 000. Sources : BRGM © InfoTerre 2015.

Les opérations de prospections géophysiques et archéologiques menées ces dernières années ont permis de préciser l'emprise urbaine de la cité et son implantation topographique. En effet, l'agglomération gallo-romaine s'installe sur « un plateau entre deux petits talwegs, d'orientation globalement sud-nord, qui soulignent les limites orientales, où est implanté le théâtre antique, et occidentales, où se trouvent des carrières et des zones d'épandage. Seuls les thermes nord sont installés sur le pied de versant de la vallée du Merderet » (Paez-Rezende *et al.* 2014). La réalisation d'un diagnostic archéologique en 2013 puis de la fouille préventive en 2015 dans la partie nord-ouest des marges de la ville ont mis en évidence une forte amplitude d'épaisseur de colluvions sur le versant sud de la vallée du Merderet (Paez-Rezende *et al.* 2013 ; *Ibid.*, à paraître). Les deux parcelles explorées à l'été 2015 font clairement état de ce phénomène récent de colluvionnement accentué par une pente d'au moins 12 % (observé dans la parcelle AS 08) observée du nord vers le sud (Ill. 6 et 7).

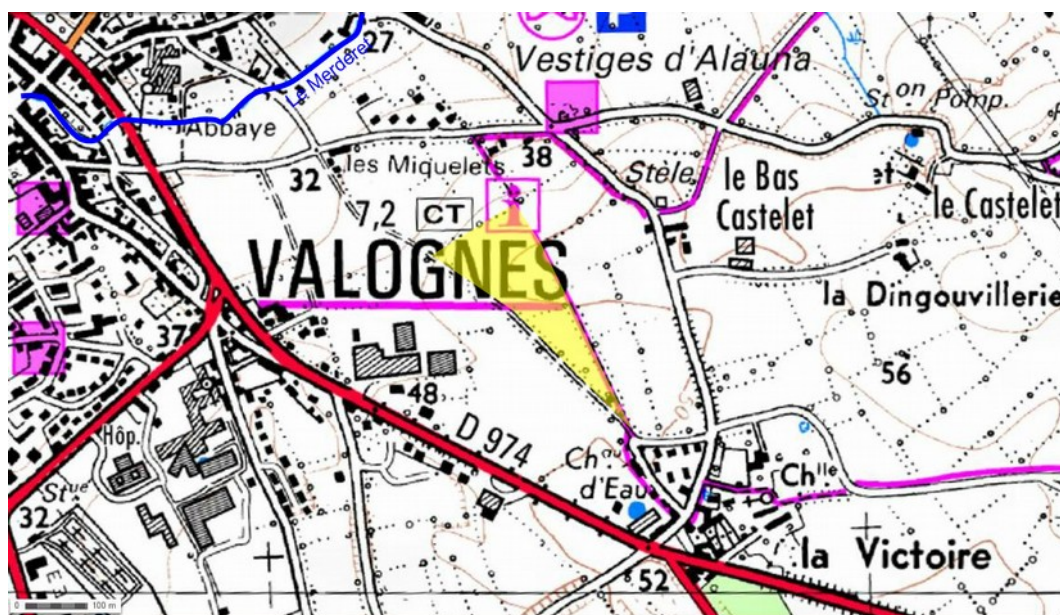


Illustration 6: Carte des courbes de niveau de Valognes. En jaune, les parcelles explorées en 2015. Sources : Géoportail © 2015.

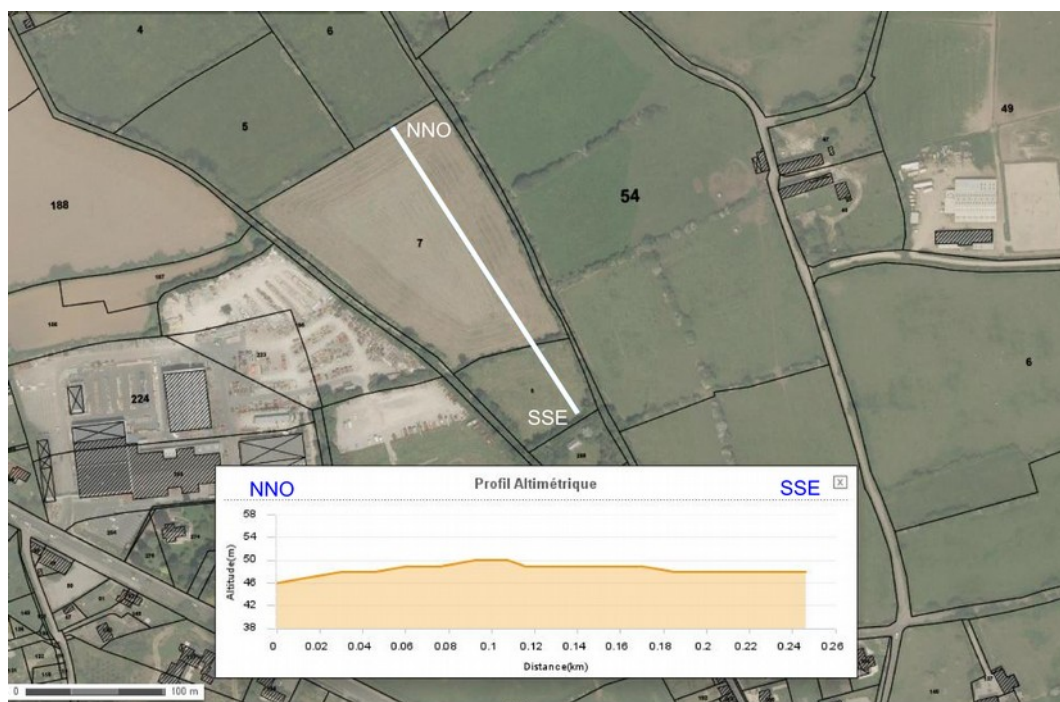


Illustration 7: Profil altimétrique des parcelles explorées en 2015. Sources : Géoportail © 2015.

1.2 CADRE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

Un important travail de recherche sur l'histoire de la cité a été réalisé par Laurence Jeanne lors de l'écriture du document final de synthèse de prospection thématique sur l'agglomération antique d'Alleume en 2012 (Jeanne *et al.* 2012 : 26 – 28).

Ainsi, la cité antique d'*Alauna* constitue, depuis des siècles, un terrain d'investigation cher aux érudits locaux. Les toutes premières interventions à caractère archéologique recensées à Alleaume remontent à la fin du XVII^e siècle. C'est à cette époque que sont mis au jour les vestiges du théâtre, des thermes et d'autres indices gallo-romains. Des documents cartographiques sont établis durant le XVIII^e siècle. La cité antique suscite toujours autant d'intérêt au siècle suivant. Charles de Gerville, érudit local, historien naturaliste et archéologue renouvelle considérablement les connaissances de la cité antique grâce à ses prospections archivistiques, pédestres et de nombreux suivis de travaux. Une première estimation de l'emprise de la cité est proposée.

La deuxième moitié du XIX^e siècle et la première moitié du XX^e connaissent une accalmie en terme de découvertes. Les investigations reprennent à partir des années 1950 mais portent de nouveau sur la parure monumentale d'*Alauna*, à savoir, le théâtre et les thermes.

Au début des années 80, des interventions ponctuelles sont réalisées, permettant de préciser l'état de conservation des vestiges. Plus récemment, plusieurs campagnes de sondages sont menées par Thierry Lepert (DRAC Haute-Normandie) dans les années 90 au niveau des thermes, avec pour objectif la valorisation du monument et aussi au hameau de la Victoire en vue du lotissement de la zone (Lepert 1989, *Ibid.* 1990, *Ibid.* 1991, *Ibid.* 1992). À cette occasion, l'emprise de la ville est réévaluée et revue à la baisse. Une prospection thématique est réalisée entre 1997 et 1999 par Ludovic Le Gaillard (Inrap) et Nicolas Navarre sur une surface de 1,5 hectare, à l'écart des principaux monuments (Le Gaillard & Navarre 1999 ; Le Gaillard 1999). Elle permet d'asseoir le potentiel archéologique de l'agglomération.

Quelques informations supplémentaires sont ajoutées à la connaissance des modalités d'occupation du sol de la cité gallo-romaine durant les années 2000 via quelques opérations archéologiques préventives (Jahier 2002 ; Le Gaillard 2011).

Depuis 2012, les investigations archéologiques ont repris dans le cadre du PCR « Antiquité en Basse - Normandie » autour du thème du fait urbain antique (atelier 4). Laurent Paez-Rezende (Inrap) et Laurence Jeanne (Craham, GRAC) ont ainsi mené une campagne de prospection géophysique associée à une stratégie de sondages mécaniques de 2012 à 2015 (Jeanne *et al.* 2012 ; Paez-Rezende *et al.* 2013 ; Paez-Rezende *et al.* 2014).

Ces interventions de grande ampleur ont ainsi permis de préciser l'état de conservation des vestiges, l'organisation de l'ancienne cité (véritable maillage et îlots urbanisés) et sa chronologie.

La ville antique d'*Alauna* s'étend alors sur une surface estimée entre 20 et 35 ha (Ill. 8). Les limites ouest et sud de la cité correspondent à deux grands axes de voirie au-delà desquels se développe la zone périurbaine. Dans cet espace, ont été reconnues des traces d'activités artisanales (boucherie, métallurgie), des carrières, de l'habitat et des dépotoirs.

À ce jour, aucun indice d'occupation funéraire antique n'a été mis en évidence dans la zone périurbaine.

L'intervention au lieu-dit de La Victoire – La Chasse de la Croix Varin durant l'été 2015 a porté sur les parcelles AS 07 et 08 localisées à l'ouest immédiat de la cité antique, dans une zone supposée comme périurbaine « à forte amplitude de remblais et de nombreux vestiges en creux » (Paez-Rezende *et al.* 2014 : 158).

Le choix de ce secteur a été dicté par la présence pressentie du *decumanus maximus*, repéré en prospection géophysique en 2012 au cœur du hameau « Le Bas Castelet » et en sondage mécanique en 2013 à 50 mètres plus à l'est dans la parcelle ZK54. Localisé en marge de ville, ce type d'axe structurant est susceptible d'attirer un ou des ensembles funéraires à l'image de nombreux chefs-lieux de cité¹.

¹ Exemple de *Condate* (actuel Rennes, Ille-et-Vilaine), chef-lieu de cité des Riedones en Gaule Lyonnaise ou bien encore *Mediolanum Aulercorum* (actuel Évreux, Eure) dont les ensembles funéraires antiques sont localisés à la périphérie de la ville, le long d'importantes voies de circulation (Provost 1990 : 34 ; Pluton-Kliesch 2008).

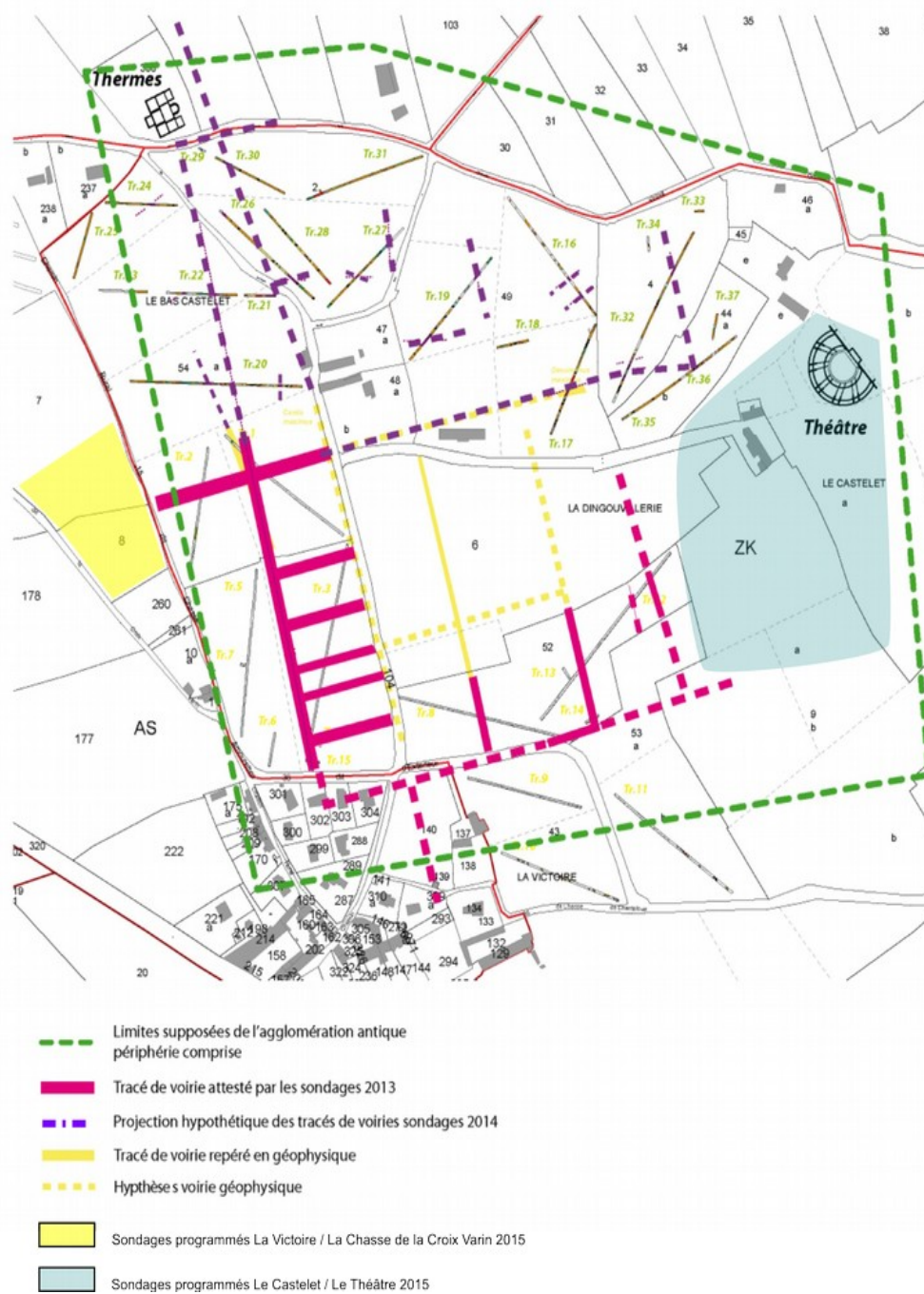


Illustration 8: Plan du schéma urbain et du réseau viaire de la cité antique d'Alauna d'après les données issues des prospections géophysiques et mécaniques menées depuis 2012. Source : L. Paez-Rezende et al. 2014 : 160. Modifications : V. Brunet 2015.

2 PRÉSENTATION DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

2.1 CONTEXTE DE L'INTERVENTION

Le bilan dressé en 2011, à la demande du Ministère de la Culture, par le groupe « Antiquité en Basse-Normandie » fait état de la rareté des informations relatives au domaine funéraire antique que ce soit en ville ou dans les campagnes.

Ces dernières années, l'archéologie préventive a permis d'étudier quelques ensembles partiels ou complets en contexte rural (Manneville-la-Pipard, *le Petit Paroir* (14), Boitron, *le Sainfoin* (61)...). Des découvertes inattendues (*Les Sentes de Vâton* à Falaise (14) et *Le Genestel* à Portbail (50)) ont, quant à elles, permis de renseigner les pratiques funéraires proches de celles du monde italique².

Malgré tout, le travail de synthèse mené à l'heure actuelle par l'atelier funéraire et cultuel (atelier 6, coordination : V. Brunet) du P.C.R. « Antiquité en Basse-Normandie », est particulièrement difficile en raison d'une documentation inégale en fonction des territoires et de l'absence d'information sur les nécropoles urbaines. En effet, seule la nécropole de Michelet à Lisieux (14) a été fouillée et étudiée dans les années 1990. La publication de ce site demeure cependant attendue. Par ailleurs, les vestiges funéraires étudiés sont très majoritairement datés de l'Antiquité tardive.

Ces lacunes justifient la réalisation d'un travail de repérage, d'identification et d'évaluation des nécropoles urbaines antiques afin d'analyser, à travers l'évolution des usages funéraires, le processus d'acculturation des cités nord-occidentales de la Gaule Lyonnaise.

Depuis plusieurs années, un important travail de recherche a été entamé sur l'ancienne cité antique d'*Alauna*, actuelle Valognes (50), au sein du PCR Urbano par des campagnes de prospection menées par Laurence Jeanne (archéologue bénévole, CRAHAM - UMR 6273) et Laurent Paez-Rezende (archéologue antiquisant, INRAP GO). Les résultats de ces interventions ont permis de préciser la trame urbaine, l'état de conservation des vestiges, l'organisation de l'ancienne cité et sa chronologie. Cette dynamique s'enrichit donc d'une problématique funéraire et d'une caractérisation des activités humaines au sein des marges de l'ancienne cité.

Pour ce faire, le choix s'est porté sur deux parcelles (AS 07 et 08) encore inexplorées où l'ancien *decumanus*, voie reliant la cité d'*Alauna* à l'ancienne agglomération secondaire de *Granonna* (probablement la ville actuelle de Portbail), serait supposé passer. Deux tranchées ouvertes lors de la campagne de sondages de 2013, ont révélé le développement du *suburbium* dans la parcelle ZK54 située l'est des parcelles concernées (Jeanne *et al.* 2012). Ces vestiges se raréfiant vers l'ouest, les deux parcelles AS 07 et 08 pourraient alors être localisées en marge de la ville et se prêter à une occupation funéraire selon les règles d'implantation en vigueur pour les nécropoles de l'époque antique.

Vers l'ouest, au-delà de ces deux parcelles, toute exploration est rendue impossible par la présence d'un espace commercial qui a sans doute détruit les vestiges archéologiques. Un vide sur la carte des opérations archéologiques est perceptible pour ce secteur, que l'exploration de ces deux parcelles a permis de renseigner (Ill. 9).

² Les résultats de ces opérations archéologiques sont présents sous forme de notice de site. Elles ont été réalisées dans le cadre de l'atelier 6 du PCR Urbano (Brunet 2015)

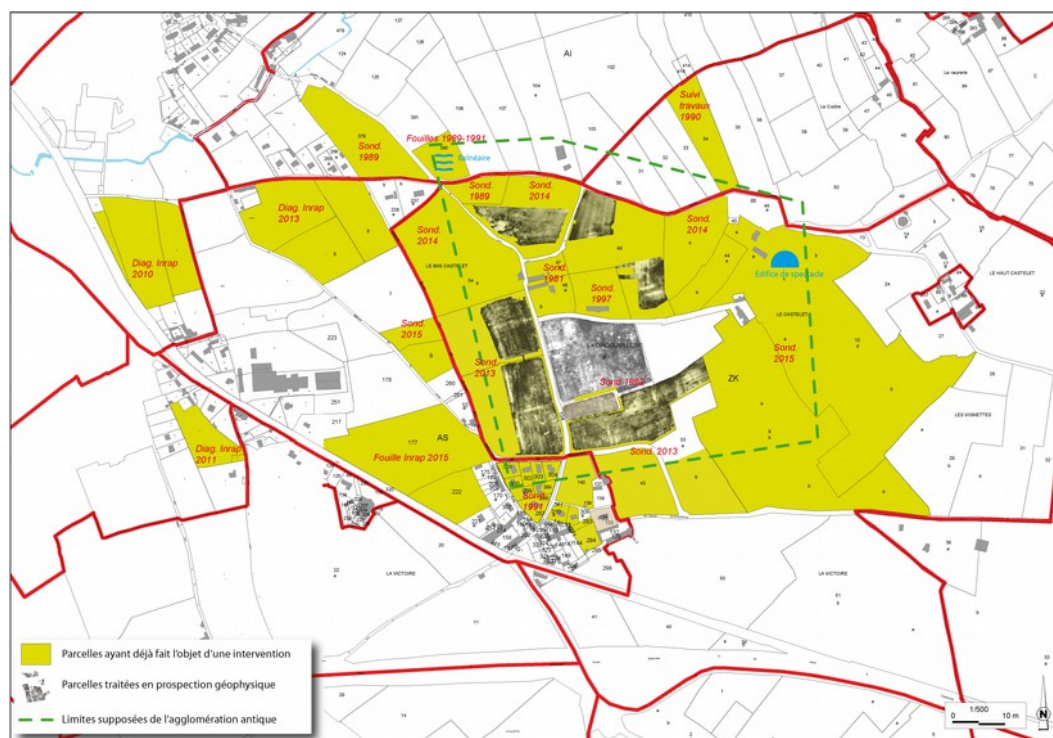


Illustration 9: Carte des opérations archéologiques sur la commune de Valognes (50). DAO : L. Paez-Rezende, A. Piolot, 2015.

2.2 MÉTHODOLOGIE

2.2.1 DÉROULEMENT DE L'OPÉRATION

En amont de l'intervention mécanique, une prospection électro-magnétique réalisée au détecteur de métaux a permis de faciliter et d'aider à l'implantation des tranchées (Ill. 10). Au vu des nombreuses résonances dans le sous-sol à proximité de la haie, et aussi de la discrétion des vestiges recherchés, il a été décidé de mettre en place un maillage de tranchées plus serré qu'initialement prévu.



Illustration 10: Prospection électro-magnétique dans la parcelle 07

Ainsi, l'opération a consisté en l'ouverture d'une série de 13 tranchées de 12 à 50 m de long. Un espacement de 15 mètres entre chacune et une disposition en quinconce ont été retenus. Chacune des tranchées sont toutes perpendiculaires à l'actuelle haie qui reprend le tracé ancien de la voie supposée. Elles sont réparties en sept tranchées dans la parcelle AS 08 et six dans la parcelle AS 07.

À cause des difficultés d'accès aux parcelles, un petit engin mécanique sur chenilles en caoutchouc (pelle mécanique de 8 tonnes) a été employé à la réalisation des tranchées. La taille restreinte de la pelle a également limité la taille du godet lisse à une largeur maximale de 1,75 m.

L'ouverture de ces 13 tranchées a permis de sonder une superficie d'environ 680 m² et d'obtenir une vision suffisante de l'occupation du sol dans les marges de la ville antique pour les deux parcelles explorées (Ill. 11). La découverte d'un bâtiment en tranchée 1 a amené l'ouverture d'une fenêtre d'exploration afin d'en obtenir un plan plus complet. Les fosses dépotoirs et un fossé (ST 115), de part leur dimension importante, ont été explorés mécaniquement. Les autres vestiges ont été dégagés et sondés manuellement.

Afin d'appréhender la chronologie et la constitution des maçonneries du bâtiment découvert en tranchée 1, trois sondages manuels ont été implantés aux angles des murs 139, 140 et 151.

L'opération s'est déroulée du 29 juin au 10 juillet 2015 avec une équipe de 5 à 7 bénévoles, 2 archéologues, un topographe professionnels et un conducteur de pelle bénévole.

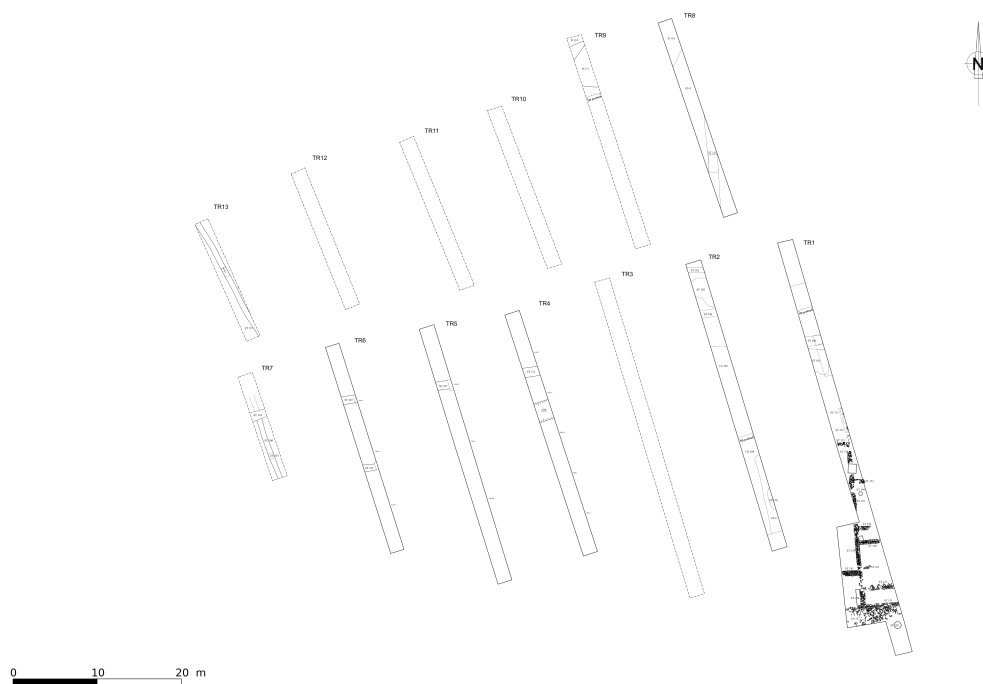


Illustration 11: Plan général des tranchées réalisées sur les parcelles AS 07 et 08.

2.2.2 L'ENREGISTREMENT DES DONNÉES

Les tranchées et les faits archéologiques ont été numérotés en continu en fonction leur ordre d'apparition. Les informations ont été enregistrées au moyen de sept supports :

- Un cahier d'inventaires des faits archéologiques au format A4 paysage ;
- Des relevés minutes sur polyester format A3 paysage ;
- Deux cahiers d'enregistrement des faits archéologiques testés au format A4 portrait (un pour chaque parcelle) ;
- Un relevé topographique des 13 tranchées en plan avec géoréférencement dans le système RGF 93 – Lambert 93 et NGF ;
- Des relevés photographiques de toutes les structures testées et de toutes les coupes, des vues générales du site, des vues de détails sur des fouilles en plan ou des parties de structures ;
- chaque artefact/écofact a été placé en sac plastique « grip » puis enregistré à l'aide d'une fiche imputrescible regroupant l'ensemble des données relatives au site et à la structure testée (site, commune, matière, n° inventaire, structure, US, commentaires, nom du fouilleur, date de la fiche et parcelle) (Ill. 12).


Site : La Victoire - Chasse Croix Commune : VALOGNES(50) Varin			
Matière OSH / OHU		N° d'Inventaire 163657-149-62	
Secteur TR 1	Structure 149	US 160	
Commentaires Passe 3 Os humains brûlés.			
Fouilleur AM / VB	Date fiche 09/07/15	Parcelle AS 08	

Illustration 12: Étiquette imputrescible utilisée pour enregistrer le mobilier issu des structures. Photo : V. Brunet 2015.

2.2.3 BILAN TECHNIQUE

La campagne de 10 jours réalisée à l'été 2015 a permis l'ouverture de 13 tranchées dont la longueur varie entre 12 et 50 m. Seule la tranchée 1 a fait l'objet d'une extension vers l'ouest afin d'appréhender une partie du plan du bâtiment antique.

Le linéaire ouvert représente une longueur cumulée de 353 m et la surface décapée atteint quasiment les 680 m², soit environ 12 % de l'emprise totale des deux parcelles. Le niveau d'apparition des structures et l'épaisseur des couches de colluvions ont généré des paliers de décaissements variables, allant de 0,4 à 1,30 m de profondeur.

La numérotation des faits archéologiques a été réalisée à partir du chiffre 100 et les séquences géologiques de 1 à 4. Un total de 70 unités d'enregistrement a été inventorié. Les relevés graphiques ont été archivés sur 13 minutes de terrain polyester au format A3 paysage et 531 photos numériques ont été prises.

Les résultats

1 ÉTAT DE CONSERVATION DES VESTIGES

Les structures archéologiques apparaissent assez arasées dans la parcelle AS 07. Les vestiges mis au jour dans la parcelle AS 08, en revanche, ont bénéficié d'un recouvrement de colluvions assez important notamment dans la partie sud (Ill. 13 et 14). Le bâti observé dans la parcelle AS08 présente une conservation différentielle.

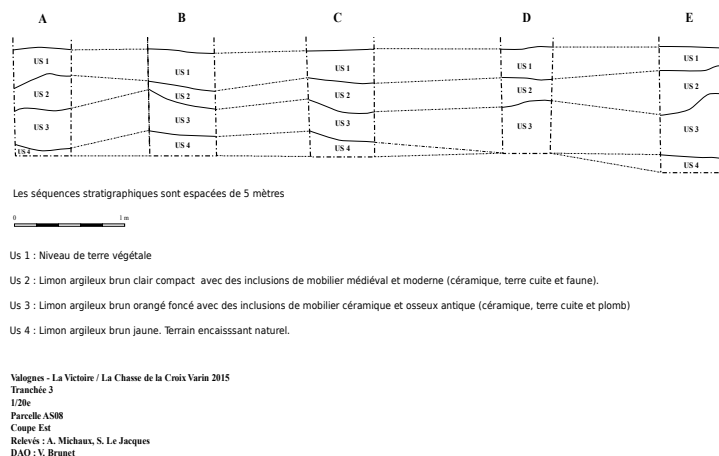


Illustration 13: Aperçu de la nature et de l'épaisseur des recouvrements de la parcelle AS 08, exemple de la tranchée 3.

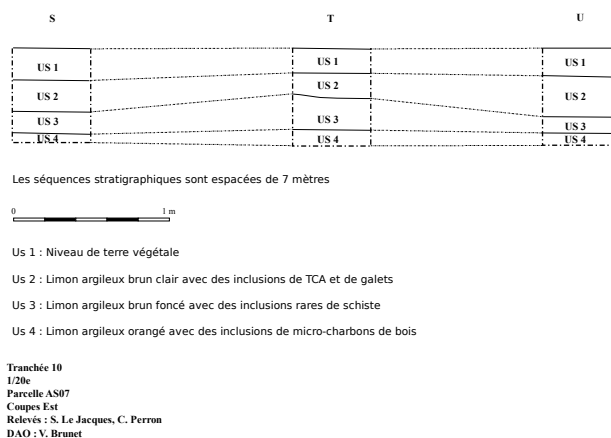


Illustration 14: Aperçu de la nature et de l'épaisseur des recouvrements de la parcelle AS 07. Exemple de la tranchée 10.

2 UNE OCCUPATION LATÉNIENNE

Une seule structure et quelques éléments mobiliers résiduels se rattachent à une occupation fugace datée de la Tène finale.

2.1 UN DÉPÔT SECONDAIRE DE RÉSIDUS DE CRÉMATION



Illustration 15: Dépôt secondaire de résidus de crémation en cours de fouille. Photo : A. Michaux 2015.

La structure 149 demeure l'unique fait archéologique daté de la Tène finale. Il s'agit d'un dépôt secondaire de résidus de crémation (ill. 15). Ce dépôt est situé à proximité immédiate du bâtiment antique mis au jour dans la tranchée 1 (ill. 11).

Les contours de la structure dans lequel le dépôt a été installé n'ont pu être perçus lors de la fouille. Seul le surcreusement lié au rejet du résidu charbonneux était perceptible.

Cette découverte paraît donc isolée. Cependant, elle est à rapprocher des résultats de la fouille préventive qui a eu lieu sur les parcelles 177 et 222, situé à 150 mètres au sud-ouest. Un important habitat protohistorique en enclos fossoyé y a été rencontré (Paez-Rezende, *à paraître*).

Lors de cette opération archéologique six faits funéraires (en cours d'étude) daté de l'époque protohistorique et antique ont été découverts à proximité de fossés parcellaires (ill. 16). Ce dépôt secondaire de résidus de crémation est donc probablement en lien avec cet habitat et ces autres faits funéraires.

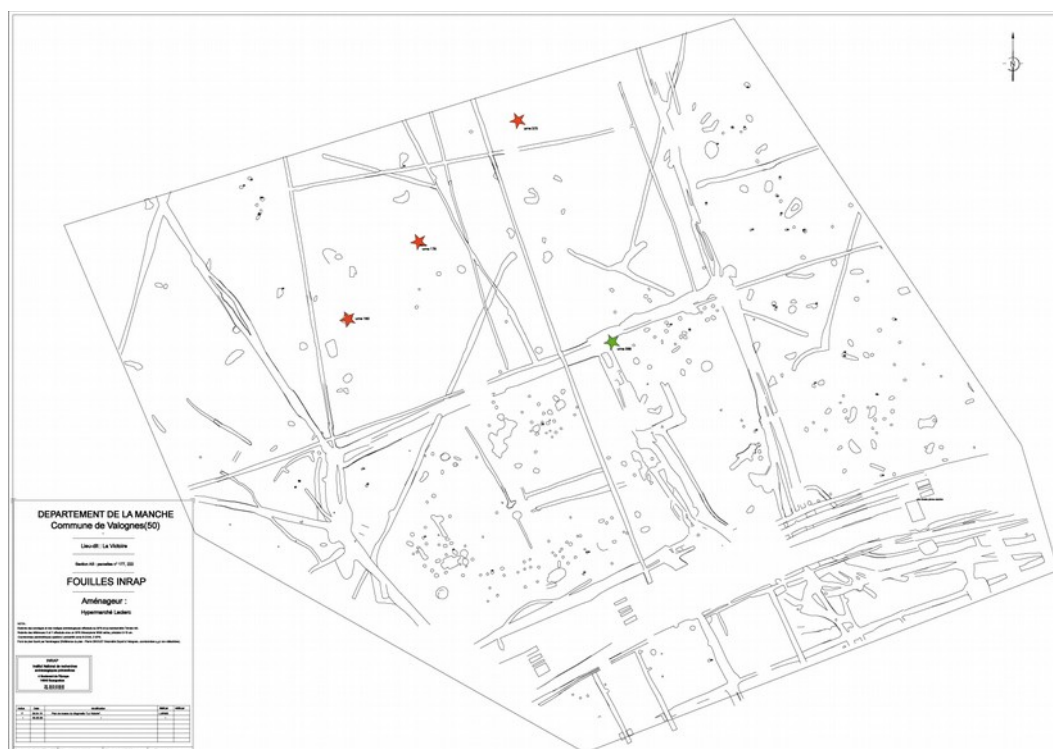


Illustration 16: Plan masse de l'opération préventive "La Victoire", section AS, parcelle 177 et 222. DAO : L. Paez-Rezende, 2015.

3 UNE OCCUPATION DU HAUT-EMPIRE

3.1 LE BÂTIMENT DE LA TRANCHÉE 1

La réalisation de la tranchée 1 a permis de découvrir les vestiges d'un bâtiment maçonné et cloisonné d'une longueur inférieure de 20 mètres de long orienté nord - sud. La maçonnerie 139 occupe la moitié de la tranchée 1 dans un axe nord-sud. C'est sur cet élément que viennent se s'appuyer ou se chaîner les autres maçonneries (ill. 17).



*Illustration 17: Orthophotographie
du bâtiment de la tranchée 1 en
parcelle AS 08 - Arpanum ©*

3.1.1 LES MAÇONNERIES

L'emploi du terme « maçonnerie » désigne « un ouvrage composé de matériaux divers, naturels ou artificiels, assemblés avec un liant ou posés « à sec » les uns sur les autres (Bessac *et al* 2004 : 202). La tranchée 1 a ainsi livré 10 faits attribués au domaine du bâti (Ill. 18).

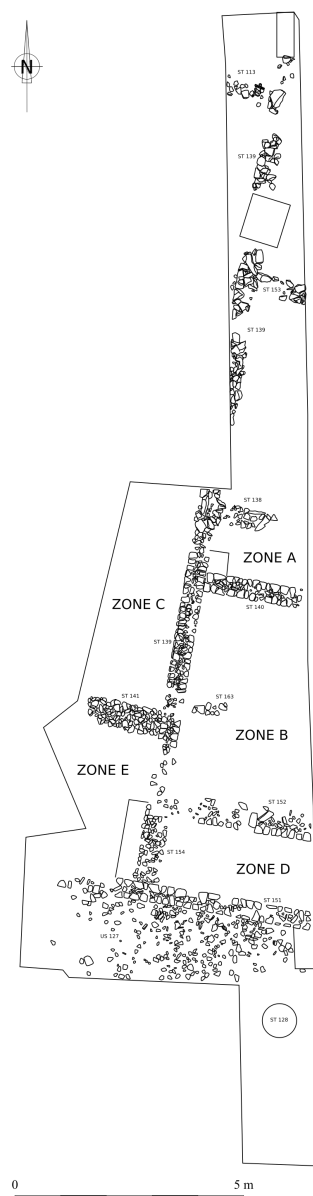
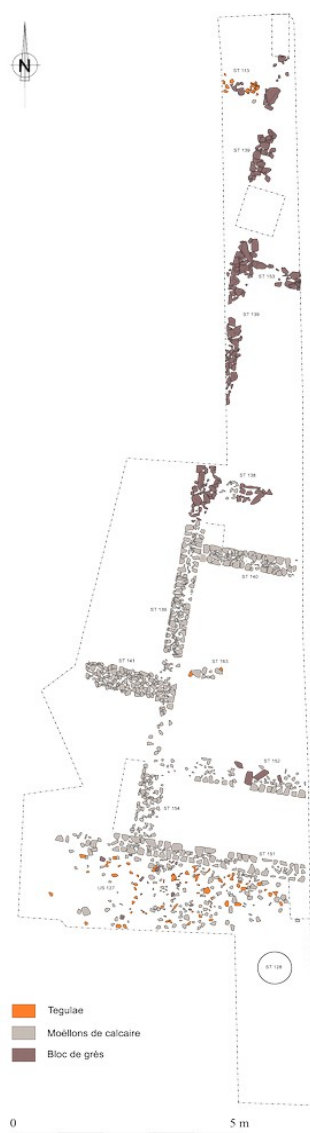


Illustration 18: Dessin assisté par ordinateur des maçonneries mises au jour dans la tranchée 1, parcelle AS 08. Plan : X. Husson, DAO : V. Brunet 2015.

3.1.1.1 Le mur 139

Le mur le plus important en terme de longueur (15,25 m) est la maçonnerie 139. Celle-ci est assez arasée dans la partie septentrionale. Ne subsistent que les fondations en gros blocs de grès visibles sur près de 10 mètres de long, du nord au sud de la tranchée (Ill. 19). La conservation du mur 139 est meilleure dans la partie sud de la tranchée 1. La largeur de cette maçonnerie est constante avec 0,45 m. Dans la partie sud de la tranchée 1, le mur 139 bénéficie d'une meilleure conservation. Une à deux assises en moellons calcaires équarris décimétriques liés au mortier de chaux sont observables. Cet élément architectural s'achève par un angle formé avec la maçonnerie 152 qui se poursuit vers l'est (Ill.20).



*Illustration 19: Tranchée 1 – les différentes maçonneries en fonction du type de matériau.
 DAO : V. Brunet 2015.*

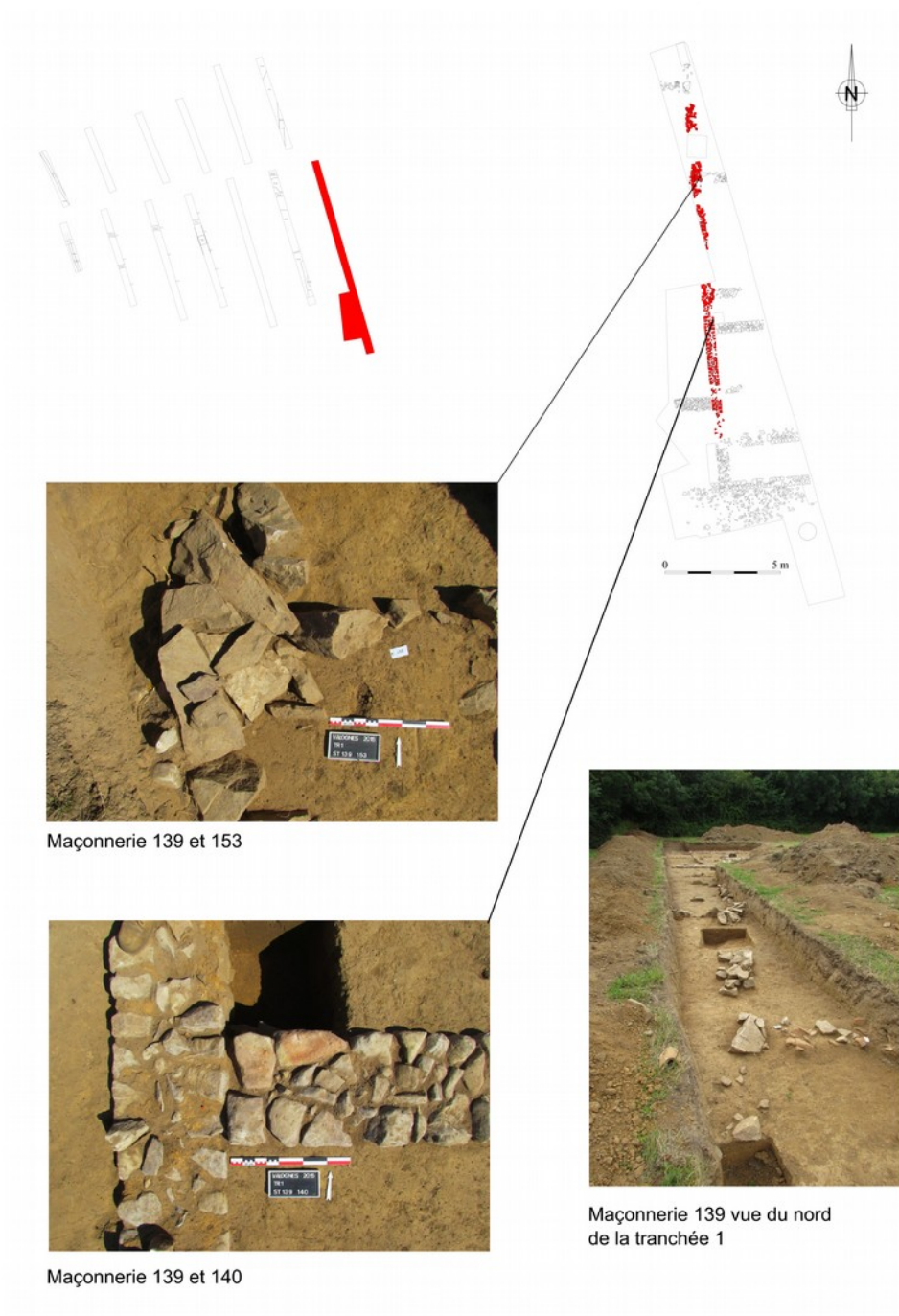


Illustration 20: La maçonnerie 139 de la tranchée 1. Clichés : A. Piolot 2015, DAO : X. Husson, V. Brunet 2015.

3.1.1.2 Le mur 152

Cette maçonnerie fonctionne avec le mur 139. Sa largeur est un peu plus importante avec 0,60 m. Les fondations sont composées de gros blocs de grès sur lesquels prend place au moins une assise en moellons calcaires équarris liés au mortier de chaux (Ill. 21). L'angle formé par les maçonneries 139 et 152 est en grande partie récupéré.

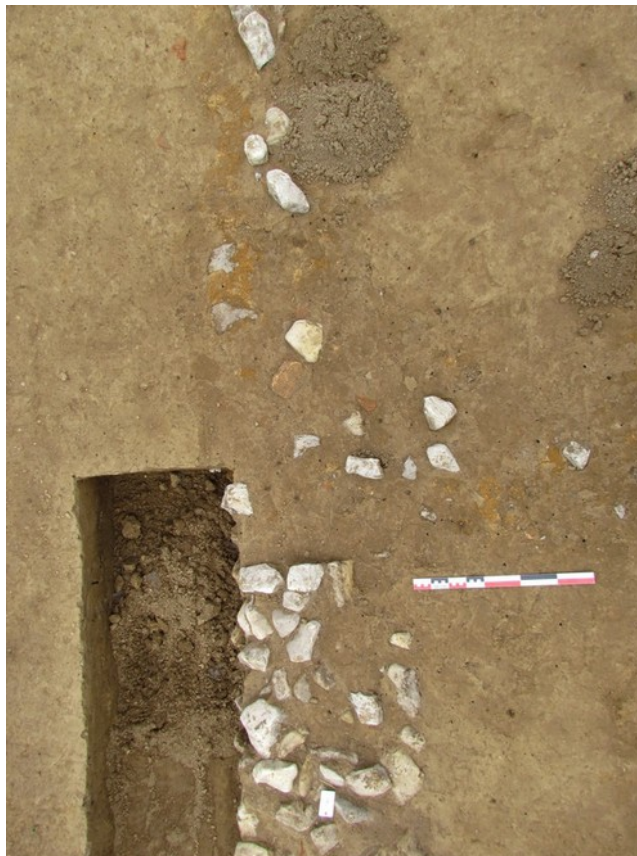


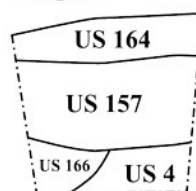
Illustration 21: Vue zénithale de l'angle formé par les maçonneries 139 et 152. Cliché : A. Piolot, 2015.

3.1.1.3 Les maçonneries 138, 140 et 153

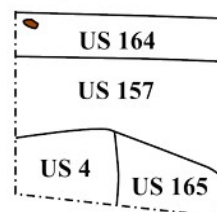
Ces trois maçonneries sont placées perpendiculairement au mur 139. Leurs largeurs sont comprises entre 0,45 et 0,50 m. Le mur 153 se résume à quelques blocs de grès qui font office de fondations en tranchée sèche. Le mur 138 est également assez arasé mais dans une moindre mesure. Il est constitué de blocs de grès assez massifs sur lesquels repose un lit de mortier de chaux. Aucune assise n'est conservée. La maçonnerie 140, parallèle au mur 138 et perpendiculaire au mur 139 est relativement bien conservée. Des fondations de en bloc de grès reçoivent plusieurs assises de petits blocs calcaires équarris liés au mortier de chaux et calés avec un blocage en petit appareil calcaire. (ill.22). Les fondations des maçonneries 138, 140 et 153 sont chaînées à celles du mur 139 (ill.23).

Tranchée 1 Sondage Zone A 1/20e

Coupe N

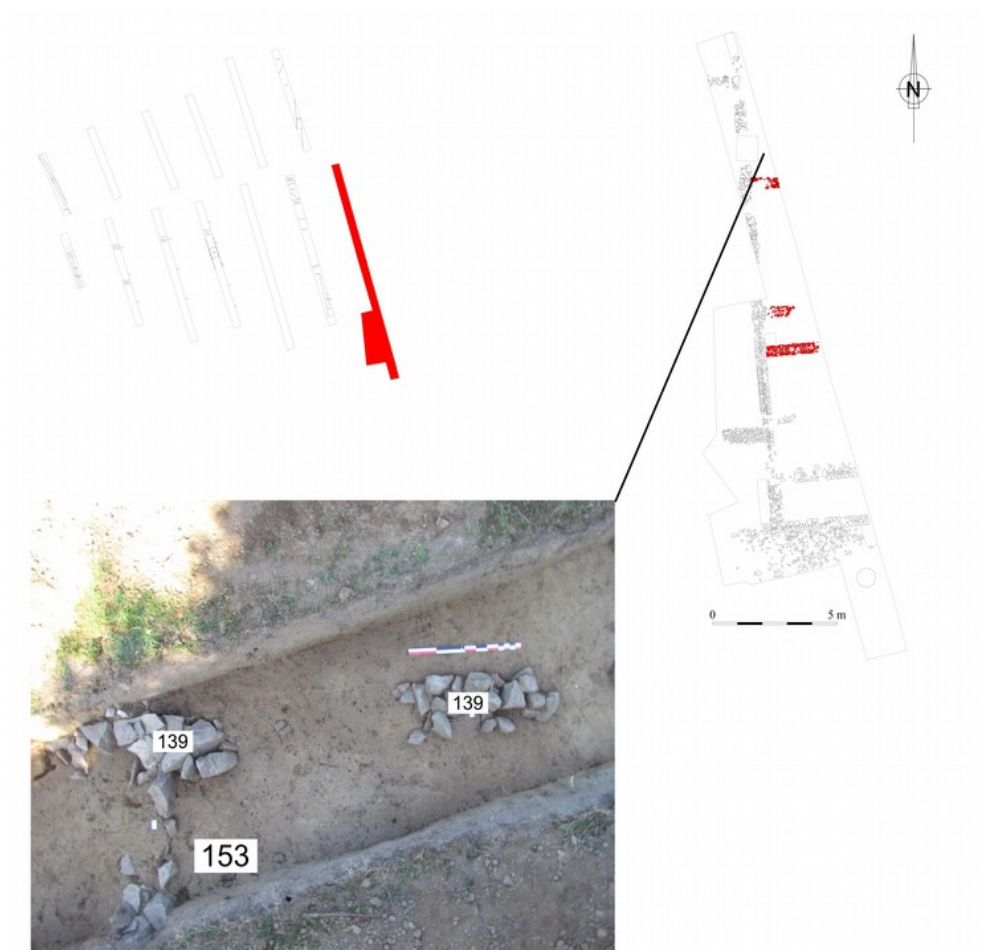


Coupe E



FAU

Illustration 22: Coupes réalisées dans le sondage situé à l'angle des maçonneries 139 et 140. Relevé : S. Le Jacques, L. Pirat. DAO : V. Brunet 2015.



Les maçonneries 153 et 139



Les maçonneries 138 et 140

Illustration 23: Les maçonneries 138, 140 et 153 de la tranchée 1. Clichés : A. Piolot 2015, DAO : X. Husson, V. Brunet 2015.

3.1.1.4 Le mur 151

Ce mur est le mieux conservé de tous. Observé sur une hauteur d'au moins 0,70 m, il se compose de fondations de gros blocs de grès sur lesquelles reposent plusieurs assises de petits blocs calcaires décimétriques équarris liés au mortier de chaux puis calés avec un blocage en petit appareil calcaire (Ill.24). Cette maçonnerie semble délimiter deux espaces distincts. L'espace situé au nord du mur 151 semble dévolu à l'habitat tandis que l'espace situé au sud paraît tourné vers l'extérieur comme en témoigne la présence d'un puits (fait 128) et d'un important niveau de démolition et/ou d'abandon (us 127 ; Ill.25).

L'ensemble de ces maçonneries (139, 152, 153, 138, 140 et 151) semble appartenir à un premier état du bâtiment partitionné. La datation de ces éléments repose sur les quelques tessons de céramiques retrouvés piégés dans le mortier de chaux ou à proximité immédiate des maçonneries. Ce premier état est donc rattaché au Haut-Empire (II^e – III^e siècle de notre ère) (cf. *infra* Annexes 5.2).

3.1.1.5 Les maçonneries 141 et 154

Les structures 141 et 154 se présentent sous forme de tranchées sèches de fondation, comblées de moellons calcaires en vrac et sans liant (Ill.26) Ces maçonneries s'ajoutent au bâti existant pour créer de nouvelles séparations ou pièces. À la différence des maçonneries décrites précédemment, le grès n'est ici pas utilisé.



Illustration 24: Sondage réalisé au pied du mur 151. Photo : L. Pirat 2015.



Illustration 25: Tranchée 1, vue est du mur 151 et du niveau de démolition et/ou d'abandon 127 (us). Photo : A. Piolot 2015.

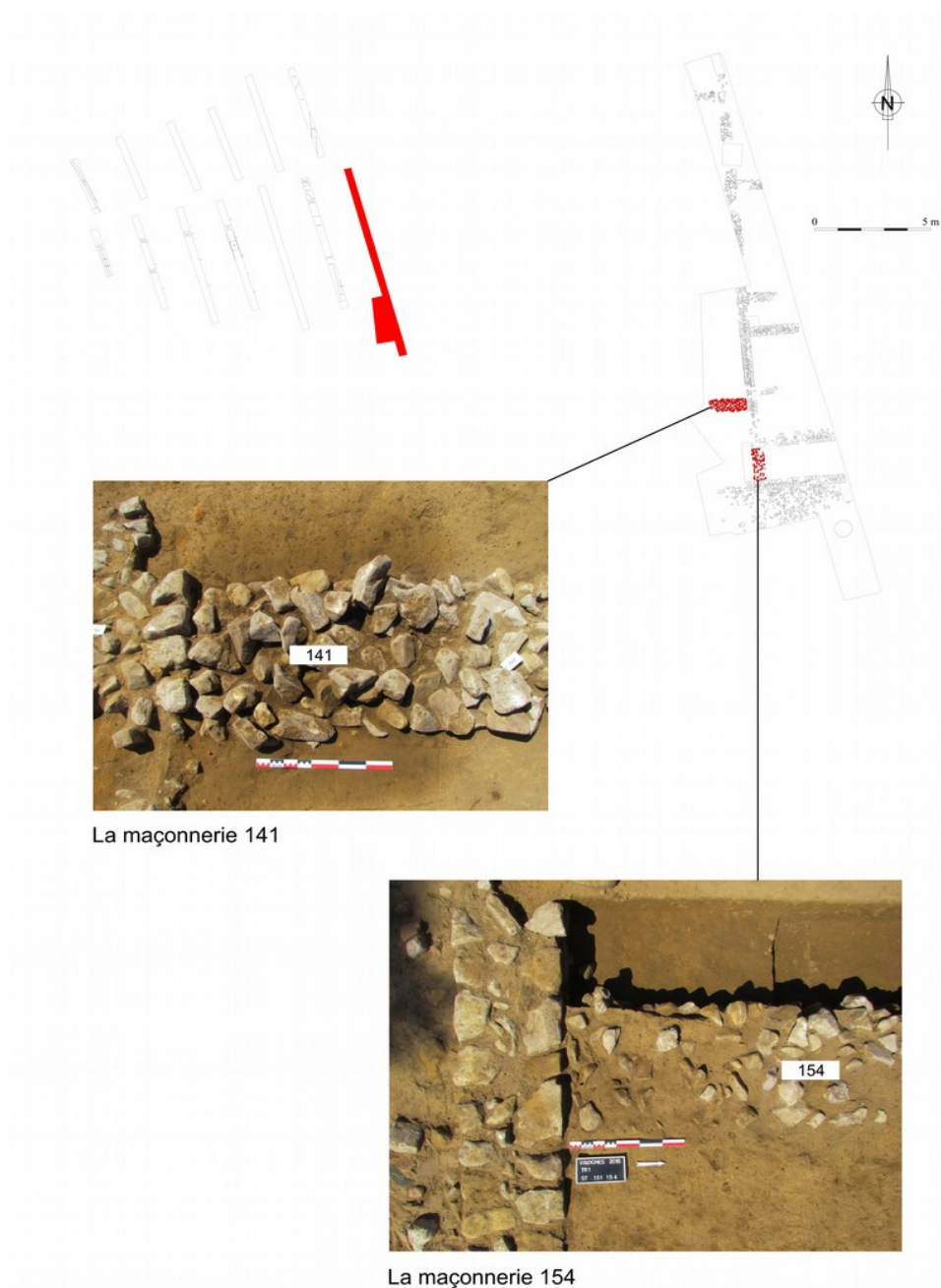
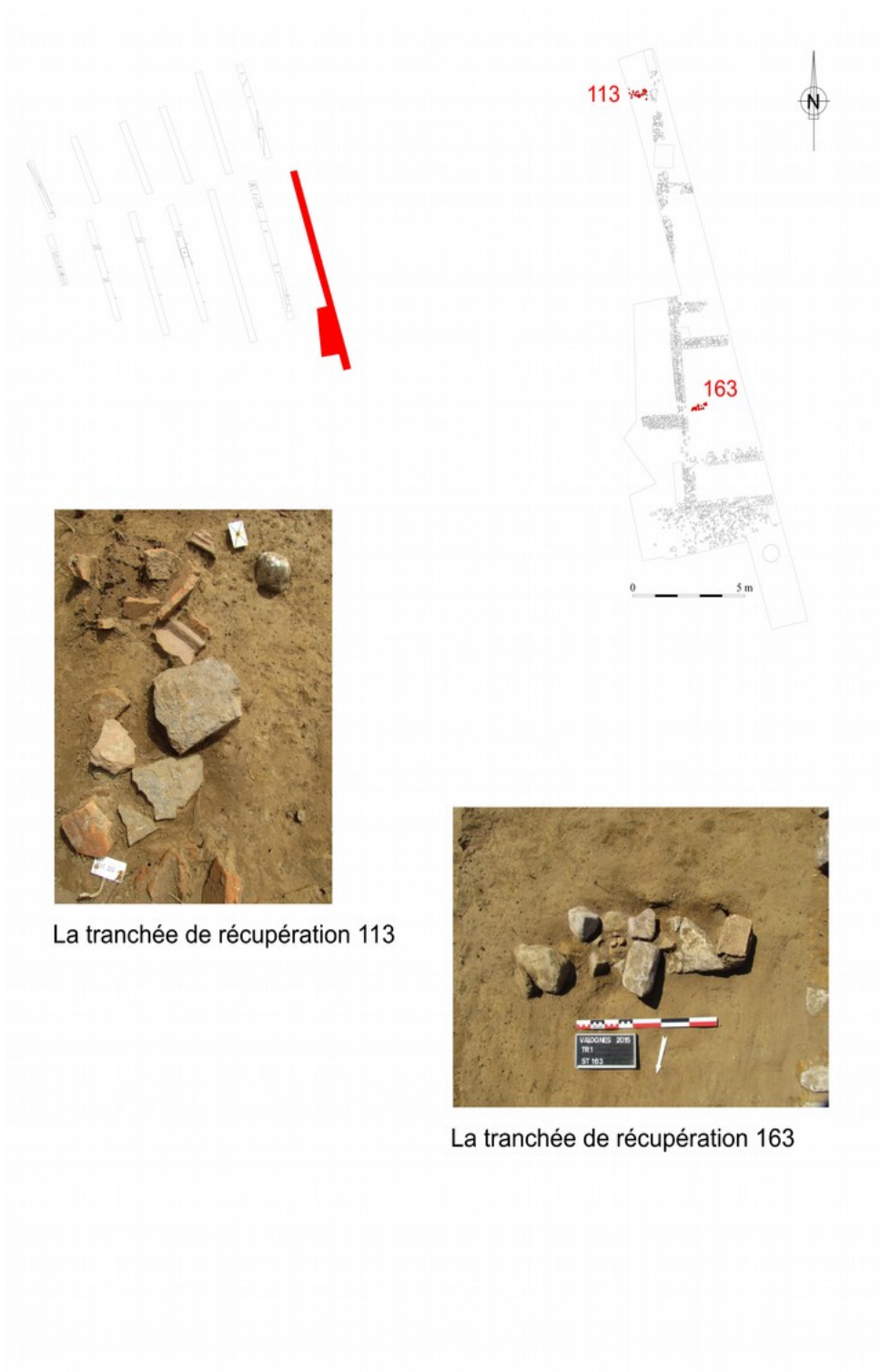


Illustration 26: Les maçonneries 141 et 154 de la tranchée 1. Clichés : A. Piolot 2015. DAO : X. Husson, V. Brunet 2015.

Contrairement aux autres murs, ceux-ci ne sont pas chaînés aux maçonneries existantes. Elles s'y accolent. L'angle des murs 139 et 152 est récupéré afin de prolonger le mur 139 en direction du mur de clôture 151. Ces liens stratigraphiques de postériorité indiquent un réaménagement des lieux à une date ultérieure non renseignée par le mobilier.

3.1.1.6 *Les tranchées de récupération 113 et 163*

Ces deux murs en grande partie récupérés se présentent sous la forme de vrac de blocs de grès, de moellons calcaires et de tuiles mélangés à du limon, le tout placé dans un creusement. La maçonnerie 163 s'apparente à un élément de partition interne de l'espace de type cloison. La partie orientale de ce mur n'est plus observable du fait du surcreusement du substrat dans cette partie du bâtiment lors de l'ouverture à la pelle mécanique. Le mur 163 vient diviser en deux espaces équivalents la surface interne formée par les maçonneries 140, 139 et 152 du bâtiment (Ill. 18). Il se place perpendiculairement au mur 139 et parallèlement aux maçonneries 140 et 152. Il ne peut en être dit autant de la tranchée 113 du fait de la faible ouverture dans la zone (Ill. 27). Le petit segment de tranchée de récupération 113 présente la même orientation que le mur 163 (est - ouest) mais ne semble pas diviser un espace précis. Il est adossé perpendiculairement au mur 139 mais se développe vers l'ouest, contrairement au mur 163. Aucun élément mobilier n'a permis de dater ces tranchées de récupération.



La tranchée de récupération 113

La tranchée de récupération 163

Illustration 27: Les tranchées de récupération de la tranchée 1. Photos : A. Piolot 2015. DAO : X. Husson, V. Brunet 2015.

3.1.1.7 Synthèse sur le bâtiment de la tranchée 1

Le bâtiment mis au jour dans la tranchée 1 de la parcelle AS 08 a été observé sur plus de 15 mètres de long et se développe selon un axe nord / sud. Plusieurs maçonneries partitionnent la surface localisée à l'est du mur 139. Deux espaces d'au moins 12 et 17 m² sont observés. Aucun niveau de sol ni même de lambeaux de niveau d'occupation n'ont été préservés. Ceci s'explique par un arasement important du site lié au fort pendage (12%) repéré par la conservation différentielle des maçonneries. D'autre part, un phénomène de récupération des matériaux de construction semble avoir marqué l'ensemble de l'ancienne cité antique au moment de la périlclitication de la cité (Paez-Rezende 2014), présent sur le site par la disparition du petit appareillage sur certaines maçonnerie et l'existence de tranchée de récupération.

La datation proposée à partir de l'étude céramique (II^e – III^e siècles après J.-C.) demeure approximative. Il est à noter l'existence de deux états successif de ce bâtiment avec l'ajout de nouvelles maçonneries aux anciennes, entraînant une modification profonde des espaces intérieurs et extérieurs mais aussi de la taille de ce bâtiment.

Le statut et la fonction de cet édifice sont difficiles à définir en l'absence de mobilier, de niveau de sol et aussi d'aménagements intérieurs. Seule la technique de construction employée pour les fondations et les premières assises du premier état laisse envisager la constitution d'un imposant édifice où un système de terrasse semble avoir été mis en œuvre afin de récupérer la pente observée.

La localisation de cet édifice en périphérie de la ville antique d'*Alauna* vient s'ajouter aux nombreux autres bâtiments (*domus*, *villa*, édifice artisanal ...) mis au jour à l'est et au sud de la cité gallo-romaine en 2014 et 2015 dans les tranchées d'évaluation réalisées par Laurent Paez-Rezende et Laurence Jeanne (Paez-Rezende *et al.* 2014, *Ibid* 2015) (Ill.28). La présence de ces constructions dans une zone considérée comme périurbaine vient augmenter un peu plus le périmètre de l'agglomération antique. La périphérie immédiate de la ville d'*Alauna* se compose ici, du moins dans la partie méridionale, d'une « ceinture » d'édifices dont il demeure aujourd'hui assez difficile d'en préciser l'usage (domestique, artisanal ?) sans une fouille.

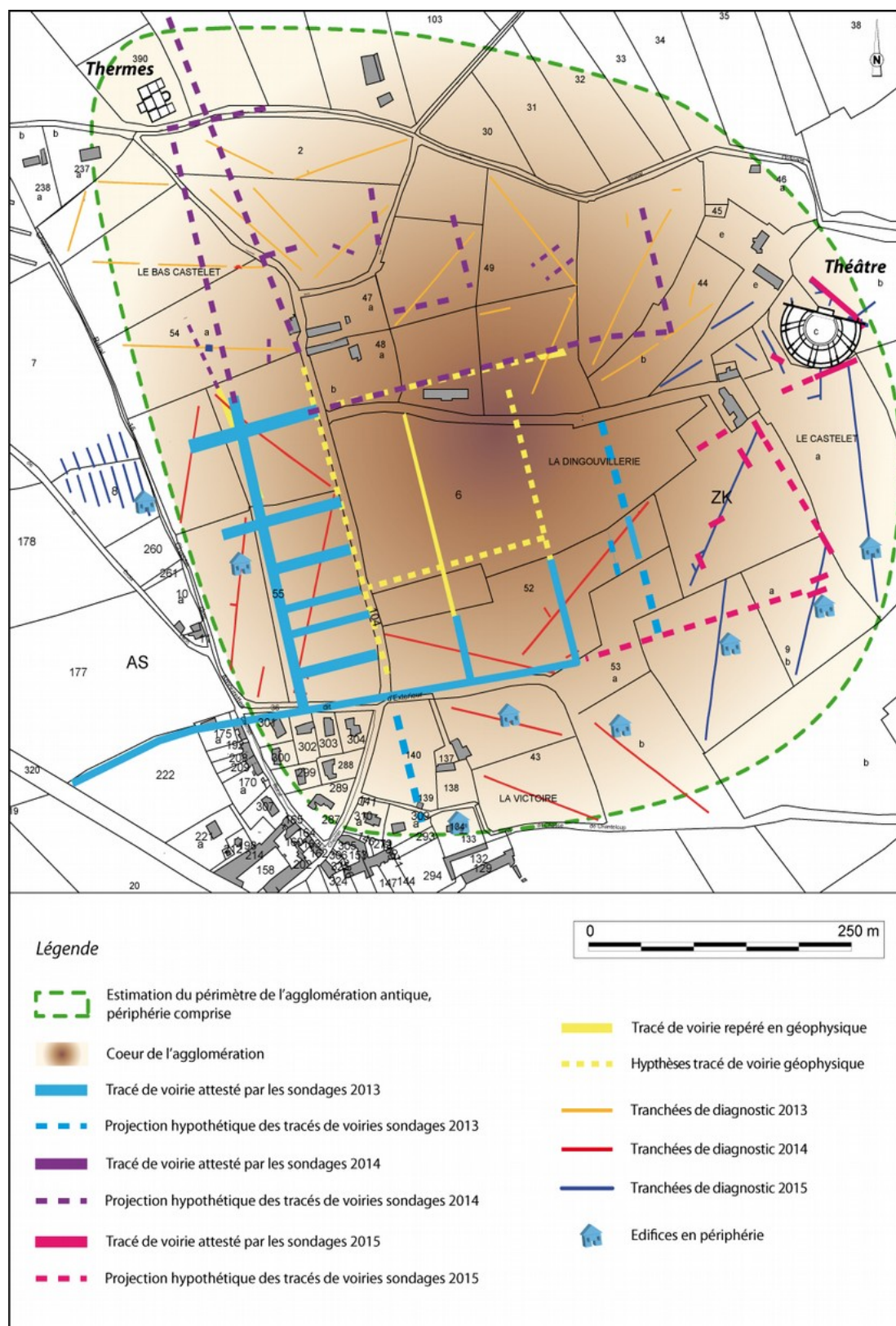


Illustration 28: Plan de synthèse des interventions 2012 – 2015 et de l'organisation urbaine. Sources : L. Paez-Rezende, 2015.

3.1.2 LE PUIITS 128

Cette structure est localisée à l'extrême sud de la tranchée 1. Son niveau d'apparition est situé directement sous l'unité stratigraphique 127, niveau de démolition et/ou d'abandon gallo-romain. La structure est circulaire et mesure en plan 0,9 m de diamètre. Une imitation de *consecratio* antoninien de 274 après Jésus-Christ et fortement usé permet de proposer une datation du scellement de cette structure à la fin du III^e siècle de notre ère (cf. *infra* Mobilier 2.). Cette structure, supposée être un puits de par sa forme très régulière et sa localisation, n'a été ni fouillée, ni sondée. (Ill.29).



Illustration 29: Vue de la structure circulaire 128 (potentiel puits). Photo : V. Brunet 2015.

3.1.3 LE NIVEAU DE DÉMOLITION US 127

Cette unité stratigraphique est localisée au sud immédiat de la maçonnerie 151. Elle comprend de très nombreux blocs de grès, des fragments de *tegulae* et des moellons de calcaire équarris dispersés sur au moins 12 m² dans une matrice de limon argileux homogène et brun (Ill.30).

Cette unité stratigraphique a livré également quelques rares tessons de céramiques et quelques fragments de faune (bovins, suidés). Le mobilier permet de dater ce niveau de démolition ou d'abandon de la période gallo-romaine, sans plus de précisions. La relation stratigraphique avec le puits 128, dont le scellement est daté de la fin III^e siècle de notre ère, permet d'envisager l'existence de cette phase de démolition/récupération à partir du début IV^e.



L'unité stratigraphique 127



US 127 : les différents matériaux



Vue en coupe de l'us 127

Illustration 30: Le niveau de démolition ou d'abandon 127 (unité stratigraphique) de la tranchée 1. Photos : A. Piolot 2015. DAO : X. Husson, V. Brunet 2015.

3.2 DES FOSSES D'EXTRACTION PUIS DÉPOTOIRS

Deux très importantes fosses d'extractions de limons, réutilisées en fosses dépotoirs, ont été mises au jour dans les tranchées 2, 8 et 9. Ces fosses prennent la forme de structures en creux aux contours irréguliers aux remplissages limoneux et charbonneux noir à brun foncé (Ill.31).



*Illustration 31: Vue en coupe de la structure 106, tranchée 2, coupe Est.
Photo : V. Brunet 2015.*

Une importante quantité de mobilier détritique a été retrouvée au sein du comblement de la structure 106, tranchée 2 (faune, céramique, terre cuite, monnaies, fer, moellons calcaire plus ou moins équarris ...) (Ill.32). Cette fosse mesure, au minimum, 12 m de long pour une largeur de 1,75 m et une profondeur minimum de 1,30 m (il s'agit de la profondeur maximale atteinte pour des raisons de sécurité).

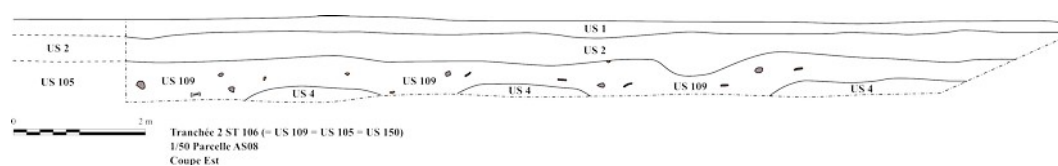


Illustration 32: Relevé de la coupe Est de la structure 106. DAO : V. Brunet 2015.

La fosse dépotoir mise au jour dans les tranchées 8 et 9 (structures 116 et 117) a quant à elle livrée une très importante quantité de faune (bovidés pour l'essentiel) dont de nombreux fragments portent des traces de découpes (Ill. 33 et 34). Cette fosse mesure, au minimum, 12 m de long sur 3 m de large pour une profondeur minimale de 1,30 m (profondeur maximale atteinte pour les mêmes raisons que celles évoquées précédemment).



Illustration 33: Vue en coupe de la structure 117 (équivalent 116), tranchée 6, coupe Ouest. Photo : V. Brunet 2015.

Tranchée 9 ST 117 / ST 118
Coupe O 1/20e
Parcelle AS07

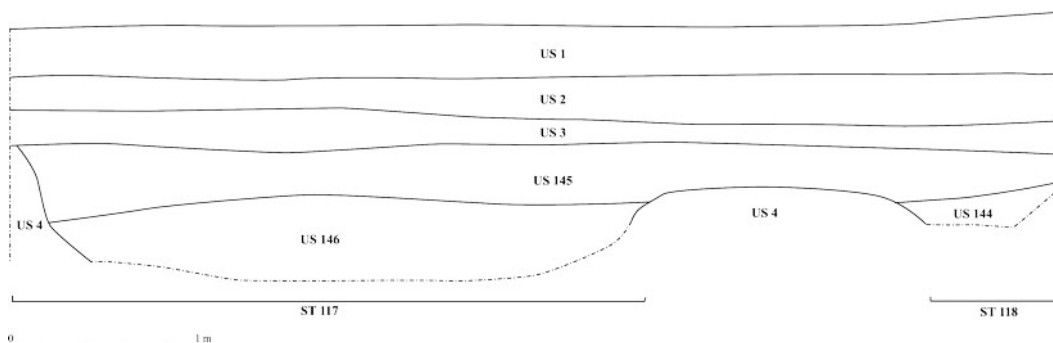


Illustration 34: Relevé de la coupe Ouest de la structure 117. DAO : V. Brunet 2015.

Les structures 106, 116 et 117 correspondent probablement à d'anciennes fosses d'extraction reconverties en dépotoirs. Un important niveau de colluvionnement charriant du mobilier céramique antique et médiéval scelle ces fosses (Ill.32).

L'étude du mobilier céramique issu de ces structures indique une datation du Haut-Empire (écuelles, sigillées, cruches ...). La présence de ces deux fosses dépotoirs dans le secteur ouest de l'agglomération antique d'Alleaume n'est pas surprenante. Cette découverte fait écho aux vestiges en creux mis au jour en 2013 dans les parcelles situées à l'est immédiat de celles explorées en 2015 (tranchées 2 et 6, parcelles ZK 54 et ZK 55) (Paez-Rezende *et al.* 2013) (Ill.35). La localisation de ces structures dépotoirs en marge de la zone urbanisée vient confirmer l'organisation du schéma urbain proposé en 2014 en repoussant encore un peu plus vers l'ouest l'extension de la zone périurbaine

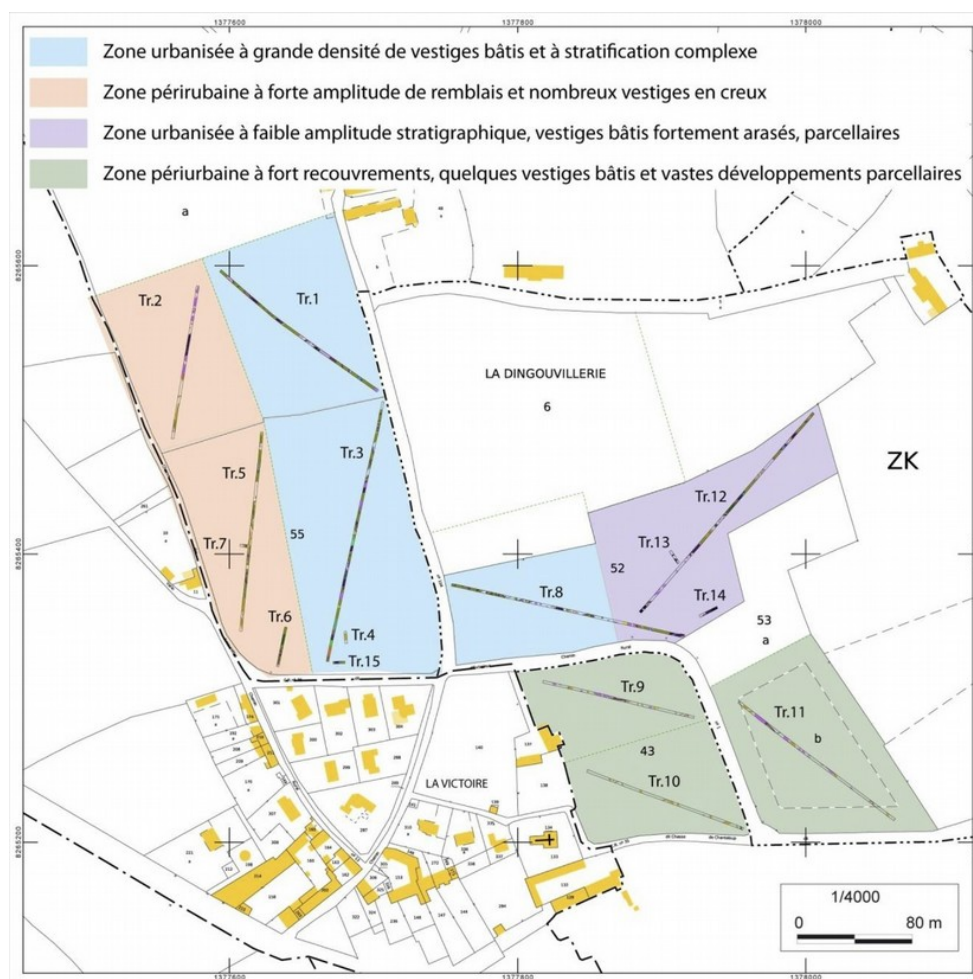


Illustration 35: Plan différentiel des états de conservation et de stratification. Source : Paez-Rezende et al. 2014, DAO : V. Brunet 2015

D'autre part, ce phénomène de reconversion d'anciennes fosses d'extraction en fosses dépotoirs est récurrent en périphérie des villes à l'époque antique. Cela a été rencontré localement à Vieux-la-romaine dans le Calvados (fouille du *Hameau du Closet* (Lelièvre 2011) et *Place du lavoir Saint Martin* (Hincker 2013) ou à l'échelle de la Gaule Lyonnaise et Aquitaine comme à Tours, Autun, Sainte et Lyon . (Baller et al 2003).

3.3 UN RÉSEAU PARCELLAIRE ANTIQUE

Quelques rares segments de fossés datés du Haut-Empire ont été inventoriés dans la parcelle AS 08 (structures 100, 101 et 104) (Ill.36). Tous sont orientés selon un axe est – ouest. Ces éléments sont localisés à proximité des vestiges antiques bâtis et des fosses dépotoirs gallo-romaines. La réalisation de quelques sondages manuels a permis de collecter du mobilier datant (céramique) et d'appréhender les dynamiques de comblement (Ill.37 et 38).

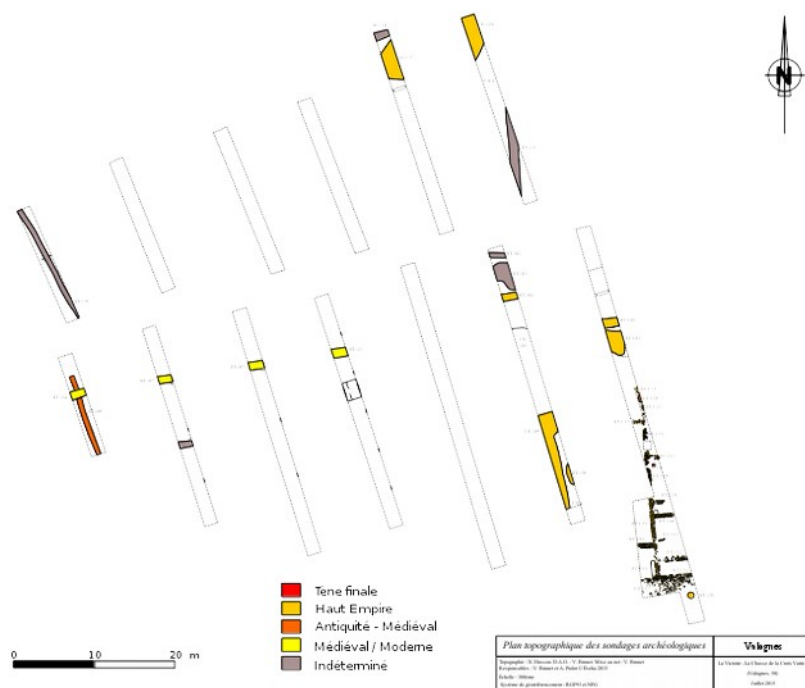


Illustration 36: Plan phasé des vestiges mis au jour dans les parcelles AS 07 et 08.



Illustration 37: Vue de la coupe Est du fossé 100. Photo : H. Yilmaz, V. Poirier, 2015.

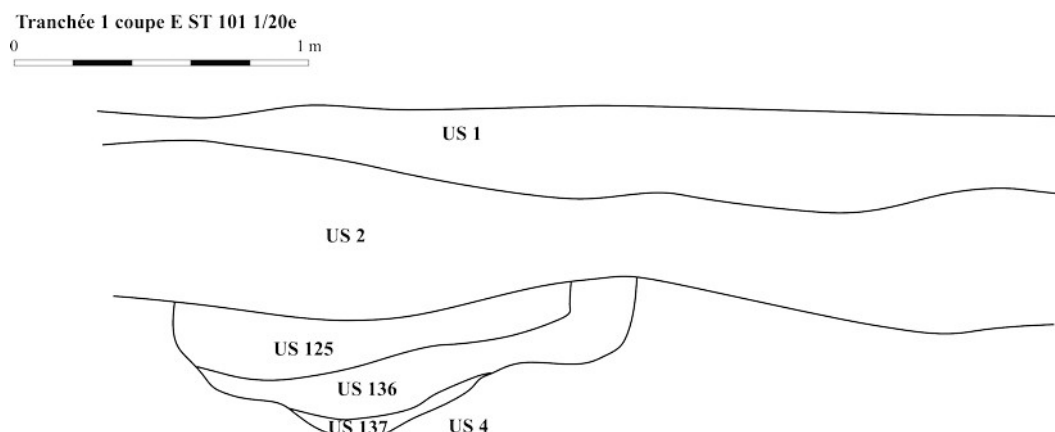


Illustration 38: Relevé de la coupe de la structure 101. Dessin : L. Pirat, H. Yilmaz. DAO : V. Brunet 2015.

D'un point de vue morphologique, ces fossés présentent des profils en « V » ou en « U » avec des largeurs à l'ouverture comprises entre 0,9 m et 1,30 m et une profondeur moyenne de 0,7 m. Les comblements sont plutôt homogènes et composés de limons argileux bruns et compacts. Tous ont livré du mobilier (céramique, terre cuite architecturale, faune). Les parties sommitales des fossés sont recouvertes de colluvionnements (us 1 et 2) ayant piégé du mobilier céramique médiéval et moderne. L'orientation de ces quelques segments de fossés antiques est identique à l'orientation des maçonneries qui divisent l'édifice mis au jour dans la tranchée 1 et aussi des axes structurants de l'ancienne cité antique.

4 UNE OCCUPATION MÉDIÉVALE

4.1 DES STRUCTURES FOSSOYÉES

Quatre segments de fossés ont été répertoriés et rattachés à l'époque médiévale (structures 107, 121 et 124). Ces différents « tronçons » ont été observés dans la parcelle AS 08 au sein des tranchées 4 à 7 (Ill.36). Tous sont attribuables à un seul et même fossé qui traverse l'emprise d'est en ouest. La numérotation principale retenue est la structure 107 (Ill.39).

Cet élément parcellaire fossoyé est donc observé sur une longueur de 34 m pour une largeur moyenne de 0,9 m dans un axe est-ouest. Son comblement est un limon argileux brun orangé compact et homogène, partiellement hydromorphe au niveau des parois du fossé. Quelques tessons de céramique issus du comblement supérieur permettent de rattacher ce fossé au Moyen Âge voire au bas Moyen-Âge.

Le fossé 108, identifié dans la tranchée 7 de la parcelle AS 08, est recoupé perpendiculairement par le fossé 107 (équivalence avec 121 et 124). Cet élément fossoyé est observé sur une petite dizaine de mètres dans un axe nord, nord-ouest – sud, sud-est. Son comblement unique est un limon



Illustration 39: Vue en plan du fossé médiéval 121 (équivalence 107), tranchée 4. Photo : J.-L. Lamache 2015.

argileux brun orangé très compact et homogène, dépourvu de mobilier datant (Ill.40).

La relation stratigraphique relative établie entre les fossés 107 et 108 permet tout au plus d'affirmer que la structure 108 est médiévale sinon antérieure.



*Illustration 40: Photo de la coupe nord du fossé 108, tranchée 7.
Photo : V. Brunet 2015.*

5 LES AUTRES VESTIGES NON DATÉS

Parmi l'ensemble des structures découvertes lors de cette campagne de sondages programmés, certaines n'ont pu être datées précisément faute de relations stratigraphiques relatives et/ou de mobilier.

5.1 DES FOSSÉS

Deux fossés : 115 et 119, ont été identifiés dans la parcelle AS 07, dans les tranchées 8 et 13 (Ill.36). La structure 115 est orientée selon un axe nord-sud et observée sur une longueur d'environ 10 m. Un sondage mécanique transversal a été réalisé afin de documenter le profil et le mode de comblement de ce fossé (Ill.41). Le comblement est un limon brun orangé compact et homogène avec des inclusions de micro charbons de bois. Aucun mobilier n'a été recueilli. Ce fossé est assez large en surface et peu profond.



Illustration 41: Vue de la coupe nord du fossé 115, tranchée 8. Photo : V. Brunet 2015.

Le fossé 119 localisé à l'extrémité ouest de la parcelle AS 07 (Ill.36) est observé sur toute la longueur de la tranchée 13. Orienté dans un axe nord, nord-ouest / sud, sud-est, son tracé a été difficilement perçu car très peu différent du substrat encaissant. Un sondage manuel met en évidence un comblement unique, homogène de limon argileux orangé brun, compact et bioturbé (us 126, Ill.42). Aucun mobilier n'a été recueilli lors de la réalisation du sondage, ni en surface de la structure fossoyée.



*Illustration 42: Vue de la coupe nord-ouest du fossé 119 (us 126), tranchée 13.
Photo : S. Le Jacques 2015.*

Les fossés 115 et 119 sont peu ou prou anthropisés. Le mode d'intervention choisi dans le cadre de cette opération programmée (sondages en tranchées parallèles) limite toute tentative d'interprétation quant à la caractérisation de ces structures fossoyées.

5.2 DES VESTIGES EN CREUX

Les structures 111, 120 et 123 ont été mises au jour dans la parcelle AS 08 dans les tranchées 1 et 6 (Ill.36). Les faits 111 et 120 sont toutes deux des structures en creux qui s'apparentent à des fosses. La réalisation d'un sondage manuel sous forme de « caisson » a permis d'observer quelques relations stratigraphiques relatives. Ainsi, la structure 111 est recoupée par la structure 120 qui elle-même recoupe le fait 112 daté du Haut-Empire (équivalence 139) (Ill.43 et 44).

Tranchée 1 Coupe Est 1/20e
 St 111 - 120 - 112
 Parcelle AS08

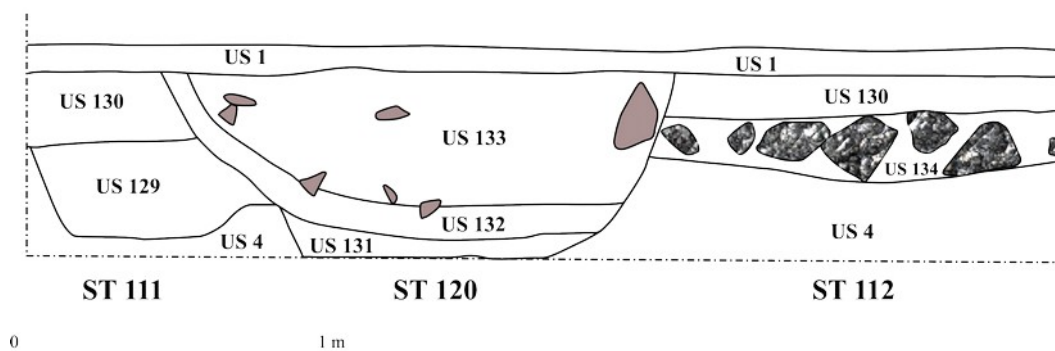


Illustration 43: Relevé en coupe des structures 111, 120 et 112 – coupe Est, tranchée 1. Dessin : A. Michaux, H. Yilmaz. DAO : V. Brunet 2015.



Illustration 44: Vue de la structure 120 en coupe. Photo : V. Poirier 2015.

La structure 123, observée dans la tranchée 6, se présente sous la forme un petit tronçon aux contours mal définis et irréguliers. Il s'agit probablement d'un chablis.

Mobilier archéologique et études spécialisées

1 INVENTAIRE DE LA CÉRAMIQUE

ALEXANDRA GASSON

La détermination du mobilier céramique a été confiée à Alexandra Gasson, céramologue spécialiste des faciès régionaux bas-normands, dans le but d'obtenir un examen préliminaire et quelques éléments de datation. Un inventaire complet est donc présenté dans la partie inventaire du présent rapport, faisant état du potentiel d'étude et de conservation du mobilier céramique.

2 ÉTUDE DES MONNAIES

PIERRE-MARIE GUIHARD

Service de numismatique du Centre Michel de Boüard –

UMR 6273 CRAHAM, Université de Caen Basse-Normandie

Les fouilles de Valognes 2015, « La Victoire », ont livré un total de 14 monnaies (Ill.46). De ce décompte, il est nécessaire de dissocier deux lots. L'un associe des monnaies découvertes en contexte archéologique (n° cat. 2, 3 et 4 : ST 106, 107 et 128) et l'autre des monnaies mises au jour dans les remblais des tranchées (n° cat. 1, 5-14). Prises dans leur ensemble, les monnaies couvrent une large période chronologique, de la période gauloise à l'époque moderne (Ill.45).

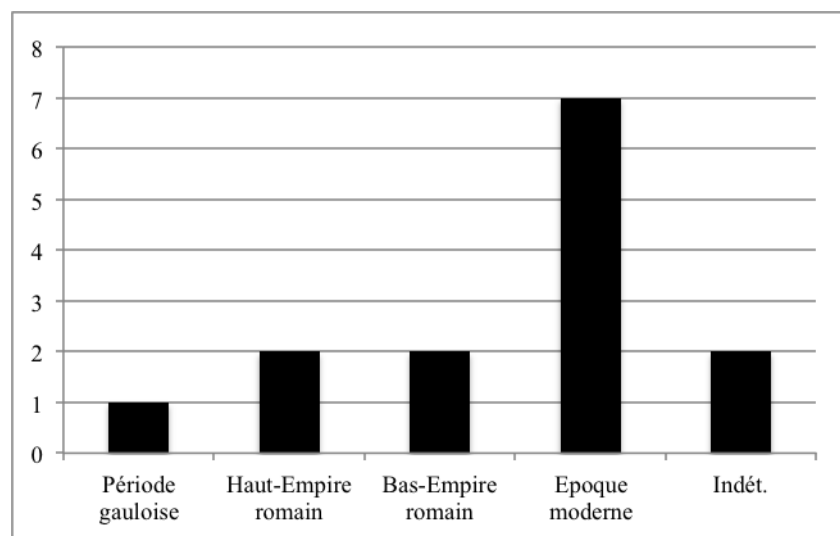


Illustration 45: Répartition par période de frappe des monnaies découvertes en 2015

La composition des monnaies en contexte archéologique est homogène : elle est centrée sur la période romaine. Deux monnaies appartiennent au Haut-Empire (n° cat. 2 et 3) et deux monnaies se rattachent au Bas-Empire (n° cat. 4-5). Le numéraire du Haut-Empire s'ouvre par une monnaie de Trajan (98-117) et se termine par un bronze d'Antonin le Pieux (138-161) pour Faustine la jeune qui peut-être daté de la décennie 150. Les deux monnaies du Bas-Empire sont une imitation de Claude II divinisé à l'autel (n° cat. 4), circulant largement après 274, et un bronze du type *Securitas reipublicae* (n° cat. 5) dont l'émission se situe entre 364 et 378.

Il est à noter la présence d'une monnaie gauloise en argent (n° cat. 1), malheureusement hors contexte, rattachable à la série dite des *minimi* à la tête de Pallas (seconde moitié 1er siècle av. J.-C.) centrée semble-t-il chez les Aulerques Cénomans et les Carnutes.

Valognes - La Victoire (Gaulois - VIEUX) 2015																														
Statut de la monnaie (1 monnaie)	Type	Atelier	Millésime de création	Légende obverse	Champ obverse	Légende revers	Champ revers	Letres champ	Energie	Poids	Diamètre	Situation zone	US conche	Etat de conservation	Numéro d'inventaire de la monnaie	Références														
Aulques (Carnac) (monnaie)	Tête de Pallas	Maison ornée	54-20 av. J.-C.	Adaptographie	Profil d'un buste d'athlète à dr. dans la partie supérieure et un buste d'athlète à gauche dans la partie inférieure.	Adaptographie	Cercle à dr., surmonté d'un profil féminin à gauche et d'un buste d'athlète à droite. Les deux bustes sont séparés par deux arcs de cercle.		1,13 g	15 mm		Béguen	Béguen	VALJA Victoire-1*	DT II 377 (2386), BN 1989-2382, Scherf-Lyon, 233															
																Aulques (Carnac) (monnaie)	Rome	104-111	ADVS OPTIMO FRVHVS AVGVSTVS SEBASTVS PAVLVS PVS	Rester d'un buste d'athlète à dr.	[S]C[O] OPTIMO FRVHVS AVGVSTVS SEBASTVS PAVLVS PVS	800	0,37 g	31 mm	Béguen	Béguen	VALJA Victoire-9	BMC III 500 eq., FIC II, 518-519, 541, 545		
																													Aulques (Carnac) (monnaie)	Rome
Belle-Écluse (monnaie)	D'empereur romain	Belle-Écluse	270*	[S]C[O]	Profil d'un buste d'empereur à dr.	[S]C[O]	Aval enfilé, dont la droite est incomplète.	[S]C[O]	1,32 g	12 mm		Béguen	Béguen	VALJA Victoire-1*	Type RIC VII 1261, Babelo-Bianchi, Comod. 2313															
																Belle-Écluse (monnaie)	Belle-Écluse	364-378	[S]C[O]	Rester d'un buste d'empereur (profil), à dr., et d'un buste à dr.	[S]C[O]	Rester d'un buste d'empereur à dr. et d'un buste à dr. dans la partie inférieure.	[S]C[O]	2,33 g	19 mm	Béguen	Béguen	VALJA Victoire-4*		
																														Belle-Écluse (monnaie)
Belle-Écluse (monnaie)	Belle-Écluse	Belle-Écluse	Qa. 1635-1640	[S]C[O]	Rester d'un buste à dr.	[S]C[O]	Rester d'un buste à dr.	[S]C[O]	1,11 g	18 mm		Béguen	Béguen	VALJA Victoire-7																
																Belle-Écluse (monnaie)	Belle-Écluse	Qa. 1640	[S]C[O]	Rester d'un buste à dr.	[S]C[O]	Rester d'un buste à dr.	[S]C[O]	1,49 g	20 mm		Béguen	Béguen	VALJA Victoire-11	
Belle-Écluse (monnaie)	Belle-Écluse	Belle-Écluse	Qa. 1655-1658	[S]C[O]	Rester d'un buste à dr.	[S]C[O]	Rester d'un buste à dr.	[S]C[O]	2,21 g	22 mm		Béguen	Béguen	VALJA Victoire-8	D. II, 1388															
																Belle-Écluse (monnaie)	Belle-Écluse	Qa. 1655-1658	[S]C[O]	Rester d'un buste à dr.	[S]C[O]	Rester d'un buste à dr.	[S]C[O]	2,36 g	23 mm		Béguen	Béguen	VALJA Victoire-6	D. II, 1388
Belle-Écluse (monnaie)	Belle-Écluse	Belle-Écluse	Qa. 1655-1658	[S]C[O]	Rester d'un buste à dr.	[S]C[O]	Rester d'un buste à dr.	[S]C[O]	1,38 g	15,5 mm		Béguen	Béguen	VALJA Victoire-10*																
																Belle-Écluse (monnaie)	Belle-Écluse	Qa. 1655-1658	[S]C[O]	Rester d'un buste à dr.	[S]C[O]	Rester d'un buste à dr.	[S]C[O]	1,27 g	20 mm		Béguen	Béguen	VALJA Victoire-12	

Illustration 46: Catalogue des monnaies découvertes à La Victoire à Valognes (50)

Références utiles
 BMC II = H. Mattingly, *Coins of the Roman Empire in the British Museum. Volume II. Nervus to Hadrian*, London, British Museum, 1936 (1976).
 BMC IV = H. Mattingly, *Coins of the Roman Empire in the British Museum. Volume IV. Antoninus Pius to Commodus*, London, British Museum, 1940 (1968).
 D II = J. Duplessy, *Les monnaies françaises royales. De Hugues Capet à Louis XVI (François Ier - Louis XVI)*, Paris, Maisons Picot, A.G. Van Der Dussen, 1969.
 DT II = L. P. Delerée, M. Tache, *Monnaies gauloises. II, de la Seine à la Loire moyenne, Saint-Germain-en-Laye, Comitat, 2004.*
 RIC I = H. Mattingly, E. A. Sydenham, *The Roman Imperial Coinage. Volume II. Vespasian to Hadrian*, London, Spink, 1936 (1972).
 RIC VI = H. Mattingly, E. A. Sydenham, *The Roman Imperial Coinage. Volume VI.1. Pertinax to Gord.*, London, Spink, 1936 (1972).
 Besly & Bland *Corobis* = E. Besly, R. Bland, *The Corobis Treasure. Roman Coinage of the Third Century AD*, London, The Trustees of the British Museum, 1983.

Les numéros d'inventaire sont des * renvoyant aux monnaies photographiées.

3 INVENTAIRE DE LA FAUNE

AURÉLIEN PIOLOT

Un inventaire exhaustif de la faune est ici proposé. L'état de conservation est plutôt bon. Le choix a été pris dès la phase terrain d'échantillonner le mobilier faunique au vu du peu de temps imparti à son étude en post-fouille. Cet échantillon, à l'image du mobilier céramique, fait état d'un important potentiel d'étude et de conservation.

4 ÉTUDE ANTHROPOLOGIQUE

VANESSA BRUNET

4.1 GLOSSAIRE

Par souci de clarté, nous avons souhaité faire un bref rappel des types de structures secondaires liées à la pratique de la crémation que nous sommes susceptibles de rencontrer en s'appuyant sur la terminologie proposée par F. Blaizot (Blaizot 2009 : 175).

Déjà largement répandue en Gaule au cours des deux derniers siècles avant notre ère, la pratique de la crémation devient le traitement de prédilection des défunts pendant la période antique. Deux types de structures sont alors distinguées. La première est appelée « primaire ». Il s'agit du lieu où le défunt est crématisé, on parle alors de « bûcher » (bûcher en fosse ou bûcher à même le sol). C'est en cet endroit que se confondent l'aire de crémation et le lieu d'inhumation définitif des restes du défunt. Il n'y a en principe pas de déplacement ni de prélèvement d'os.

Le second type de structure rencontré est qualifié de « secondaire ». En effet, une fois le corps du défunt détruit par le feu, le ou les préposés à la crémation prélèvent et déposent les restes humains brûlés dans trois sortes de structures :

- Le dépôt de crémation en ossuaire désigne une fosse contenant un vase (céramique, verre, plomb ...) ou autre récipient non pérenne (bois, cuir, tissu ...) dans lesquels sont placés les restes humains crématisés. Les ossements ont généralement été nettoyés des résidus de crémation avant le dépôt dans le contenant.
- Le dépôt de résidus de crémation est une fosse de forme variable contenant une partie ou l'intégralité des restes issus du bûcher. Le sédiment charbonneux contient des vestiges osseux humains, du charbon de bois, des éléments architecturaux, des tessons de céramique, de verre, de la faune, des clous et tout autre mobilier métallique ayant subi l'action du feu.
- Le dépôt mixte de crémation concerne les fosses contenant à la fois l'ossuaire et le résidu de crémation. Ces deux entités sont régulièrement séparées « physiquement » ou du moins spatialement par le biais d'un contenant ou d'un élément pérenne comme une tuile, un bloc, un coffrage ...

4.2 DESCRIPTION DE LA STRUCTURE 149

La structure 149 se situe dans la tranchée 1, au sein de l'espace interne du bâtiment antique. La fosse est de forme circulaire et mesure 0,44 m de diamètre pour une profondeur de 0,1 m (Ill.47). Le comblement unique (us 160) est un limon brun noir charbonneux homogène et meuble avec des inclusions fréquentes d'esquilles d'os humains brûlés, des tessons de céramiques, de la faune brûlée, des nodules pulvérulents d'éléments indéterminés en alliage cuivreux et quelques fragments de métal. La structure 149 est un dépôt secondaire de résidu de crémation en fosse.

4.3 PROTOCOLE DE FOUILLE *IN SITU*

Le dépôt secondaire de résidu de crémation a été fouillé par passes successives (3 au total) accompagnées d'une couverture photographique générale et détaillée ainsi qu'un prélèvement exhaustif du sédiment charbonneux (Ill.47). Ce

sédiment a été tamisé en post-fouille afin de recueillir la totalité du mobilier (métal, faune brûlée, esquilles d'os humains brûlés, tessons de céramiques).

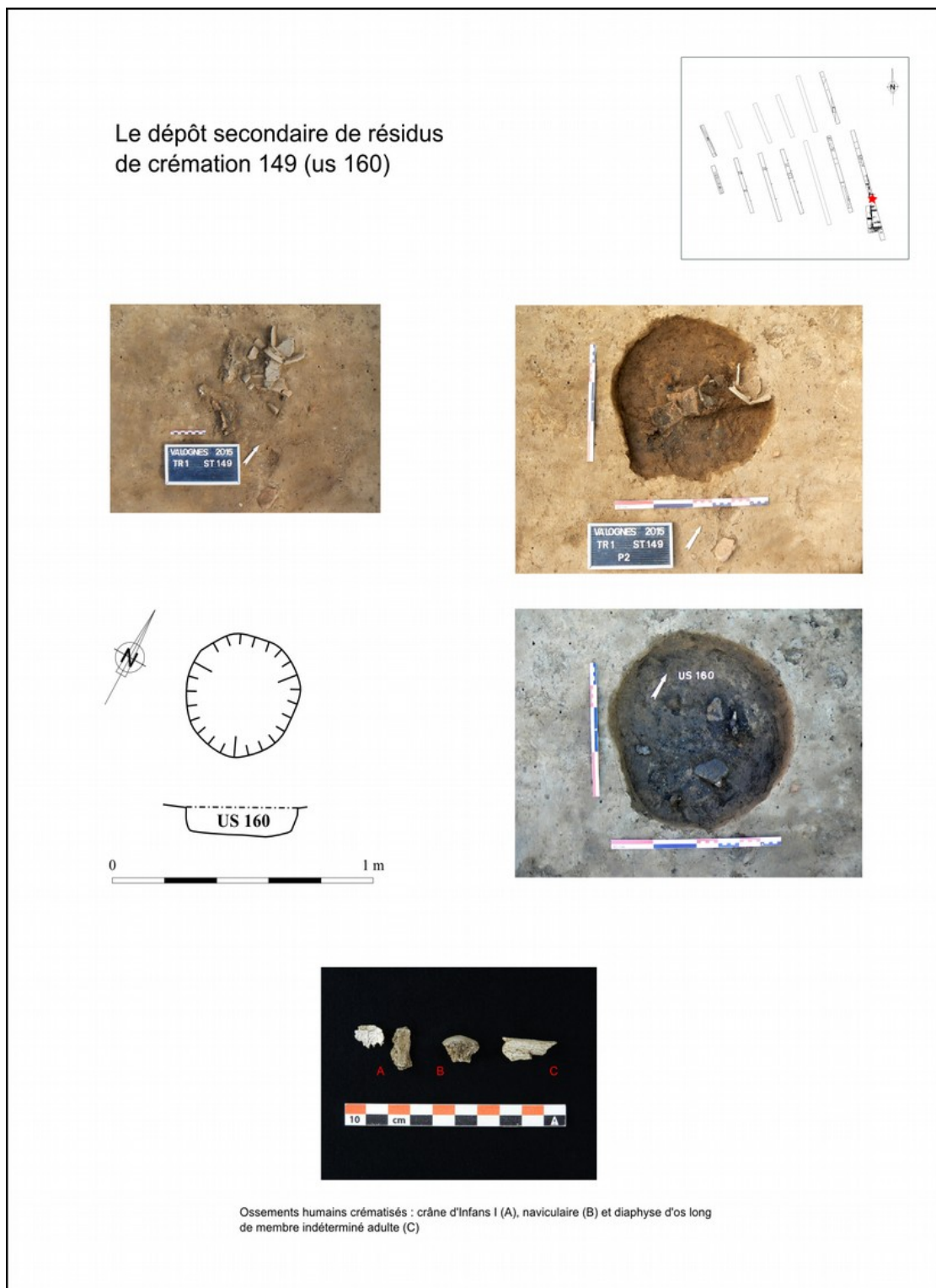


Illustration 47: Structure 149. Étapes de fouille in situ, photos : A. Michaux 2015. DAO : V. Brunet 2015. Ossements humains brûlés, photo : V. Brunet 2015.

4.4.3 L'ÂGE AU DÉCÈS

La structure 149 a donc livré les restes humains crématisés d'au moins un sujet **adulte** d'âge indéterminé ainsi qu'un *Infans I*.

L'âge des sujets adultes, dans le cas de défunts crématisés, est difficilement abordable du fait même de la destruction partielle ou complète des ossements sous l'action du feu. Généralement, les sujets adultes sont qualifiés de matures s'ils présentent des indices de pathologies dégénératives liées à la senescence, des traces d'édentation *ante-mortem*... ou bien encore des indices de pertes osseuses (ostéoporose). Ces indices de pathologie ayant affectée l'os sont couplés aux degrés d'épiphyse des os longs et sur l'identification puis l'observation des surfaces auriculaires. Autant d'éléments difficilement appréhender dans le cas de restes osseux crématisés.

Le cas des sujets immatures biologiques demeure moins problématique à condition toutefois de disposer des pièces osseuses nécessaires. En effet, comme pour les inhumations, l'âge des enfants est accessible grâce aux couronnes ou germes dentaires (très souvent protégés du feu lorsqu'ils sont encore dans la mandibulaire) et aux surfaces métaphysaires des os longs. Les grandes classes d'âge préconisées dans l'étude de restes humains crématisés se présentent comme tel (Duday, 2000 ; Depierre 2010) :

- Sujet décédé en période périnatale : de la 28^e semaine de gestation au 7^e jour après la naissance ;
- Nourrisson : entre 0 et 1 an révolu ;
- *Infans I* : à partir d'1 an jusqu'à 6 ans révolus (éruption de la première molaire permanente) ;
- *Infans II* : à partir de 7 ans jusqu'à 12 ans révolus (de l'éruption de la première molaire permanente à l'éruption de la deuxième molaire permanente) ;
- *Juvenis* : à partir de 13 ans jusqu'à 18 ans révolus (de l'éruption de la deuxième molaire permanente à la fermeture de la suture sphéno-occipitale).

4.4.4 LA DIAGNOSE SEXUELLE

La détermination du sexe des sujets adultes s'appuie sur l'observation et la mesure des os coxaux (Schmitt 2005 ; Bruzek 2005). Lorsque ces derniers ne sont pas conservés, les observations se portent alors sur les caractères sexuels secondaires³ (Martin & Saller 1957). Lorsque des éléments de bassin ont été conservés et identifiés, les observations sont couplées à l'évaluation de la robustesse du sujet.

Dans le cas du dépôt secondaire de résidus de crémation 149, aucun élément appartenant aux os coxaux n'a été identifié pour le sujet adulte. La détermination du sexe de l'individu demeure donc indéterminée.

4.4.5 LES MODALITÉS DE DÉPÔT

La fouille de la structure par passes successives n'a pas rien révélé sur l'éventuel agencement ou aménagement du résidu de crémation au sein de la fosse. Les esquilles d'os humains sont disséminées dans l'ensemble du comblement de l'excavation, mêlés aux éléments charbonneux, aux fragments de faune, aux tessons et nodules métalliques.

La très forte fragmentation des esquilles (poids moyen par os de 0,07 g) a nettement limité l'identification des restes par secteurs anatomiques. L'ensemble des régions du corps est toutefois représenté au sein du dépôt secondaire (squelette crânien, tronc et membres ; Krogman 1978 ; Depierre 2010). Les esquilles des deux individus identifiés (*a minima*) ne sont pas topographiquement séparées mais bien mêlées au sein de la fosse, comme avec le reste du mobilier. Aucun contenant périssable n'a été observé.

4.4.6 L'INTENSITÉ DE LA CRÉMATION

Les fragments osseux issus du dépôt secondaire de crémation 149 présentent une coloration homogène blanche. Cette teinte est le résultat d'une combustion aboutie. En effet, la couleur de l'os crématisé varie selon la température et le temps d'exposition du cadavre au contact du feu (Ill.49). Plus la température est élevée, plus les ossements vont

³ Les caractères sexuels secondaires étant beaucoup moins fiables que les observations et mesures réalisées sur les os coxaux, seule une tendance pourra être avancée.

blanchir, se rétracter et se fissurer. Un os pas ou peu exposé à la flamme présentera des teintes ocres, brunes à noires (Lenorzer 2006 : 153, fig. 50).

Auteurs	Bonucci, Graziani 1975	Mays 1998	Shipman <i>et al.</i> 1984	Holck 1986	Wahl 1981	Susini <i>et al.</i> 1988	Hummel <i>et al.</i> 1988
Echantillons	de boeuf frais	os frais de chèvre	os récents de mouton de chèvre	os humain	os humain	os humain	os humain
Températures	0°C	naturelle	rouge orange	naturelle	blanche jaunâtre	blanche jaunâtre	jaunâtre
	200°C	jaunâtre	brun noir	naturelle jaune pâle jaune	ivoire	blanche jaunâtre	
	250°C	brune	noire		gris-ivoire	brun foncé	gris-bleu
	300°C	noire		gris-ivoire	brun foncé	noire	
	350°C		gris-brun foncé	gris-ivoire	brun foncé	noire	
	400°C		gris-brun foncé	gris-ivoire	brun foncé	noire	
	450°C	grise	gris-brun foncé	gris-ivoire	brun foncé	noire	
	500°C		gris clair	gris clair	brun foncé	noire	
	550°C		gris clair	gris clair	brun foncé	noire	
	600°C		gris clair	gris clair	brun foncé	noire	
	650°C		gris clair	gris clair	brun foncé	noire	
	700°C		gris clair	gris clair	brun foncé	noire	
	750°C		gris clair	gris clair	brun foncé	noire	
	800°C	blanche	blanche	dominante blanche puis bleu-gris clair gris clair	blanche	blanche	blanche
850°C		blanche	dominante blanche puis bleu-gris clair gris clair	blanche	blanche	blanche	gris-bleu
900°C		blanche	dominante blanche puis bleu-gris clair gris clair	blanche	blanche	blanche	gris-bleu
950°C		blanche	dominante blanche puis bleu-gris clair gris clair	blanche	blanche	blanche	gris-bleu
1000°C		blanche	dominante blanche puis bleu-gris clair gris clair	blanche	blanche	blanche	gris-bleu

Illustration 49: Tableau récapitulatif de la coloration des ossements durant la crémation (d'après S. Lenorzer : 153, fig. 50)

4.4.7 LA DATATION

La datation du dépôt secondaire de résidus de crémation repose sur les trois individus céramiques identifiés dans la fosse (Ill.50 à 52). Ces trois formes sont rattachées à la Tène finale⁴. Elles ne sont pas archéologiquement complètes. L'aspect des pâtes (sombres et coquillées) pourrait indiquer que ces trois vases ont chauffé mais n'ont pas été en contact direct avec la flamme. Les tranches ne présentent aucune trace de chauffe.



Illustration 50: Cliché d'un individu céramique issu du dépôt secondaire 149 (us 160). Photos : V.Brunet 2015.

4 Datation proposée par Alexandra Gasson, céramologue.



Illustration 51: Cliché d'un individu céramique issu du dépôt secondaire 149 (us 160). Photos : V.Brunet 2015.



Illustration 52: Cliché d'un individu céramique issu du dépôt secondaire 149 (us 160). Photos : V.Brunet 2015.

4.5 LE MOBILIER ASSOCIÉ

Le mobilier découvert au sein de la fosse, à l'exception des os humains crématisés, se compose de faune brûlée, de céramiques incomplètes, de fragments de fer et de nodules pulvérulents en alliage cuivreux.

4.6 SYNTHÈSE

La fosse 149 est un dépôt secondaire de résidus de crémation daté de la Tène finale. La structure mesure 0,44 m de diamètre pour une profondeur conservée de 0,1 m. Le comblement unique se compose d'un sédiment charbonneux brun noir homogène (us 160). Le mobilier issu de cette structure compte des esquilles d'os humains crématisées (55,6 g), de la faune brûlée (14,9 g), 3 individus céramiques archéologiquement incomplets, des fragments de fer et des nodules pulvérulents d'éléments en alliage cuivreux. L'étude anthropologique des restes osseux humains issus de la fosse a permis d'identifier au moins 2 individus : un adulte de sexe et d'âge indéterminés ainsi qu'un *Infans I*. Le très faible poids des restes indique que la fosse ne contient qu'une infime partie de corps des défunts. La coloration blanche et homogène des esquilles associée à la très forte fragmentation des os sont autant d'éléments qui indique une combustion aboutie et destructurante des cadavres.

La découverte de cette structure funéraire laténienne à Valognes n'est pas isolée. En effet, la fouille préventive menée en début d'année 2015 sur une parcelle située à quelques centaines de mètres à l'ouest du secteur étudié ici a livré plusieurs dépôts secondaires gaulois liés à la pratique de la crémation (Paez-Rezende, à paraître).

5 ÉTUDE DE LA TERRE CUITE

MÉLANIE DEMAREST

L'étude de la terre cuite présentée ici a été gracieusement réalisée par Mélanie Demarest, spécialiste de l'*instrumentum* et de la terre cuite au sein du Bureau d'étude Éveha à Caen.

5.1 DESCRIPTION

Les fragments de terre cuite ont fait l'objet d'un ramassage sélectif sur le site. Le corpus recueillis représente 110 restes pour un poids d'environ 14 kg (Ill. 53). Il comporte principalement des éléments de TCA (Terre Cuite Architecturale) antique. Quelques individus sont déterminés comme « tuile » au sens large, leur forme précise n'ayant pas pu être restituée. Enfin quatre éléments sont déterminés comme fragments de torchis dans l'us 155 (tranchée 1).

Structure	Us	N° inv. eveha	N° inv. SRA	Description	Nr	Poids (en g.)
100		TCA001	non conservé	Fragments : 4 rebords de tegulae et 1 imbrex	5	1380
101		TCA002	non conservé	Fragment de tuile : tegula ?	1	96
106	109	TCA003	163657-109-75	5 rebords de tegulae – 33 fragments de tuile : de type tegulae ? - 18 fragments d'imbrices – 4 fragments de tegulae avec marques : 3 avec marques de comptage (1 à 2 lignes parallèles incurvées) et une perforation de fixation de tuile.	60	5267
111		TCA004	non conservé	1 fragment de tuile : tegula ?	1	64
113		TCA005	163657-113-76	2 fragments de tegulae avec découpe de la base (pour faciliter enboîtement) – 1 fragment d'imbrex	3	1430
115		TCA006	non conservé	Fragments de tuiles, non déterminés. Un des fragment porte une petite perforation (fixation ?).	6	160
117		TCA007	non conservé	2 fragments de tegulae avec rebord	2	598
127		TCA008	163657-127-77	Fragments : 7 rebords de tegulae – 6 fragments d'imbrices – 6 indéterminés – 1 fragment de tegula porte une marque de doigt formant deux lignes parallèles qui dessinent une forme hémisphérique sur le bord inférieur de la tegula.	20	4568
139/152		TCA009	non conservé	Fragment de tuile : tegula ?	1	84
149		TCA010	non conservé	2 fragment de tuile	2	12
	155	TCA011	non conservé	4 fragments de torchis – éléments en terre avec traces de dégraissant végétal (?) sans empreinte de clayonnage.	4	20
	156	TAC001	non conservé	Indéterminé : boulette de terre cuite d'aspect roulé.	1	6
163		TCA012	non conservé	1 fragment de tegula avec rebord et 3 fragments indéterminés	4	234
Total					110	13919

Illustration 53: Inventaire de la Terre cuite.

La TCA représente essentiellement des pièces destinées à la couverture (Ill.54).

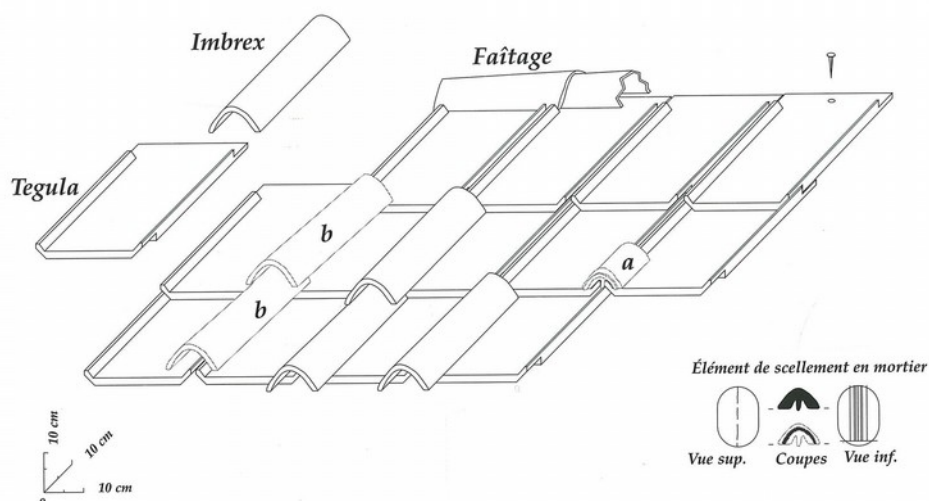


Illustration 54: Illustration des éléments de toiture (Vipard 1999, fig. 1.).

Les *tegulae* sont des tuiles qui apparaissent à la période gallo-romaine. Souvent épaisses et de tailles imposantes, elles sont de forme trapézoïdale et sont munies d'un large ressaut/rebord sur chaque côté. Les ressauts sont souvent écourtés sur les extrémités pour permettre le chevauchement. Ce corpus a livré quelques rebords et quelques extrémités écourtées mais aucun exemplaire n'est complet.

Les *imbrices* sont formés d'une plaque recourbée à profil demi-circulaire ou en « V » dit corinthien et généralement plus large sur une extrémité. Ils viennent couvrir le joint entre les ressauts des *tegulae*. Tous les exemplaires découverts sur ce site sont brisés.

Après leur façonnage les tuiles étaient entreposées pour sécher avant leur cuisson. La pâte étant encore élastique les tuiles portent parfois des traces laissées lors de cette phase, parfois par accident (traces de pas, surface de séchage...) ou volontaires (marques laissées par les artisans). Quelques exemplaires portent des traces laissées par l'artisan, dans la majorité des cas il s'agit ici de deux lignes parallèles et courbes tracées au doigt. La nature de ces marques reste encore énigmatique et les interprétations sont variables (comptage, repère pour le temps de séchage...) (Ill.55).



Illustration 55: Fragment de tegula avec trace laissée par l'artisan (St 127). Photo : M. Demarest 2015.

5.2 BILAN

Les différents lots observés sur ce site montrent une certaine diversité dans le choix des pâtes, ces dernières allant d'une teinte blanc/beige à rouge voire brune pour certains exemplaires surcuits et les pâtes sont plus ou moins triées selon les exemplaires. La plupart de ces ensembles proviennent de contextes détritiques ou de remblais. Si se corpus ne permet pas d'apporter d'informations précises susceptibles de mieux caractériser l'occupation, il pourrait toutefois témoigner de la présence de bâtiments à toiture en dur et de datation antique à proximité.

Seuls trois lots ont été conservés car jugés caractéristiques des ensembles livrés par le site (n°SRA : 163657-109-75, 163657-113-76 et 163657-127-77).

6 INVENTAIRE INSTRUMENTUM ET SCORIES

MÉLANIE DEMAREST

Le mobilier *instrumentum* a fait l'objet d'un inventaire complet comprenant la détermination de l'objet, sa description, la matière, le nombre minimum d'individu, le nombre de restes, le poids des restes et l'éventuel contexte de découverte. Cet inventaire a été réalisé bénévolement par Mélanie Demarest (Ill.56).

Structure	Us	N° inv. eveha	N° inv. SRA	Détermination	Description	Matière	Nmi	Nr	Poids (en g.)	Précisions contexte
TR3		MFE002	163657-TR3-90	Fer à cheval	Fer à cheval en forme de demi-cercle outre-passé. La face inférieure porte une rigole tout du long et est percée d'étampures. Trois clous sont encore fichés dans le fer. Les rives sont droites. Ht. Max. : 13,6 cm, l. max. : 13,3 cm. Forme plutôt moderne (grand sabot : de percheron ?).	Fer	1	1	172,08	
TR5		MFE003	163657-TR5-91	Indéterminé	Tige de section rectangulaire dont les extrémités sont brisées.	Fer	1	1	21,53	
TR6	2	MFE004	163657-2-92	Indéterminé	Il s'agit de deux tiges de section rectangulaire la moins large est plus épaisse. Leurs extrémités sont brisées. La plus large pourrait peut-être former une ferrure.	Fer	2	2	87,28	
TR8	2	MFE005	163657-2-93	lot : gond et clous	Ce lot comporte trois types d'éléments : - un gond : il se compose d'une tige de section rectangulaire à bords divergents dont l'extrémité est repliée sur elle-même pour former le nœud. Une tige est encore insérée dans le nœud. L. max. : 4,7 cm. - deux clous de chaussure, l'exemplaire le mieux conservé présente une tête hémisphérique pleine. ht. Max. : 1,2 cm. - six fragments de clous de menuiserie.	Fer	9	9	78,97	
TR9	2	MFE006	163657-2-94	Clous et ferrure	Ce lot comporte trois types d'éléments : - 7 clous de charpenterie : ils se composent d'une tige de section rectangulaire effilée vers l'extrémité et surmontés d'une tête plate de forme subcirculaire. Ils sont très corrodés. Leur longueur est comprise entre 15 et 16 cm. - deux clous de menuiserie incomplets. - quatre fragments de tôles incomplètes.	Fer	10	13	387,31	
100		MFE007	163657-100-95	Clous	Il s'agit d'un clou et d'une tige de clou. Le plus complet présente une tête plate de forme rectangulaire. L. inc. : 5,5 cm.	Fer	2	2	16,02	
101		MFE008	163657-101-96	Clou	Il s'agit d'un clou d'un clou de menuiserie. Il présente une tête plate de forme rectangulaire. L. inc. : 6,3 cm.	Fer	1	1	9,3	
139 inter14c	104	MFE009	163657-104-97	Clou	Il s'agit d'un petit clou à tête plate de forme carrée. L. : 3,6 cm.	Fer	1	1	6,53	
106	109	MFE010	163657-109-98	Indéterminé	Ce lot comporte plusieurs fragments de tôle de section rectangulaire. Les bords sont brisés.	Fer	1	5	38,91	
106	105	MFE011	163657-105-99	Clous	Ce lot comporte deux types de clous : - 8 fragments correspondant à des clous de menuiserie, dont 3 conservent une tête plate. - 1 petit clou à tête hémisphérique pleine pourrait correspondre à un clou de chaussure.	Fer	8	8	79,72	
113		MFE012	163657-113-100	Clous	2 clous de menuiserie à tige brisée.	Fer	2	3	10,08	
117		MFE013	163657-117-101	Clous	2 tiges de clous de menuiserie dont la tête manque.	Fer	2	2	7,73	
117		MFE014	163657-117-102	Indéterminé	Fragments d'une tôle dont les bords sont tronqués.	Fer	1	3	6,58	
127		MFE015	163657-127-103	Clous	D2 clous de menuiserie, incomplets.	Fer	2	2	9,68	
138		MFE016	163657-138-104	Indéterminé : ferrure ?	Tôle de section et de forme rectangulaire dont une extrémité est brisée. L'armore d'une perforation est visible à ce niveau. L. inc. : 3,2 cm.	Fer	1	1	9,75	
149	160	MFE017	163657-160-105	Indéterminé : ferrure ?	Objet incomplet composé d'une tige disposée à l'équerre mais dont les extrémités sont brisées. Se traces de bois sont visibles sur une face.	Fer	1	1	2,2	Passé 3 fond de structure

Structure	Us	N° inv. eveha	N° inv. SRA	Détermination	Description	Matière	Nmi	Nr	Poids (en g.)	Précisions contexte	
149	160	MFE018	163657-160-106	Clou	Clou dont la tige est brisée.	Fer	1	1	7,87	TR1 – passe 3	
149	160	MFE019	163657-160-107	Indéterminé	Tôle à bord courbe et à section rectangulaire brisée.	Fer	1	1	1,24		
149	160	MFE020	163657-160-108	Clous et indéterminés	Ce lot comporte : - 1 clou à tête hémisphérique creuse - 1 clou de menuiserie dont la tête a disparue - 5 fragments d'une tige de section rectangulaire : l. max. : 0,4 cm, ép. Max. 0,1 cm. - 2 fragments de tôle - 30 fragments de tôle très fine (0,05 cm). Leur surface porte des traces de passage au feu, sauf pour le clou qui est brisé. Pas de preuves de passage au feu.	Fer	5	39	11,92		
149	160	MFE021	163657-160-109	Clou ?	Objet (outil?) qui se compose d'une tige de section rectangulaire ou subcirculaire au sommet. La tige s'effile progressivement vers une extrémité, à ce niveau une des faces converge vers la face opposée pour former un biseau simple. La morphologie de l'extrémité est adaptée à un usage comme ciseau, néanmoins l'usage de plomb paraît curieux pour cet usage. - 1 clou de forme masquée par la corrosion. - 1 tôle chauffée avec inclusion d'alliage cuivreux en surface. - 1 tôle épaisse de section rectangulaire et de profil courbe. Les bords sont brisés. Nature indéterminée. Possible passage eu feu.	Fer	1	1	4,68		
149	160	MFE022	163657-160-110	Clou et indéterminés	Ce lot comporte : - 1 clou de forme masquée par la corrosion. - 1 tôle chauffée avec inclusion d'alliage cuivreux en surface. - 1 tôle épaisse de section rectangulaire et de profil courbe. Les bords sont brisés. Nature indéterminée. Possible passage eu feu.	Fer	3	3	34,37		
168	MFE023	163657-168-111	Clou	Clou de menuiserie à tête plate et de forme subcarrée. L. inc. : 4 cm.	Fer	1	1	1	9,63	Bât. TR1	
169	MFE023	163657-169-112	Clou	Clou de charpenterie complet mais dont la tête est masquée par la corrosion. L. max. : 14,5 cm.	Fer	1	1	1	7,56	Bât. TR1	
TR2	MPB001	163657-TR2-113	Objet (outil?) et coulures	Ce lot comporte : - 1 objet (outil?) qui se compose d'une tige de section rectangulaire ou subcirculaire au sommet. La tige s'effile progressivement vers une extrémité, à ce niveau une des faces converge vers la face opposée pour former un biseau simple. La morphologie de l'extrémité est adaptée à un usage comme ciseau, néanmoins l'usage de plomb paraît curieux pour cet usage. - 2 coulures : indices de recyclage ?	Plomb	3	3	3	73,72		
TR5	MPB002	163657-TR5-114	Médaille et indéterminés	Ce lot comporte : - 1 probable médaille : elle se présente sous la forme d'un disque épais. Chaque face est ornée d'un décor estampé ou moulé. Il figure un triangle isocèle dessiné par 3 lignes pointées, le long desquelles sont disposées des inscriptions. Sur une face CAEN – BUREAU ? Sur la seconde : DESBOV+C ? - Médaille moderne ou contemporaine ? - deux pastilles circulaires prolongées de chaque côté par une tige de forme et de section rectangulaire. L'une des deux pourrait porter un « M » incisé.	Plomb	3	3	3	26,68		
107	MPB003	163657-107-115	Coulure	1 coulure à surface irrégulière.	Plomb	1	1	1	7,63		
117	MPB004	163657-117-116	Tôle et coulure	Ce lot comporte : - 1 tôle repliée sur elle-même avec perforation au centre. Les deux bords sont droits et les extrémités irrégulières semblent tronquées. - 1 coulure à surface partiellement vitrifiée.	Plomb	2	2	2	38,19		

Structure	Us	N° inv. eveha	N° inv. SRA	Détermination	Description	Matière	Nmi	Nr	Poids (en g.)	Précisions contexte
138		MPB005	163657-138-117	Tôle	Tôle repliée dont trois bords sont repliés pour lui donner une forme rectangulaire. L'ensemble est aplati. L. : 2,5 cm.	Plomb	1	1	10,02	mur E-O-N
103		OTR001	163657-103-118	Tuyau de pipe	Tuyau de pipe en terre cuite blanche.	Terre cuite	1	1	5,04	
106	105	RLA001	163657-105-119	Outil lithique ?	Bloc de schiste dont une surface est plane et porte un poli d'usure moins prononcé sur le pourtour. Des stries sont aussi visibles. Les autres faces sont laissées brutes et parfois grossièrement taillées. Un côté porte des traces de stries parallèles : traces de façonnage ou d'usure. Usage difficile à déterminer : meulet pour aliguiser des couteaux ?	Schiste	1	1	200,2	
TR4 117	2	RLT001 RLT002	163657-2-120 163657-117-121	Ardoise Objet indéterminé ou élément de	Deux fragments d'ardoise aux bords tronqués. Plaque de schiste à surface polie et dont un bords semble taillé en angle obtus. Pas de trace d'usure particulière mais un façonnage est supposé. Objet indéterminé.	Ardoise Schiste	2 1	2 1	12,09 55,69	
168		RLT003	163657-168-122	pièce exogène : fragment d'objet ou de décor ?	Fragment de schiste à surface polie, la forme et à tendance trapézoïdale et la section est rectangulaire. Deux tranches sont de biais et une est droite, la dernière est brisée au niveau d'une extrémité. L. inc. : 2,6 cm, l. max. : 2,3 cm, ép. : 0,4 cm. Ce lot comporte : - 3 fragments d'ardoise : éléments de toitures modernes ? - 1 fragment de grès Ces éléments ne portent pas de traces susceptibles de déterminer leur usage.	Schiste	1	1	3,98	
169		RLT004	163657-169-123	pièces exogènes		Ardoise et grès	4	4	60,83	bâtiment
TR1	3	V001	163657-3-124	Tesson de verre	Tesson de verre centimétrique – plat – teinte naturelle « vert d'eau ».	Verre	1	1	0,47	
TR4	2	V002	163657-2-125	Tessons de verre	Tessons de verre centimétriques – courbes – teinte naturelle « vert d'eau foncée » et bleu translucide pour le second. Fragments de panse et de lèvres ?	Verre	2	2	0,46	
106	109	V003	163657-109-126	Tessons de verre	Tessons de verre centimétriques – courbes – teinte blanc translucide et bleu translucide pour le second. Fragments de panse et de lèvres ?	Verre	2	2	0,8	
127		V004	163657-127-127	Tesson de verre	Tesson de verre centimétrique – courbe – moulé car ondulé sur une face, bulles visibles – teinte blanc translucide. Fragment de panse ?	Verre	1	1	0,76	
149	160	V005	163657-160-128	Tesson de verre	Tesson de verre millimétrique – teinte naturelle « vert d'eau ».	Verre	1	1	0,04	
168		V006	163657-168-129	Tesson de verre	Tesson de verre centimétrique – teinte naturelle « vert d'eau ».	Verre	1	1	0,58	

Illustration 56: Inventaire de l'Instrumentum et des scories

Synthèse générale

Les investigations menées dans les parcelles AS 07 et 08 de *la Chasse de la Croix Varin* à Valognes ont révélé l'existence de plusieurs occupations humaines présentes sous différentes formes.

L'ÉPOQUE GAULOISE

Les premiers indices d'occupation sont datés de l'époque gauloise. L'unique structure de cette période correspond à un dépôt secondaire de résidus de crémation. L'étude anthropologique a permis d'identifier au moins deux individus, un adulte et un *infans*. Ce témoignage funéraire est le seul élément conservé sur le site. L'existence d'autres indices de même nature est plausible cependant, l'implantation d'un édifice antique dans cette zone biaise sans doute la perception de l'occupation laténienne.

A côté de cela, du mobilier résiduel, (un fragment de céramique et une monnaie) a été découvert dans deux tranchées (TR 1 et TR6) correspondant vraisemblablement à une séquence de colluvionnement sur la parcelle AS 08.

Ces maigres traces sont à rapprocher de la ferme gauloise fouillée par Laurent Paez Rezende dans les parcelles 177 et 222 situées à 150 mètres au sud ouest. Un réseau de fossés parcellaires et d'enclos fossoyés ont été mis au jour avec quelques autres dépôts secondaires en vases ossuaires datés eux aussi de la Tène finale.

Ainsi les fossés non datés aperçus en tranchée 7 et 13 (ST 108 et 119) des parcelles prospectées en 2015 reprennent la même orientation que les fossés d'enclos (nord, nord-ouest – sud, sud-est) mis au jour au printemps de cette même année. Il s'agit probablement d'éléments structurant le paysage datés de la même période.

L'ÉPOQUE ANTIQUE

L'occupation humaine la plus importante sur ces deux parcelles date de l'époque antique. Elle s'exprime sous la forme d'un imposant bâtiment, de fosses dépotoirs et de fossés.

Ces différents vestiges sont tous datés de la fin du Haut-Empire sans plus de précision. Seule la phase d'abandon est mieux renseignée à partir des monnaies avec un déclin du secteur à partir du début du IV^{ème} siècle, période à laquelle une partie des matériaux de construction sont récupérés.

Ceci dit, l'existence concomitante de fosses dépotoirs et d'un bâtiment à deux états laisse supposer plusieurs phases de fonctionnement sur le site sans qu'il soit envisageable d'affiner cette chronologie au vu du mobilier céramique.

L'arasement du site dû à un important pendage en parcelle AS 07 a provoqué la disparition des niveaux d'occupation et des aménagements internes des pièces du bâtiment. Ainsi, la vocation du lieu ne peut être définie. Les profondes fondations laissent envisager que celles-ci pouvaient accueillir une importante élévation.

La localisation de l'édifice et des structures de rejet est similaire aux découvertes des campagnes de prospection mécanique de Laurent Paez-Rezende et Laurence Jeanne. Nous sommes en périphérie de la ville dans une zone périurbaine à forte amplitude de remblais et nombreux vestiges en creux à l'image des découvertes réalisées en parcelle ZK54 à l'est immédiat du secteur prospecté.

La raréfaction et l'absence de vestiges dans les tranchées les plus à l'ouest supposent qu'une limite soit atteinte ou franchie. Il est donc probable que cette zone soit en dehors de l'ancienne cité. Ainsi, cette campagne de prospection permet d'envisager l'extension des limites connues d'*Alauna* d'une centaine de mètres plus à l'ouest.

Seule la question de l'accès à ce secteur reste en suspens. En effet, une des raisons qui a motivé le choix de ces parcelles dans le cadre la problématique funéraire, était le probable passage de la voie décumane. Aucun vestige de ce type n'a été rencontré. Ainsi, il est possible que la voie interprétée jusqu'alors comme le *decumanus maximus* ne soit en fait qu'un axe secondaire desservant le secteur des fosses dépotoirs repéré dans les parcelles ZK 54 et AS 07. Une autre voie perçue comme secondaire de part sa taille pourrait être en fait cet axe majeur de l'ancienne cité, desservant le bâtiment

plus au sud. Seule une campagne archéologique au cœur d'*Alauna* au niveau du forum et aussi plus à l'ouest au sein des parcelles AS 178 permettrait de confirmer cette hypothèse.

LES ÉPOQUES MÉDIÉVALES ET MODERNES

Les époques médiévales et modernes sont peu représentées sur le site. Seul un fossé traversant la parcelle 08 de part en part est clairement daté de cette époque.

Du mobilier résiduel (céramique, *instrumentum* et numismatique) est largement présent dans les unités stratigraphiques qui recouvrent le site. Ainsi, une importante séquence de colluvionnement semble intervenir à la fin de l'époque médiévale ou début de l'époque moderne au vu des faciès reconnus.

À partir de cette période, le secteur est dédié à la pâture et la culture. La haie, élément structurant du paysage et supposé fossiliser un ancien parcellaire, s'avère bien plus récent car daté de l'après-guerre au vu des photos aériennes.

Bien qu'aucun indice funéraire antique n'ait été rencontré dans le secteur du fait de la mauvaise localisation de la zone par rapport à l'emprise de la cité antique, la recherche des nécropoles urbaines autour de l'ancienne cité garde tout son sens. Il convient néanmoins de caractériser avec plus de précision les nouveaux secteurs à prospector par des approches différentes et complémentaires (prospection géophysique et connaissance du réseau viaire).

Dans tous les cas, cette opération apporte des informations importantes quant à l'occupation humaine aux marges des cités antiques et permet d'appréhender des secteurs souvent mal perçus et peu documentés.

Sources documentaires et références bibliographiques

Abréviations utilisées

AFAN	Association pour les fouilles archéologiques nationales
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
CRAHAM	Centre de recherches archéologiques historiques antiques et médiévales
DFS	Dossier final de synthèse
Inrap	Institut national pour les recherches archéologiques préventives
PUR	Presses universitaires de Rennes
RACF	Revue archéologique du Centre de la France
RAE	Revue archéologique de l'Est
RAP	Revue archéologique de Picardie
SFECAG	Société française d'étude de la céramique antique en Gaule
SPF	Société préhistorique française
SRA	Service régional de l'Archéologie
UMR	Unité mixte de recherche

• **OUVRAGES IMPRIMÉS**

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Ballet 2003

BALLET P., CORDIER P., DIEUDONNÉ-GLAD N. (dir.), *La Ville et ses déchets dans le monde romain : rebuts et recyclages* (Actes du Coll. de Poitiers, 19-20 sept. 2002), 320 p.

Bessac 2004

BESSAC J-C., CHAPELOT O., DE FILIPPO R., FERDIÈRE A., JOURNOT F., PRIGENT D., SAPIN C. et SEIGNE J., *La construction, les matériaux durs : pierre et terre cuite*. Paris, éd. Errance, Collection “Archéologiques”, (2nd ed.), 208 p.

Brunet 2015

BRUNET V., « Atelier 6 : Cultuel et funéraire », in ALLINNE A. et LÉON G. (coord.), *L'antiquité en Basse-Normandie - PCR 2015- 5e année*, Caen : ministère de la Culture (SRA Basse-Normandie).

Coulthard 2011

COULTHARD N. (coord.), *Bilan de la recherche archéologique 1984 – 2004, L'Antiquité*, vol.2, Groupe antiquité en Basse-Normandie, Caen : ministère de la Culture (SRA de Basse-Normandie), 218 p.

Hincker 2013

HINCKER V. et MAYER A., *Vieux (14), Place du lavoir Saint-Martin*, rapport final d'opération de fouille préventive (2012), Caen : ministère de la Culture (SRA de Basse-Normandie), 467 p.

Jahier 2002

JAHIER I., *Valognes (50), Le Bas Castelet*, rapport final d'opération de diagnostic (2002), Caen : ministère de la Culture (SRA de Basse-Normandie)

Jeanne 2012

JEANNE L., DUCLOS C., PAEZ-REZENDE L., *Valognes (50), Alauna - L'agglomération antique d'Alleaume. Prospection thématique*, document final de synthèse. vol. 1, Caen : ministère de la Culture (SRA de Basse-Normandie)

Le Gaillard 1999

LE GAILLARD L., « Site d'Alauna », in *Bilan scientifique régional de Basse-Normandie 2000*, Caen : ministère de la Culture (SRA de Basse-Normandie), pp. 82-83.

Le Gaillard 2011

LE GAILLARD L., *Valognes (50), La Victoire*, document final de synthèse, Caen : ministère de la Culture (SRA de Basse-Normandie), 23 p.

Le Gaillard & Navarre 1999

LE GAILLARD L., NAVARRE N., *Valognes (50), site antique d'Alauna*, rapport de prospection, Caen : ministère de la Culture (SRA de Basse-Normandie)

Lelièvre 2011

LELIÈVRE J.-Y., PILLAULT S. et RAVRY D., *Vieux (14), Le Hameau du Closet*, rapport final d'opération de fouille préventive (2008), vol.1, Caen : ministère de la Culture (SRA de Basse-Normandie), 306 p.

Lepert 1989

LEPERT T., *Valognes (50), Le moulin d'Alleaume*, rapport de sondages, Caen : ministère de la Culture (SRA de Basse-Normandie)

Lepert 1990

LEPERT T., *Valognes (50), Le moulin d'Alleaume*, rapport de fouille programmée, Caen : ministère de la Culture (SRA de Basse-Normandie),

Lepert 1991

LEPERT T., « Valognes (50), Le Balnéaire », in *Bilan scientifique régional de Basse-Normandie 1991*, Caen : ministère de la Culture (SRA de Basse-Normandie), p. 54.

Lepert 1992

LEPERT T., *Valognes (50), Le moulin d'Alleaume*. rapport de synthèse de fouille programmée 1991-1992, Caen : ministère de la Culture (SRA de Basse-Normandie),

Paez-Rezende 2013

PAEZ-REZENDE L., JEANNE L., DUCLOS C., *Valognes (50), Agglomération antique d'Alleaume – La Victoire*, rapport de sondages programmée, Caen : ministère de la Culture (SRA de Basse-Normandie), 291 p.

Paez-Rezende 2014

PAEZ-REZENDE L., JEANNE L., DUCLOS C., *Valognes (50), Agglomération antique d'Alleaume – La Victoire / Le Castelet*, rapport de sondages programmée, Caen : ministère de la Culture (SRA de Basse-Normandie), 372 p.

Paez-Rezende 2015 à paraître

PAEZ-REZENDE L., JEANNE L., DUCLOS C., *Valognes (50), Agglomération antique d'Alleaume – Le Castelet / Le théâtre*, rapport de sondages programmée, Caen : ministère de la Culture (SRA de Basse-Normandie)

Pluton-Kliesch 2008

PLUTON-KLIESCH S., COTTARD A., KLIESCH F., « La nécropole gallo-romaine du Clos au Duc à Évreux (Eure) : Des sépultures du I^{er} siècle après J.-C. », *Revue Archéologique de l'Ouest*, p209-260

Provost 1990

PROVOST A. et LEROUX G., *Carte archéologique de la Gaule – L'Ille-et-Vilaine (35)*, Éditions académie des inscriptions et des Belles-Lettres, Paris, 304 p.

ÉTUDE DE LA TERRE CUITE**Vipard 1999**

VIPARD P., Archéologie. Les matériaux architecturaux en terre cuite dans la domus du « Bas de Vieux », in : SAN JUAN G. ET MANEUVRIER J. - *L'exploitation ancienne des roches dans le Calvados : Histoire et archéologie*, Couleurs Calvados, Le Molay Littry, p. 209-219.

ÉTUDE ANTHROPOLOGIQUE**Blaizot 2009**

BLAIZOT F. (dir), *Pratiques et espaces funéraires dans le centre et le sud-est de la Gaule durant l'Antiquité*, Gallia 66. 1, Paris, CNRS éditions avec le concours de l'INRAP, 2009, 383 p.

Bruzek 2005

BRUZEK J., SCHMITT A., MURAIL P., « Identification biologique individuelle en paléanthropologie. Détermination du sexe et estimation de l'âge au décès à partir du squelette », dans DUTOUR O., HUBLIN J.-J., VANDERMEERSCH B. éd., *Objets et méthodes en paléanthropologie*, Paris, CTHS, pp. 217 – 246.

Depierre 2010

DEPIERRE G., *Des incinérations du passé aux crémations en milieu à haute technologie. Approches méthodologiques et réalités archéologiques*, Mémoire de thèse de doctorat, Université de Bourgogne, 567 p.

Duday 2000

DUDAY H., JANIN T, DEPIERRE G. - « Validation des paramètres de quantification, protocole et stratégies dans l'étude anthropologique des sépultures secondaires à incinération : l'exemple des nécropoles protohistoriques du Midi de la France » dans DEDET B., GRUAT P., MARCHAND G., PY M., SCHWALLER M. (dir.), *Archéologie de la mort : archéologie de la tombe au premier âge du Fer, Actes du XXIe colloque international de l'AFEAF, Conques, Montrozier, 8-11 mai 1997*, Lattes, ARALO (coll. Monographies d'archéologie méditerranéenne, 5), pp. 7 – 30.

Krogman 1978

KROGMAN W.M., *The human skeleton in forensic medicine*, Springfield, 1978, 335 p.

Lenorzer 2006

LENORZER S., *Pratiques funéraires du Bronze final IIIb au premier âge du Fer en Languedoc occidental et Midi-Pyrénées : approche archéo-anthropologique des nécropoles à incinération*, Thèse de doctorat en anthropologie, Université de Bordeaux 1, 2 vol. inédit.

MacKinley 1993

MACKINLEY J.I., « Bone fragments size and weight of bone from modern british cremation and its implications for the interpretation of archaeological cremations », in *International Journal of Osteoarchaeology*, 3, pp. 283-287.

Martin, Saller 1957

Martin, R., Saller, K. - *Lehrbuch der anthropologie*. Fischer, Stuttgart, 1957.

Schmitt 2005

SCHMITT A., « Une nouvelle méthode pour estimer l'âge au décès des adultes à partir de la surface sacro-pelvienne iliaque », dans *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 17, 1-2.

Annexes administratives et techniques

1 ARRÊTÉ D'AUTORISATION ET DE DÉSIGNATION



Arrêté n° 16-2015-108 du 15 AVR. 2015
portant autorisation de sondages

code opération : 163657

Le Préfet ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté du 23 juin 2014 portant délégation de signature du Préfet de région à M. Jean-Paul OLLIVIER, directeur régional des affaires culturelles de Basse-Normandie ;

Vu le dossier, enregistré sous le n° PGR252015000021, de demande d'opération archéologique arrivé le 19 décembre 2014 ;

Vu l'avis de la Commission interrégionale de la recherche archéologique Commission Ouest en date des 8 et 9 avril 2015 ;

ARRÊTE

Article 1 - Madame **Vanessa BRUNET** est autorisée, en qualité de responsable scientifique, à conduire une opération de sondages à partir de la date de notification du présent arrêté jusqu'au 31 décembre 2015, sis en :

RÉGION : BASSE-NORMANDIE
• DÉPARTEMENT : MANCHE
COMMUNE : VALOGNES

Cadastre : Section : AS, Parcelle(s) : 07, 08

Intitulé de l'opération : La Victoire, La Chasse de la Croix Varin.

Programme de recherche : 16 - Le monde des morts, nécropoles et cultes associés.

Article 2 - prescriptions générales

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent et conformément aux prescriptions imposées pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

Le responsable scientifique de l'opération informe régulièrement le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signale immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier. Il revient au préfet de région de statuer sur les mesures définitives à prendre à l'égard des découvertes.

À la fin de l'année civile, le responsable scientifique de l'opération adresse au conservateur régional de l'archéologie, en quatre exemplaires papier plus un exemplaire au format pdf, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. L'inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli est annexé au rapport d'opération. Il se présente aussi sous la forme numérique. Il signale les objets d'importance notable. Il indique les études complémentaires envisagées et, le cas échéant, le délai prévu pour la publication.

Article 3 - destination du matériel archéologique découvert

Le responsable prend les dispositions nécessaires à la sécurité des objets mobiliers. Le mobilier archéologique est mis en état pour étude, classé, marqué et inventorié. Son conditionnement est adapté par type de matériaux et organisé en fonction des unités d'enregistrement. Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération sont fixés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 - versement des archives de fouilles

L'intégralité des archives accompagnée d'une notice explicitant son mode de classement et de conditionnement et fournissant la liste des codes utilisés avec leur signification, fait l'objet de la part du responsable de l'opération d'un versement unique. Ce versement est détaillé sur un bordereau récapitulatif établi par le responsable de l'opération, dont le visa par le préfet de région vaut acceptation et décharge. Le lieu de conservation est désigné par le préfet de région.

Article 5 - prescriptions particulières

Néant


Article 6 - Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Madame Vanessa BRUNET.

Fait à CAEN, le **15 AVR. 2015**

Pour le préfet de la région Basse-Normandie,
Préfet du Calvados,
et par délégation,
Le directeur régional des affaires culturelles


Jean-Paul OLLIVIER

2 ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS


 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 PRÉFET DE LA RÉGION BASSE-NORMANDIE

COPIE POUR INFORMATION

Caen, le 27 MAI 2015

Direction régionale des affaires culturelles

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint copie de l'arrêté attributif de la subvention qui vous est allouée au titre de 2015 pour la réalisation de l'opération archéologique suivante :

VALOGNES (Manche), la Victoire – Sondages – Mme Vanessa BRUNET, responsable scientifique.


J'ai l'honneur de vous informer que cette somme de **2982 €** sera mise en paiement, dans les prochains jours, par les services de la direction régionale des finances publiques.

J'attire par ailleurs votre attention sur le fait que vous devez faire parvenir à mes services, dans les trois mois suivant la fin de l'exercice, un compte d'emploi de la somme perçue accompagné d'un relevé des pièces justificatives qui devront pouvoir être présentées à toute réquisition. A défaut, l'administration peut exiger le reversement de tout ou partie de la subvention allouée s'il apparaît au terme des opérations de contrôle, que celle-ci a été partiellement utilisée ou utilisée à des fins non conformes à l'objet de l'action.

Je vous prie de bien vouloir informer mes services de toute modification dans le déroulement de l'opération subventionnée, notamment toute modification des données financières.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur régional des affaires culturelles,


 Jean-Paul OLLIVIER

Monsieur Jérôme ROBERT-MONTEIL
 Directeur d'EVEHA
 24 avenue des Bénédictins
 87000 LIMOGES

P.J. 2

Copie à Madame Vanessa BRUNET (EVEHA, 34 rue du Marais, 14000 CAEN)

Direction régionale des affaires culturelles de Basse-Normandie
 13 bis rue Saint-Ouen - 14052 Caen CEDEX 4
 Téléphone : 02 31 38 39 40 - Télécopie : 02 31 23 84 65
 www.basse-normandie.culture.gouv.fr

Direction régionale des affaires culturelles



Le Préfet de la région Basse-Normandie
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du mérite

**COPIE POUR
INFORMATION**

Préfet de la région Basse-Normandie

Vu la loi de Finances pour 2015 n° 2014-1654 du 29 décembre 2014 ;
Vu le décret n°2014-1659 du 29 décembre 2014 portant répartition des crédits et découverts autorisés par la loi de Finances pour 2015 n° 2014-1654 du 29 décembre 2014 ;
Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
Vu l'arrêté préfectoral du 23 juin 2014 portant délégation de signature en faveur de M. Jean-Paul OLLIVIER, directeur régional des affaires culturelles, en matière d'ordonnancement secondaire ;
Vu l'arrêté du 26 décembre 2013 relatif au cadre de la gestion budgétaire et au contrôle budgétaire du ministère de la culture et de la communication, pris en application de l'article 105 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
Vu le code du patrimoine, notamment son Livre V relatif à l'archéologie ;
Vu la demande d'aide à l'Etat au titre de l'année 2015 établie par la société EVEHA, Études et valorisations archéologiques, représentée par M. Jérôme ROBERT-MONTEIL, son directeur, 24 avenue des Bénédictins, 87000 LIMOGES, pour l'opération archéologique suivante : VALOGNES (Manche), la Victoire, sondages – Mme Vanessa BRUNET, responsable scientifique ;
Vu l'avis de la commission interrégionale de la recherche archéologique de l'Ouest reconnaissant l'intérêt scientifique de cette opération ;
Sur proposition de M. le directeur régional des affaires culturelles de Basse-Normandie ;

A R R Ê T E

- Article 1 : Une subvention de 2982 € (deux mille neuf cent quatre vingt deux euros) est allouée à la société EVEHA, Études et valorisations archéologiques, représentée par M. Jérôme ROBERT-MONTEIL, son directeur, pour l'opération archéologique susvisée.
- Article 2 : Cette subvention est imputable sur les crédits délégués au titre de l'exercice 2015 par le Ministère de la culture et de la communication auprès de la Direction régionale des finances publiques de la région Basse-Normandie et du Calvados, chapitre 0175, article d'exécution 11, centre financier 0175-DR14-D614 et domaine fonctionnel 0175-09-01, activité 017500200201.
- Article 3 : L'administration peut remettre en cause le montant prévu par le présent document et exiger le versement de tout ou partie des sommes déjà versées en cas de non-utilisation de ces crédits, de leur utilisation partielle ou non conforme à leur destination ou de modification substantielle des conditions d'exécution de l'arrêté.
- Article 4 : Le bénéficiaire de la subvention est tenu de justifier à la direction régionale des affaires culturelles, dans les trois mois suivant la fin de l'exercice, l'emploi de la somme perçue accompagné d'un relevé des pièces justificatives qui devront pouvoir être présentées à toute réquisition.
- Article 5 : Cette subvention de 2982 € sera réglée à la société EVEHA, Études et valorisations archéologiques, compte n° 00020043001 ouvert au CIC Indre Haute Vienne Entreprises, code banque 30047, code guichet 14503, clé RIB 72.

Fait à Caen, le

26 MAI 2015

Le Préfet de la Région Basse-Normandie,
Préfet du Calvados,
par délégation,
Le Directeur régional des affaires culturelles,


Jean-Paul OLLIVIER

N° SIRET bénéficiaire : 491 825 683 00023

N° EJ Chorus : 2101562508

3 FORMULAIRES D'AUTORISATIONS DÉLIVRÉS PAR LES PROPRIÉTAIRES



Direction régionale
des affaires culturelles
de Basse-Normandie
Service régional de l'archéologie

DEMANDE D'OPERATION ARCHEOLOGIQUE 2015

Annexe 3 - ACCES AU TERRAIN – autorisation du propriétaire

Titre de l'opération :

NOM BRUNET

PRENOM Vanessa

Département(s) : 50
Commune(s) : Valognes
Lieu-dit : La Victoire

FORMULAIRE D'AUTORISATION DELIVREE PAR LE PROPRIETAIRE
(remplir une fiche par propriétaire)

Je, soussigné(e), ... L E P I G E O N René
propriétaire du terrain cadastré (année)
section(s) ... A 5
parcelle(s) ... 0 7
sur la commune de ... V A L O G N E S
autorise ... V a n e s s a B R U N E T
à effectuer une opération archéologique sur mon terrain
du ... 2 9 / 0 6 / 2 0 1 5 au ... 1 5 / 0 7 / 2 0 1 5.

Le chercheur s'engage à la fin de l'opération à remettre le terrain en état.

Fait à ... V A L O G N E S le ... 1 1 / 1 2 / 1 4

Signature du propriétaire

Signature du responsable de l'opération



Direction régionale
des affaires culturelles
de Basse-Normandie
Service régional de l'archéologie

DEMANDE D'OPERATION ARCHEOLOGIQUE 2015

Annexe 3 - ACCES AU TERRAIN – autorisation du propriétaire

Titre de l'opération :

NOM BRUNET

PRENOM Vanessa

Département(s) : 50
Commune(s) : Valognes
Lieu-dit : La victoire

FORMULAIRE D'AUTORISATION DELIVREE PAR LE PROPRIETAIRE
(remplir une fiche par propriétaire)

Je, soussigné(e), Yvonne MARIE
propriétaire du terrain cadastré (année)
section(s) A.5
parcelle(s) O.8
sur la commune de VALOGNES
autorise Vanessa BRUNET
à effectuer une opération archéologique sur mon terrain
du 29.06.2015 au 15.07.1 2015.

Le chercheur s'engage à la fin de l'opération à remettre le terrain en état.

Fait à VALOGNES le 17/12/2014

Signature du propriétaire

Signature du responsable de l'opération

4 FORMULAIRES D'AUTORISATIONS DÉLIVRÉS PAR LES EXPLOITANTS



Direction régionale
des affaires culturelles
de Basse-Normandie
Service régional de l'archéologie

DEMANDE D'OPERATION ARCHEOLOGIQUE 2015

Annexe 3 bis - ACCES AU TERRAIN – autorisation de l'exploitant
(si différent du propriétaire)

Titre de l'opération :

NOM BRUNET

PRENOM Vanessa

Département(s) : 50

Commune(s) : Valognes

Lieu-dit : La Victoire

FORMULAIRE D'AUTORISATION DELIVREE PAR L'EXPLOITANT
(remplir une fiche par exploitant)

Je, soussigné(e), Léon ROBERT
exploitant du terrain cadastré (année)
section(s) AS
parcelle(s) 07
sur la commune de VALOGNES
autorise BRUNET Vanessa
à effectuer une opération archéologique sur le terrain que j'exploite
du 23/06/2014 au 15/07/2015.

Le chercheur s'engage à la fin de l'opération à remettre le terrain en état.

Fait à CAEN le 11/12/2014.

Signature de l'exploitant

Signature du responsable de l'opération



Direction régionale
des affaires culturelles
de Basse-Normandie
Service régional de l'archéologie

DEMANDE D'OPERATION ARCHEOLOGIQUE 2015

Annexe 3 bis - ACCES AU TERRAIN – autorisation de l'exploitant
(si différent du propriétaire)

Titre de l'opération :

NOM BRUNET

PRENOM Vanessa

Département(s) : 50

Commune(s) : Valognes

Lieu-dit : La Victoire

FORMULAIRE D'AUTORISATION DELIVREE PAR L'EXPLOITANT
(remplir une fiche par exploitant)

Je, soussigné(e), GIL LEONARD
exploitant du terrain cadastré (année)
section(s) AS
parcelle(s) O.B.
sur la commune de VALOGNES
autorise BRUNET Vanessa
à effectuer une opération archéologique sur le terrain que j'exploite
du 23/06/2014 au 15/07/2015

Le chercheur s'engage à la fin de l'opération à remettre le terrain en état.

Fait à CAEN le 11/12/2014

Signature de l'exploitant

Signature du responsable de l'opération

5 INVENTAIRES TECHNIQUES

5.1 INVENTAIRE DES STRUCTURES

N° Tr	N° UE	Parcelle	Type	Forme	Parois	Fond	Profil	Long. (m)	larg. (m)	Haut. (m)	Remplissage	Mobilier	sous	sur	égal	Observations	N°minute
1	100	AS 08	Fossé	linéaire	obliques	plat	en U	1.9	0.9	0.7		TCR / OFA / MFE				orienté est/ouest ; composé de l'us 142 et 143	1 et 4
1	101	AS 08	Excavation	ovale	obliques	plat	en U	3	1.3	0.6		TCR / MFE				composé des us 125, 136 et 137	1
2	102	AS 08														ANNULÉ	10
2	103	AS 08	Excavation	ovale				3.6	1.7	0.7		TCR / TCU					10
2	104	AS 08	Incertain	linéaire						0.85	0.6					fossé ? Excavation ?	10
2	105	AS 08	US								Limon argileux brun moyen compact homogène avec blocs calcaire, terre cuite, charbons, galet de Trias et mobilier	MFE / RLA	2	4	109 et 150	us supérieur de 106	10 et 11
2	106	AS 08	Excavation	ovale						1.3		TCR / OCQ / OFA / TCA / MCU / MFE / RLA / V				fosse d'extraction composé des us 105, 109 et 150	11
5	107	AS 08	Fossé	linéaire				10	0.9	0.85		TCR / MPB			121 et 124 ?	orienté est/ouest ; équivalent à 121 et 124	8
7	108	AS 08	Fossé	linéaire				6.2	0.6	0.6			124			orienté nord/sud ; composé de l'us 135	4
2	109	AS 08	US								Limon argileux brun moyen compact homogène avec blocs calcaire, terre cuite, charbons, galet de Trias et mobilier	OCQ / TCA / MFE / V	2	4	105 et 150	us de 106	10 et 11
2	110	AS 08														ANNULÉ	
1	111	AS 08	Excavation	ovoïde	obliques	plat	en U		0.8	0.5			120			excavation recoupée par 120 ; composé des us 129 et 130	1 et 7
1	112	AS 08	Excavation	linéaire		plat		3.5	0.7	0.30			120	4	139	équivalent à mac 139 ; recoupé par 120	1 et 7

1	113	AS 08	Tranchée	linéaire				1	0.6	0.4		TCR / TCA / MFE				tranchée récupération ; perpendiculaire à 139	1
8	114	AS 07	Fossé	linéaire										115		équivalence 115	
8	115	AS 07	Fossé	linéaire				10	1.6			TCR				orienté nord/sud ; composé des us 147 et 148	9 et 10
8	116	AS 07	Excavation											117		équivalence 117	10
9	117	AS 07	Excavation	ovoïde				4.1		1.30		TCR / OFA / MFE / MPB / RLT				composé des us 144, 145 et 146	9
9	118	AS 07	Excavation											117		équivalent à 117	9
13	119	AS 07	Fossé	linéaire	obliques	en cuvette	en V	17	0.74	0.4						orienté nord-ouest/sud-est ; composé de l'us 126	6
1	120	AS 08	Excavation	ovoïde	obliques	plat	en U	1.7		0.7			1	111 et 112		excavation moderne ; composé des us 131, 132 et 133	7
4	121	AS 08	Fossé	linéaire				1.9	1.6			TCR			107 et 124 ?	orienté est/ouest ; équivalent de 107 et 124 ?	4
1	122	AS 08														ANNULÉ	
6	123	AS 08	Fossé	linéaire				1	0.85			TCR					8
7	124	AS 08	Fossé	linéaire						0.9				108	107 et 121 ?	orienté est/ouest ; équivalent de 107 et 121 ?	4
1	125	AS 08	US								Limon argilo-sableux brun-gris clair, homogène, compact avec inclusion de charbons et terre cuite	TCR	2	136		us de 101	1
13	126	AS 07	US								Limon argileux brun orangé homogène avec de fréquentes inclusions de charbons de bois et des bioturbations					us de 119	6
1	127	AS 08	US					6.2	1.8		Limon argileux brun foncé homogène avec mobilier	TCR / OFA / TCA / MFE / V	2	128 et 155		niveau de démolition au-dessus de 128	2

1	128	AS 08	Puits	circulaire					0.9	0.9							127			puits circulaire sous 127	PG	
1	129	AS 08	US								0.6						130	4		us de 111	7	
1	130	AS 08	US								0.6						1	129	2	us de 111	7	
1	131	AS 08	US								0.1						132	4		us de 120	7	
1	132	AS 08	US								0.1						133	131		us de 120	7	
1	133	AS 08	US								0.4						1	132		us de 120	7	
1	134	AS 08	US								0.1						1	4		us de 112	7	
7	135	AS 08	US																	us de 108	4	
1	136	AS 08	US														125	137		us de 101	1	
1	137	AS 08	US														136	4		us de 101	1	
1	138	AS 08	MAC	linéaire	droite	plat	en U	1.8	0.55										TCR / CIN / MFE / MPB	139	orienté est/ouest et chaîné avec 139	PG

1	139	AS 08	MAC	linéaire	droite	plat	en U	21	0.45	0.65									TCR		138, 140, 152 et 153	orienté nord/sud et chaîné avec 138, 140, 152 et 153	2 et 11
1	140	AS 08	MAC	linéaire	droite	plat	en U		0.45	0.6											139	orienté est/ouest et chaîné avec 139	2
1	141	AS 08	MAC	linéaire	droite		en U	1.8	0.6										TCR			orienté est/ouest ; ajout ultérieur à 139	PG
1	142	AS 08	US														2	143				us de 100	4
1	143	AS 08	US														142	4				us de 100	4
9	144	AS 07	US														145	4				us de 118	9
9	145	AS 07	US														3	144				us de 117	9
9	146	AS 07	US														145	4				us de 117	9
8	147	AS 07	US															148				us de 115	9 et 10
8	148	AS 07	US														147	4				us de 115	9 et 10
1	149	AS 08	sépulture	circulaire	droite	plat	en U	0,44	0,44	0,1									TCR / OHU / OFA / MCU / MFE / V			composé de l'us 160	12

DONNEES ADMINISTRATIVES				
Département	Commune nom	Commune INSEE	Parcelle cadastrale	Propriétaire(s) du terrain
MANCHE	VALOGNES	50615	AS 07 et 08	LEMESTRE et MARIE
N°opération	Année réalisation	Localisation / intitulé	Responsable	Organisme
163657	2015	La Victoire	Vanessa BRUNET	EVEHA

N°casse	Catégorie matériau	UE	US	N°ordre	DONNEES SCIENTIFIQUES					CONSERVATION PREVENTIVE				
					Matériau	Dénomination	Lot	Nbre	Poids	Chronologie	État sanitaire	Traitement(s) réalisés(s)	Mesure(s) à prendre	Potentiel scientifique
1	TCR	TR1	2	163657-2-1	grès	teillons	oui	13	63,7	Bas moyen-âge	stable			
1	TCR	TR1	3	163657-3-2	céramique commune	teillons	oui	12	82,1	Haut-empire	stable			
1	TCR	TR3	2	163657-2-3	céramique commune	teillons	oui	3	11,4	-	stable			
1	TCR	TR3	3	163657-3-4	céramique sigillée	Black burnish, sigillée	oui	10	62,6	Haut-empire	stable			
1	TCR	TR4	2	163657-2-5	céramique	Amphore Gauloise 12, pot	oui	6	20	-	stable			
1	TCR	TR4	3	163657-3-6	céramique sigillée	gillée Lezoux, commune clair	oui	13	41	-	stable			
1	TCR	TR5	1	163657-1-7	céramique	teillons	non	1	7,8	Moyen-âge	stable			
1	TCR	TR5	2	163657-2-8	grès	teillons	oui	3	43,5	Bas moyen-âge	stable			
1	TCR	TR5	3	163657-3-9	céramique	teillons	oui	2	18,7	Moyen-âge	stable			
1	TCR	TR6	2	163657-2-10	grès	teillons	oui	2	10	Bas moyen-âge	stable			
1	TCR	TR8	2	163657-2-11	grès	teillons	oui	10	107,5	Bas moyen-âge	stable			
1	TCR	TR8	2	163657-2-12	céramique	teillons	oui	3	37,6	Moyen-âge	stable			
1	TCR	TR13	2	163657-2-13	céramique	teillons	oui	2	27,8	Moyen-âge	stable			
1	TCR	100		163657-100-14	céramique commune	Amphore Dressel 20, Mortier, céramique	oui	11	1043,7	Haut-empire	stable			
1	TCR	101		163657-101-15	céramique commune	cruche, écuelle, pot	oui	16	143,3	Haut-empire	stable			
1	TCR	101	125	163657-125-16	céramique commune	Amphore, pot	oui	3	42,2	Haut-empire	stable			
1	TCR	103		163657-103-17	céramique	teillons	oui	2	14,2	Moyen-âge	stable			
1	TCR		104	163657-104-18	céramique commune	Terra Nigra assiette, écuelle	oui	11	56,1	Haut-empire	stable			
1	TCR	106		163657-106-19	céramique sigillée	cruche, couvercles, pots, écuelles, foudres, montiers, sigillées, Argonne, Black burnish	oui	211	3334,3	Haut-empire	stable			
1	TCR	107		163657-107-20	céramique	teillons	oui	4	18,3	Moyen-âge	stable			
1	TCR	107		163657-107-21	céramique	teillons	oui	7	39,6	Moyen-âge	stable			
1	TCR	113		163657-113-22	céramique	cruche, pots, écuelle	oui	36	278,9	Gallo-romain	stable			
1	TCR	115		163657-115-23	céramique	teillons	oui	2	4,7	-	stable			
1	TCR	116		163657-116-24	céramique	teillons	oui	6	41	Haut-empire	stable			
1	TCR	117		163657-117-25	céramique sigillée	Écuelle, sigillée, cruche	oui	10	110,6	Haut-empire	stable			
1	TCR	121		163657-121-26	céramique fine	teillons	non	1	9,4	Bas moyen-âge	stable			
1	TCR	123		163657-123-27	céramique	teillons	oui	10	38,8	Bas moyen-âge	stable			
1	TCR	127		163657-127-28	céramique	teillons	oui	28	183,5	Bas moyen-âge	stable			
1	TCR	138		163657-138-29	céramique	teillons	oui	4	37,8	-	stable			
1	TCR	139		163657-139-30	céramique sigillée	Drag 330, cruche 36, coupelle – assiette, Lezoux 54/66 – Fond de service D	oui	5	90,7	Haut-empire	stable			
1	TCR	139/140		163657-139/140-31	céramique commune	commune sombre	oui	2	27,6	Haut-empire	stable			
1	TCR	139/152		163657-139/152-32	céramique commune	commune sombre	oui	2	22,8	Haut-empire	stable			
1	TCR	141		163657-141-33	céramique commune	Black burnish, terra nigra	oui	6	39,9	Haut-empire	stable			
1	TCR	149		163657-149-34	céramique	teillons	oui	112	267,3	-	stable			
1	TCR		160	163657-160-35	céramique	pot	oui	8	10,3	La Tène finale	stable			
1	TCR		160	163657-160-36	céramique	pot	oui	18	49,1	La Tène finale	stable			
1	TCR		160	163657-160-37	céramique	pot	oui	17	37,5	La Tène finale	stable			
1	TCR		160	163657-160-38	céramique	pot	oui	7	27,3	La Tène finale	stable			
1	TCR		160	163657-160-39	céramique	pot	oui	14	105,3	La Tène finale	stable			
1	TCR		160	163657-160-40	céramique	pot	oui	10	105,4	La Tène finale	stable			
1	TCR		160	163657-160-41	céramique	pot	non	19	48,1	La Tène finale	stable			
1	TCR		160	163657-160-42	céramique	pot	non	1	7,4	La Tène finale	stable			

1	TCR	160	163657-160-43	céramique	pot	oui	2	19,4	La Tène finale	stable		
1	TCR	160	163657-160-44	céramique	pot	oui	5	16	La Tène finale	stable		
1	TCR	160	163657-160-45	céramique	pot	oui	3	24,1	La Tène finale	stable		
1	TCR	160	163657-160-46	céramique	pot	oui	2	14,1	La Tène finale	stable		
1	TCR	155	163657-155-47	céramique commune		oui	9	33,3	Haut-empire	stable		
1	TCR	156	163657-156-48	céramique	jatte	oui	3	10,4	La Tène finale	stable		
1	TCR	157	163657-157-49	céramique	pot modelé	non	1	18,8	Haut-empire	stable		
1	TCR	164	163657-164-50	céramique commune		oui	2	33,4	Haut-empire	stable		
1	TCR	165	163657-165-51	céramique	lessons	oui	2	7,2	Haut-empire	stable		
1	TCR	168	163657-168-52	céramique	pot, assiette	oui	4	106,2	Haut-empire	stable		
2	OHU	149	163657-149-53			oui	5	4,2		stable		
2	OHU	149	163657-149-54	os humain		oui	4,8			stable		
2	OHU	149	163657-149-55	os humain		non	1	3,8		stable		
2	OHU	149	163657-149-56	os humain		oui	1	5,3		stable		
2	OHU	149	163657-149-57	os humain		oui	8	4,2		stable		
2	OHU	149	163657-149-58	os humain		oui	2	3,6		stable		
2	OHU	149	163657-149-59	os humain		oui	3	5,2		stable		
2	OHU	149	163657-149-60	os humain		oui	3	4,2		stable		
2	OHU	149	163657-149-61	os humain		non	1	4,2		stable		
2	OHU	149	163657-149-62	os humain		oui	8,5			stable		
2	OHU	149	163657-149-63	os humain		oui	2	4,7		stable		
2	OHU	149	163657-149-64	os humain		oui	2	4,7		stable		
2	OHU	149	163657-149-65	os humain		oui	45,2			stable		
2	OCC	109	163657-109-66			oui	14	206,6		stable		
2	OFA	100	163657-100-67			oui	3	42,8		stable		
2	OFA	106	163657-106-68	os animal	bovidés, suidés	oui	56	279,2		stable		
2	OFA	117	163657-117-69	os animal	bovidés, rebus de tabletterie	oui	110	882,9		stable		
2	OFA	127	163657-127-70	os animal		oui	4	20,4		stable		
2	OFA	149	163657-149-71	os animal	bovidés, suidés	oui	4	20,4		stable		
2	OFA	155	163657-155-72	os animal	caprins crématisés	oui	64	14,9		stable		
2	OFA	156	163657-156-73	os animal		oui	5	26,2		stable		
2	OFA	157	163657-157-74	os animal	suidés, bovidés, caprinés	oui	3	6		stable		
3	TCA	109	163657-109-75	TCA	Regulæ (Nr. 38) – 4 imbrices (Nr. 16) – 4 fragments de tegulae avec marques et une perforation de fixation de tuile.	oui	60	5267	Gallo-romain	stable		
3	TCA	113	163657-113-76	TCA	Regulæ (nr. 2) – imbrex (nr. 1)	oui	3	1430	Gallo-romain	stable		
3	TCA	127	163657-127-77	TCA	Regulæ (Nr. 7) – Imbrices (Nr. 6) – Indéterminés (Nr. 6) – 1 fragment de tegula porte une marque d'artisan	oui	20	4568	Gallo-romain	stable		
4	CIN	2	163657-2-78	score	Culet de forge	non	1	49,81		stable		
4	CIN	138	163657-138-79	score	score	oui	5	77		stable		
4	MCU	TR4	163657-2-80	#REF !	Objets récents (al cu.)	oui	3	38,17	Epoque moderne	instable		
4	MCU	TR2	163657-TR2-81		Boucle de chaussure moderne à surface émailée (al cu.)	non	1	5,01	Epoque moderne	instable		
4	MCU	TR5	163657-TR5-82		Objets récents (al cu.)	oui	2	20,53	Epoque moderne	instable		
4	MCU	TR5	163657-TR5-83		Indéterminé (al cu.)	non	1	3,76		instable		
4	MCU	TR10	163657-TR10-84		recoit de recipient (al cu.)	non	1	17,46	Gallo-romain	instable		
4	MCU	TR13	163657-TR13-85		Clou ornemental et tige indéterminée (al cu.)	oui	2	10,4	Gallo-romain	instable		
4	MCU	106	163657-106-86		Hameçon (al cu.)	non	1	0,21	Gallo-romain	instable		
4	MCU	149	163657-160-87		Indéterminé (al cu.)	oui	12	0,49		instable		
4	MCU	169	163657-169-88		Clou ornemental (al cu.)	non	1	1,05	Gallo-romain	instable		
4	MFE	TR2	163657-TR2-89	fer	Fer à cheval	non	1	282,66		instable		
4	MFE	TR3	163657-TR3-90	fer	Fer à cheval	non	1	172,08	Epoque moderne	instable		
4	MFE	TR5	163657-TR5-91	fer	Tige	non	1	21,53	Epoque moderne	instable		

4	MFE	TR6	2	163657-2-92	fer	Tiges	oui	2	87,28	Gallo-romain	instable	
4	MFE	TR8	2	163657-2-93	fer	Gond et clous	oui	9	78,97	Gallo-romain	instable	
4	MFE	TR9	2	163657-2-94	fer	Clous de charpenterie et de menuiserie et tôles indéterminés	oui	13	387,31	Epoque indéterminée	instable	
4	MFE	100		163657-100-95	fer	Clous	oui	2	16,02		instable	
4	MFE	101		163657-101-96	fer	Clou	non	1	9,3		instable	
4	MFE	139inter140	104	163657-104-97	fer	Clou	non	1	6,53		instable	
4	MFE	106	109	163657-109-98	fer	Indéterminé	oui	5	38,91		instable	
4	MFE	106	105	163657-105-99	fer	Clous	oui	8	79,72	Gallo-romain	instable	
4	MFE	113		163657-113-100	fer	Clous	oui	2	10,08		instable	
4	MFE	117		163657-117-101	fer	Clous	oui	2	7,73		instable	
4	MFE	117		163657-117-102	fer	Indéterminé	non	1	6,58		instable	
4	MFE	127		163657-127-103	fer	Clous	oui	2	9,68		instable	
4	MFE	138		163657-138-104	fer	Indéterminé	non	1	9,75		instable	
4	MFE	149	160	163657-160-105	fer	Indéterminé : ferrure ?	oui	1	2,2		instable	
4	MFE	149	160	163657-160-106	fer	Clou	oui	1	7,87		instable	
4	MFE	149	160	163657-160-107	fer	Indéterminé	oui	1	1,24		instable	
4	MFE	149	160	163657-160-108	fer	Clous et indéterminés	oui	39	11,92		instable	
4	MFE	149	160	163657-160-109	fer	Clou ?	non	1	4,38		instable	
4	MFE	149	160	163657-160-110	fer	Clou et indéterminés	oui	3	34,37		instable	
4	MFE	168		163657-168-111	fer	Clou	non	1	9,63		instable	
4	MFE	168		163657-168-112	fer	Clou	non	1	75,6		instable	
4	MPB	TR2		163657-TR2-113	plomb	Objet (ouil?) et coulures	oui	3	73,72		instable	
4	MPB	TR5		163657-TR5-114	plomb	Médaille et indéterminés	oui	3	26,68	Epoque moderne	instable	
4	MPB	107		163657-107-115	plomb	Coulure	non	1	7,63		instable	
4	MPB	117		163657-117-116	plomb	Tôle et coulure	oui	2	38,19		instable	
4	MPB	138		163657-138-117	plomb	Tôle	non	1	10,02		instable	
4	TCU	103		163657-103-118	céramique	Tuyau de pipe	non	1	5,04	Epoque moderne	stable	
4	RLA	106	105	163657-105-119	schiste	Outil litrique ?	oui	2	200,2		stable	
4	RLT	TR4	2	163657-2-120	arboise	Arboise (coiture?)	oui	2	12,09		stable	
4	RLT	117		163657-117-121	schiste	Objet indéterminé ou élément de décor ?	non	1	55,69		stable	
4	RLT		168	163657-168-122	schiste	Objet indéterminé ou élément de décor ?	non	1	3,88		stable	
4	RLT		169	163657-169-123	schiste	Objet indéterminé ou élément de décor ?	non	1	3,88		stable	
4	V	TR1	3	163657-3-124	verre	pierrres exogènes	oui	4	60,83		stable	
4	V	TR4	2	163657-2-125	verre	Tesson de verre	non	1	0,47	Gallo-romain	stable	
4	V	105	109	163657-109-126	verre	Tessons de verre	oui	2	0,46	Gallo-romain	stable	
4	V	127	127	163657-127-127	verre	Tessons de verre	oui	2	0,8	Gallo-romain	stable	
4	V	149	160	163657-160-128	verre	Tesson de verre	non	1	0,76	Gallo-romain	stable	
4	V	128	168	163657-128-130	verre	Tesson de verre	non	1	0,04	Gallo-romain	stable	
4	MMO	106		163657-106-131	#REF !	Tesson de verre	non	1	0,58	Gallo-romain	stable	
4	MMO	TR2		163657-TR2-132	monnaie	monnaie	non	1	1,32	Bas-empire	stable	
4	MMO	TR3		163657-TR3-133	monnaie	monnaie	non	1	9,64	Haut-empire	stable	
4	MMO	TR3		163657-TR3-134	monnaie	monnaie	non	1	1,95	Epoque moderne	stable	
4	MMO	TR3		163657-TR3-135	monnaie	monnaie	non	1	1,5	Epoque moderne	stable	
4	MMO	TR4		163657-TR4-136	monnaie	monnaie	non	1	0,55	Epoque moderne	stable	
4	MMO	107		163657-107-138	monnaie	monnaie	non	1	2,36	Epoque moderne	stable	
4	MMO	TR5		163657-TR5-139	monnaie	monnaie	non	1	1,11	Epoque moderne	stable	
4	MMO	TR5		163657-TR5-140	monnaie	monnaie	non	1	10,37	Haut-empire	stable	
4	MMO	TR5		163657-TR5-141	monnaie	monnaie	non	1	1,38	Epoque indéterminée	stable	
4	MMO	TR6		163657-TR6-142	monnaie	monnaie	non	1	1,49	Epoque moderne	stable	
4	MMO	TR6		163657-TR6-143	monnaie	monnaie	non	1	1,52	Epoque moderne	stable	
4	MMO	TR6		163657-TR6-143	monnaie	monnaie	non	1	1,13	La Tène finale	stable	
4	MMO	TR6		163657-TR6-143	monnaie	monnaie	non	1	2,33	Bas-empire	stable	

5.3 INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION GRAPHIQUE

La documentation graphique est composée d'un dossier contenant les croquis originaux sur papier millimétré au format A3 et A4, de trois cahiers reliés en spirale et d'un dossier conservé sur cd-rom contenant les mêmes relevés vectorisés, ainsi que les fichiers informatiques correspondant au relevé topographique de l'opération.

Toute la documentation est conservée à l'agence Èveha de Caen (34 rue du marais 14000 CAEN) et en attente d'être reversée.

DONNEES ADMINISTRATIVES			
Département	Commune nom	Commune INSEE	Propriétaire(s) du terrain
MANCHE	VALOGNES	50615	LEMESTRE et MARIE
N°opération	Année réalisation	Localisation / intitulé	Responsable
163657	2015	La Victoire	Vanessa BRUNET
			Organisme EVEHA

INFORMATIONS SUR LE DOCUMENT						
N°boite	Type	Format	N°inventaire	Auteur	Date	Légende/contenu
1	document de terrain	A4	163657-1	VB et AP	01/07/15	Cahier d'inventaire des structures et us
1	document de terrain	A4	163657-2	VB et AP	01/07/15	Enregistrement des structures AS 07
1	document de terrain	A4	163657-3	VB et AP	01/07/15	Enregistrement des structures AS 08
1	graphique (terrain)	A3	163657-4	CP	01/07/15	Minute 1 : ST 111, 112 et 120
1	graphique (terrain)	A3	163657-5	AM, SLJ, LP et VP	01/07/15	Minute 2 : TR1, SA, Zone D, TR3 et TR3
1	graphique (terrain)	A3	163657-6	SLJ et CP	01/07/15	Minute 3 : TR 6, TR 8 et TR 7
1	graphique (terrain)	A3	163657-7	HY, J-LL, VP, VB et AP	01/07/15	Minute 4 : TR4 et TR 7, ST 100, 108, 121 et 124
1	graphique (terrain)	A3	163657-8	SLJ et CP	01/07/15	Minute 5 : TR 10, 11, 12 et 13
1	graphique (terrain)	A4	163657-9	SLJ et VP	01/07/15	Minute 6 : TR 13 et ST 119
1	graphique (terrain)	A4	163657-10	HY et AM	01/07/15	Minute 7 : ST 111, 112 et 120
1	graphique (terrain)	A3	163657-11	AP et VB	01/07/15	Minute 8 : ST 115, 117 et 123
1	graphique (terrain)	A3	163657-12	AP et VB	01/07/15	Minute 9 : ST 115, 117 et 118
1	graphique (terrain)	A3	163657-13	VB et AP	01/07/15	Minute 10 : ST 102, 103, 104, 115, 116 et 150
1	graphique (terrain)	A3	163657-14	AP, VB, VP et HY	01/07/15	Minute 11 : ST 106 et 159
1	graphique (terrain)	A3	163657-15	AM	01/07/15	Minute 12 : ST 149
1	graphique (terrain)	A3	163657-16	SLJ, LP et AM	01/07/15	Minute 13 : TR 1 SA Zone A et E

5.4 INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE

La documentation photographique se compose d'un dossier sur cd-rom contenant l'intégralité des photos numériques classées par sondages et par faits.

Toute la documentation est conservée à l'agence Èveha de Caen (34 rue du marais 14000 CAEN) et en attente d'être reversée.

Index des illustrations

<i>Illustration 1: Vue aérienne des parcelles AS 07 et 08 en cours de rebouchage. Photo : Manche Drone Production ©.</i>	13
<i>Illustration 2: Extrait de la carte topographique au 1/250000e. Carte IGN ©.</i>	14
<i>Illustration 3: Extrait de carte topographique au 1/25000e. Carte IGN ©.</i>	16
<i>Illustration 4: Extrait cadastral au 1/2000e. Cadastre.gouv.fr.</i>	17
<i>Illustration 5: Extrait de la carte géologique au 1/50 000. Sources : BRGM © InfoTerre 2015.</i>	21
<i>Illustration 6: Carte des courbes de niveau de Valognes. En jaune, les parcelles explorées en 2015. Sources : Géoportail © 2015.</i>	22
<i>Illustration 7: Profil altimétrique des parcelles explorées en 2015. Sources : Géoportail © 2015.</i>	22
<i>Illustration 8: Plan du schéma urbain et du réseau viaire de la cité antique d'Alauna d'après les données issues des prospections géophysiques et mécaniques menées depuis 2012. Source : L. Paez-Rezende et al. 2014 : 160. Modifications : V. Brunet 2015.</i>	24
<i>Illustration 9: Carte des opérations archéologiques sur la commune de Valognes (50). DAO : L. Paez-Rezende, A. Piolot, 2015.</i>	26
<i>Illustration 10: Prospection électro-magnétique dans la parcelle 07.</i>	27
<i>Illustration 11: Plan général des tranchées réalisées sur les parcelles AS 07 et 08.</i>	28
<i>Illustration 12: Étiquette imputrescible utilisée pour enregistrer le mobilier issu des structures. Photo : V. Brunet 2015.</i>	29
<i>Illustration 13: Aperçu de la nature et de l'épaisseur des recouvrements de la parcelle AS 08, exemple de la tranchée 3.</i>	32
<i>Illustration 14: Aperçu de la nature et de l'épaisseur des recouvrements de la parcelle AS 07. Exemple de la tranchée 10.</i>	32
<i>Illustration 15: Dépôt secondaire de résidus de crémation en cours de fouille. Photo : A. Michaux 2015.</i>	33
<i>Illustration 16: Plan masse de l'opération préventive "La Victoire", section AS, parcelle 177 et 222. DAO : L. Paez-Rezende, 2015.</i>	34
<i>Illustration 17: Orthophotographie du bâtiment de la tranchée 1 en parcelle AS 08 - Arpanum ©.</i>	35
<i>Illustration 18: Dessin assisté par ordinateur des maçonneries mises au jour dans la tranchée 1, parcelle AS 08. Plan : X. Husson, DAO : V. Brunet 2015.</i>	36
<i>Illustration 19: Tranchée 1 – les différentes maçonneries en fonction du type de matériau. DAO : V. Brunet 2015.</i>	37
<i>Illustration 20: La maçonnerie 139 de la tranchée 1. Clichés : A. Piolot 2015, DAO : X. Husson, V. Brunet 2015.</i>	38
<i>Illustration 21: Vue zénithale de l'angle formé par les maçonneries 139 et 152. Cliché : A. Piolot, 2015.</i>	39
<i>Illustration 22: Coupes réalisées dans le sondage situé à l'angle des maçonneries 139 et 140. Relevé : S. Le Jacques, L. Pirat. DAO : V. Brunet 2015.</i>	39
<i>Illustration 23: Les maçonneries 138, 140 et 153 de la tranchée 1. Clichés : A. Piolot 2015, DAO : X. Husson, V. Brunet 2015.</i>	40

<i>Illustration 24: Sondage réalisé au pied du mur 151. Photo : L. Pirat 2015.....</i>	<i>40</i>
<i>Illustration 25: Tranchée 1, vue est du mur 151 et du niveau de démolition et/ou d'abandon 127 (us). Photo : A. Piolot 2015.....</i>	<i>40</i>
<i>Illustration 26: Les maçonneries 141 et 154 de la tranchée 1. Clichés : A. Piolot 2015. DAO : X. Husson, V. Brunet 2015.....</i>	<i>42</i>
<i>Illustration 27: Les tranchées de récupération de la tranchée 1. Photos : A. Piolot 2015. DAO : X. Husson, V. Brunet 2015.....</i>	<i>44</i>
<i>Illustration 28: Plan de synthèse des interventions 2012 – 2015 et de l'organisation urbaine. Sources : L. Paez-Rezende, 2015.....</i>	<i>46</i>
<i>Illustration 29: Vue de la structure circulaire 128 (potentiel puits). Photo : V. Brunet 2015.....</i>	<i>46</i>
<i>Illustration 30: Le niveau de démolition ou d'abandon 127 (unité stratigraphique) de la tranchée 1. Photos : A. Piolot 2015. DAO : X. Husson, V. Brunet 2015.....</i>	<i>48</i>
<i>Illustration 31: Vue en coupe de la structure 106, tranchée 2, coupe Est. Photo : V. Brunet 2015.....</i>	<i>49</i>
<i>Illustration 32: Relevé de la coupe Est de la structure 106. DAO : V. Brunet 2015.....</i>	<i>49</i>
<i>Illustration 33: Vue en coupe de la structure 117 (équivalent 116), tranchée 6, coupe Ouest. Photo : V. Brunet 2015...50</i>	<i>50</i>
<i>Illustration 34: Relevé de la coupe Ouest de la structure 117. DAO : V. Brunet 2015.....</i>	<i>50</i>
<i>Illustration 35: Plan différentiel des états de conservation et de stratification. Source : Paez-Rezende et al. 2014, DAO : V. Brunet 2015.....</i>	<i>51</i>
<i>Illustration 36: Plan phasé des vestiges mis au jour dans les parcelles AS 07 et 08.....</i>	<i>52</i>
<i>Illustration 37: Vue de la coupe Est du fossé 100. Photo : H. Yilmaz, V. Poirier, 2015.....</i>	<i>52</i>
<i>Illustration 38: Vue en plan du fossé médiéval 121 (équivalence 107), tranchée 4. Photo : J.-L. Lamache 2015.....</i>	<i>52</i>
<i>Illustration 39: Photo de la coupe nord du fossé 108, tranchée 7. Photo : V. Brunet 2015.....</i>	<i>53</i>
<i>Illustration 40: Relevé de la coupe de la structure 101. Dessin : L. Pirat, H. Yilmaz. DAO : V. Brunet 2015.....</i>	<i>53</i>
<i>Illustration 41: Vue de la coupe nord du fossé 115, tranchée 8. Photo : V. Brunet 2015.....</i>	<i>53</i>
<i>Illustration 42: Vue de la coupe nord-ouest du fossé 119 (us 126), tranchée 13. Photo : S. Le Jacques 2015.....</i>	<i>55</i>
<i>Illustration 43: Relevé en coupe des structures 111, 120 et 112 – coupe Est, tranchée 1. Dessin : A. Michaux, H. Yilmaz. DAO : V. Brunet 2015.....</i>	<i>55</i>
<i>Illustration 44: Vue de la structure 120 en coupe. Photo : V. Poirier 2015.....</i>	<i>56</i>
<i>Illustration 45: Répartition par période de frappe des monnaies découvertes en 2015.....</i>	<i>60</i>
<i>Illustration 46: Catalogue des monnaies découvertes à La Victoire à Valognes (50).....</i>	<i>61</i>
<i>Illustration 47: Structure 149. Étapes de fouille in situ, photos : A. Michaux 2015. DAO : V. Brunet 2015. Ossements humains brûlés, photo : V. Brunet 2015.....</i>	<i>63</i>
<i>Illustration 48: Tableau de saisie des données du dépôt secondaire de résidus de crémation 149 (poids et nombre) d'après Duday, Janin, Depierre, 1996 (Duday 2000).....</i>	<i>64</i>

<i>Illustration 49: Cliché d'un individu céramique issu du dépôt secondaire 149 (us 160). Photos : V.Brunet 2015.....</i>	<i>65</i>
<i>Illustration 50: Tableau récapitulatif de la coloration des ossements durant la crémation (d'après S. Lenorzer : 153, fig. 50).....</i>	<i>66</i>
<i>Illustration 51: Cliché d'un individu céramique issu du dépôt secondaire 149 (us 160). Photos : V.Brunet 2015.....</i>	<i>67</i>
<i>Illustration 52: Cliché d'un individu céramique issu du dépôt secondaire 149 (us 160). Photos : V.Brunet 2015.....</i>	<i>67</i>
<i>Illustration 53: Inventaire de la Terre cuite.....</i>	<i>69</i>
<i>Illustration 54: Illustration des éléments de toiture (Vipard 1999, fig. 1.).....</i>	<i>70</i>
<i>Illustration 55: Fragment de tegula avec trace laissée par l'artisan (St 127). Photo : M. Demarest 2015.....</i>	<i>70</i>
<i>Illustration 56: Inventaire de l'Instrumentum et des scories.....</i>	<i>73</i>

Mais où est la nécropole ?

Parallèlement aux sondages effectués encore cet été sous la houlette de Laurent Paez-Rezende (lire ci-dessus), deux autres archéologues, Vanessa Brunet et Aurélien Piolot, sont depuis deux semaines à la recherche de la nécropole de l'agglomération antique. C'est dans le cadre d'un programme commun de recherche portant sur l'Antiquité en Basse-Normandie (Arbano) que les deux archéologues (de l'EVEHA, un bureau privé d'études archéologiques), ont effectué depuis le 29 juin plusieurs sondages afin de retrouver les traces d'une occupation funéraire antique. Ils sont assistés dans leurs recherches par plusieurs bénévoles, tous étudiants, avec toutefois des expériences archéologiques variées. « Les fouilles ont été faites aux marges de l'agglomération

antique, sur le tracé supposé d'une des anciennes voies principales de la ville », indique Vanessa Brunet et Aurélien Piolot. Dans les premiers siècles de notre ère, c'est en effet le long des voies, à la sortie des villes, toujours hors de l'espace urbain, que se trouvaient les morts, strictement séparés des vivants.

Pas de nécropole, mais un mystérieux bâtiment

Les fouilles menées à Valognes au cours des années précédentes avaient permis d'estimer la surface de la ville antique, ainsi que le tracé de l'ancienne trame urbaine. Ce sont sur ces travaux que se sont basés les deux archéologues pour déterminer le lieu d'implantation de leurs son-

dages. Si cette campagne, qui s'achève, n'a pu permettre de retrouver la voie antique et la nécropole recherchée, elle a toutefois permis de mettre au jour plusieurs vestiges gallo-romains, ajoutant de nouveaux éléments aux connaissances déjà acquises sur Alauna. Ont ainsi été découverts plusieurs fossés qui devaient servir à délimiter des parcelles, des fosses dépotoirs où les habitants venaient jeter leurs déchets, mais aussi un important bâtiment qui semble s'étendre sur environ 20 mètres de long. « La question de la fonction de ce bâtiment reste pour l'instant encore en suspens », observent les archéologues. Elle pourra éventuellement être déterminée après la fouille grâce à une étude comparée de ses vestiges avec ceux de sites déjà

connus. « De nombreuses questions se posent également sur les raisons de l'installation de ce bâtiment à cet endroit en particulier, à la périphérie de la ville antique et à proximité de dépotoirs. »

Si la campagne 2015, pour l'archéozoologue et l'archéanthropologue, n'a pas permis de localiser la nécropole, ce n'est pas pour autant qu'Aurélien Piolot et Vanessa Brunet vont abandonner leurs recherches. Ils ont en effet déjà prévu d'effectuer de nouveaux sondages l'année prochaine, toujours dans l'objectif de découvrir la ou les nécropole(s) de l'agglomération, et ainsi d'apporter de nouvelles connaissances sur Alauna, mais aussi sur les pratiques funéraires antiques très peu connues dans la région.

Mathilde ROUPSARD



Les bénévoles achèvent de dégager le mystérieux bâtiment avant la fin des fouilles.

